

MC/EX/673
DISTRIB. RESTREINTE
Original: anglais
12 avril 2006

CENT TROISIÈME SESSION

RÉVISION DU
PROGRAMME ET BUDGET POUR 2006

ABRÉVIATIONS

ACIME	Haut Commissariat à l'immigration et aux minorités ethniques (Portugal)
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ANCI	Association nationale des cités italiennes
ATSEC	Action against Trafficking and Sexual Exploitation of Children (Bangladesh) (Action contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants)
CCT	Centre de coopération technique (Vienne)
CIMAL	Centre d'information sur les migrations en Amérique latine
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
EEGM	Éléments essentiels de gestion des migrations
EOAC	Europe orientale et Asie centrale
FONAPAZ	Fondo Nacional para la Paz (Guatemala) (Fonds national pour la paix (Guatemala))
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IST	Infections sexuellement transmissibles
KPC	Corps de protection du Kosovo
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MIDA	Migrations pour le développement en Afrique
MINUK	Mission des Nations Unies au Kosovo
MOSS	Normes minimales de sécurité opérationnelle
MRC	Migration resource centre (Centres spécialisés sur la migration)
OCAM	Central American Commission of Directors of Migration (Commission centraméricaine des directions de la Migration)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PCR	Processus consultatifs régionaux en matière migratoire

ABRÉVIATIONS (suite)

PHAMSA	Partnership on HIV/AIDS and Mobile Populations in Southern Africa (Partenariat de lutte contre le VIH/SIDA à l'intention des populations itinérantes d'Afrique australe)
PLACMI	Proyecto Latinoamericano de Cooperación Técnica en Materia Migratoria (Coopération technique dans le domaine de la migration – Amérique latine)
PNRR	Programme national de réconciliation et de reconstruction (Guinée-Bissau)
PTC	Poipet Transit Centre (Centre de transit de Poipet)
RQA	Retour d'Afghans qualifiés
RQI	Retour d'Iraqiens qualifiés
SAIT	Formation de départ aux questions sécuritaires (Iraq)
SCEP	Secrétariat à la présidence du Guatemala
UE	Union européenne
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNJSPF	Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Glossaire

On trouvera ci-après quelques brèves définitions des termes financiers utilisés dans le Programme et Budget.

Contributions à affectation spéciale – Il s’agit de contributions versées ou remboursées au titre d’opérations ou de services déterminés. De telles contributions ne peuvent pas être utilisées dans un autre but que celui auquel elles étaient destinées sans l’autorisation expresse du donateur. La grande majorité des contributions versées au budget des opérations sont des contributions à affectation spéciale.

Contributions sans affectation spéciale – Les contributions à la partie opérationnelle du budget sont dites sans affectation spéciale si elles sont versées à titre de soutien général et sans aucune restriction quant à leur utilisation.

Fonds de dotation – Il s’agit d’un fonds dont le compte de capital doit rester intact en permanence, seul les revenus de ce compte (habituellement sous la forme d’intérêts) pouvant être utilisés pour financer des projets ou d’autres activités.

Fonds de prêt – Fonds permettant le financement, en tout ou en partie, des dépenses de transport de réfugiés et des services connexes moyennant des prêts accordés à ceux qui ont besoin d’une assistance financière pour émigrer vers des lieux où ils pourront se réinstaller de façon définitive. Le remboursement de ces prêts est assuré par des billets à ordre signés par les réfugiés ou leurs répondants.

Fonds fiduciaire – Fonds placé sous la garde d’un dépositaire (OIM) ou géré par lui pour le compte d’une tierce partie (gouvernement ou donateur, par exemple).

Frais généraux liés aux projets – Il s’agit d’une commission appliquée sur tous les projets d’opérations et destinée à couvrir les coûts de certaines fonctions d’appui aux projets, que ce soit au Siège ou dans les bureaux extérieurs, qui ne peuvent pas être directement associées à un projet spécifique (voir "revenus discrétionnaires" ci-dessous).

Imputation des dépenses aux projets – Cette pratique consiste à imputer les dépenses administratives et de personnel aux activités et projets auxquels elles se rapportent. Le mot anglais "projectization" recouvre à la fois cette pratique et les procédures qui s’y rapportent.

Personnel et services essentiels – Il s’agit des coûts de personnel et d’appui administratif qui découlent sur une base continue de la gestion et de l’administration générales.

Recettes diverses – Cette source de rentrées est alimentée par les contributions sans affectation spéciale en provenance des gouvernements ou des bailleurs de fonds, ainsi que par les intérêts créditeurs. Ces recettes sont allouées à la discrétion du Directeur général à des fins déterminées, en fonction des intérêts et des priorités des États Membres (voir "revenus discrétionnaires" ci-dessous).

Recettes reportées des exercices précédents – Il s’agit de l’excédent de recettes par rapport aux dépenses d’un exercice financier antérieur et/ou des contributions à affectation spéciale reçues en avance sur l’exercice budgétaire en cours.

Ressources budgétisées – Cette expression est utilisée pour désigner les fonds sur lesquels l’Organisation estime pouvoir compter du fait soit du remboursement des services offerts, soit de l’engagement pris par un ou des bailleur(s) de fonds de contribuer financièrement au maintien d’activités en cours ou à la réalisation d’activités prévues. Elle s’applique également aux crédits qui ont été accordés en cours d’exercice, ou reportés des années précédentes, pour financer certaines activités en cours ou prévues.

Revenus discrétionnaires – Il s’agit des "recettes diverses" et des "frais généraux liés à des projets" comme indiqué plus haut.

RÉVISION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2006

INTRODUCTION

1. Le présent document est une révision du Programme et Budget pour 2006 (MC/2176) et doit donc être lu conjointement à ce document.

2. Suite à la décision du Conseil de maintenir la croissance nominale zéro (ZNG) pour la partie administrative du budget en 2006, une réduction de 992.000 CHF a dû être effectuée ailleurs dans le budget pour couvrir les dépenses statutaires et les augmentations automatiques de coûts. Ainsi, des réductions pour un montant total de 450.000 CHF ont été effectuées dans certains postes budgétaires non liés au personnel, et les implications pour le Programme et Budget pour 2006 ont été communiquées. Il a été indiqué que les 542.000 CHF restants devaient encore être trouvés et qu'il serait rendu compte des changements d'allocation effectués à cet effet dans la révision du Programme et Budget pour 2006. À ce stade, seul un montant de 434.000 CHF, représentant essentiellement les économies réalisées du fait du maintien en vacance de certains postes à pourvoir, ont pu être réunis. L'Administration continuera à examiner les options envisageables pour économiser les 108.000 CHF restants et en rendra compte dans la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2006. Le total approuvé de la partie administrative du budget reste ainsi fixée 37.119.000 CHF.

3. Le barème des quotes-parts et les contributions assignées reflètent à présent l'admission de quatre nouveaux Membres, qui se sont joints à l'Organisation en novembre 2005, à savoir la République du Bélarus, la République du Cameroun, la République du Ghana et la République du Togo.

4. La partie opérationnelle du budget approuvé pour 2006 a été fixée à 429,6 millions USD. Dans cette révision, elle a été augmentée de 183,2 millions USD et s'élève à présent à 612,8 millions USD, en raison de l'expansion de certaines activités en cours et du lancement de nouvelles initiatives, principalement dans les domaines de l'aide humanitaire liés aux opérations d'urgence, à l'aide aux déplacés internes et aux rapatriés et aux initiatives de lutte contre la traite. Les détails de ces changements, parmi d'autres, sont donnés dans les chapitres correspondants de la Partie II du présent document.

5. Dans le cadre du réexamen régulier des structures de l'Organisation effectué pour vérifier que le meilleur usage possible est fait des ressources existantes, le bureau de l'Inspecteur général a mené une évaluation au sein de l'Unité de suivi des projets (PTU) à Manille. Conformément aux recommandations formulées à la suite de cette évaluation, la fonction de PTU a été temporairement refaçonnée de manière à utiliser le système de gestion des documents associé à l'Intranet de l'OIM pour l'apport d'informations concernant les projets et l'extraction de ces dernières de façon décentralisée, par les gestionnaires du projet et les utilisateurs finaux.

6. Le Fonds pour les migrants en détresse a été rebaptisé "Aide humanitaire aux migrants en détresse" (Humanitarian Assistance for Stranded Migrants (HASM), de façon à mieux refléter le type d'assistance que permet cette initiative, compte tenu des observations faites par les États Membres à ce propos.

7. À la demande des groupes régionaux des États Membres, les projets mis en œuvre en Afrique sont désormais présentés séparément des projets du Moyen-Orient, et ceux de l'Amérique du Nord, séparément de ceux de l'Amérique latine et des Caraïbes, dans le tableau "Ventilation géographique de la partie opérationnelle du budget" en page 88, et dans les tableaux "Programmes et projets par région", dans les pages 89 à 106.

TABLEAUX SYNOPTIQUES**Partie I – Administration**

	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
	CHF	CHF	CHF
Administration	37 119 000	-	37 119 000

Partie II - Opérations

Services / Appuis	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
	USD	USD	USD
I. Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	197 061 000	105 497 800	302 558 800
II. Migration et santé	29 891 500	5 325 200	35 216 700
III. Migration et développement	35 713 800	7 472 900	43 186 700
IV. Migration régulée	94 993 200	43 089 000	138 082 200
V. Migration assistée	23 421 100	4 476 900	27 898 000
VI. Programmes de dédommagement	39 765 800	15 495 300	55 261 100
VII. Appui aux programmes de caractère général	8 769 600	1 846 900	10 616 500
TOTAL	429 616 000	183 204 000	612 820 000

PARTIE I
ADMINISTRATION
(en francs suisses)

PARTIE I – ADMINISTRATION

(en francs suisses)

8. La partie administrative du budget reste inchangée à 37.119.000 CHF.
9. En présentant la partie administrative du budget pour 2006, l'Administration a proposé une augmentation de 992.000 CHF de façon à couvrir les dépenses statutaires liées aux salaires et aux prestations, conformément aux obligations du système commun des Nations Unies pour toutes les catégories de personnel. Comme cette proposition n'a pas emporté l'adhésion des États Membres au cours des discussions préalables, l'Administration a été forcée de procéder à des réductions de dépenses pour un total d'environ 450.000 CHF dans certains postes budgétaires non liés au personnel; les implications de ces décisions ont été décrites dans le document MC/2176. L'Administration a en outre indiqué qu'elle chercherait le moyen d'absorber les 542.000 CHF restants de dépenses additionnelles.
10. La présente révision fait état d'économies additionnelles à hauteur de 434.000 CHF, obtenues essentiellement par le maintien en vacance d'un certain nombre de postes à pourvoir et par l'imputation, sur le budget des projets concernés, des dépenses liées à la prolongation des missions d'une partie du personnel affecté dans des opérations d'urgence.
11. L'Administration poursuivra ses efforts pour chercher d'autres économies possibles afin d'absorber les 108.000 CHF restants dans le courant de 2006, et en rendra compte dans l'actualisation du Programme et Budget pour 2006.
12. Les efforts déployés pour absorber les augmentations de dépenses statutaires ont influé négativement sur la fourniture de services par les départements concernés, et les membres du personnel ont été forcés d'effectuer de longues heures de travail supplémentaires pour respecter les délais. Les effets négatifs de cette situation sur le moral du personnel sont l'une des préoccupations exprimées par le Comité de l'Association du personnel dans son soutien à la proposition de l'Administration visant à faire sortir l'Organisation de la CNZ pour la partie administrative du budget. L'Administration aimerait souligner une fois encore qu'il n'est plus tenable de maintenir la CNZ dans la partie administrative du budget et qu'elle entend rouvrir les discussions sur cette question à propos du budget de 2007. L'expansion des activités répondant aux besoins migratoires d'un nombre croissant d'États Membres, la variété des projets entrepris et la tendance générale à la croissance de l'Organisation, dont l'Administration s'est efforcée de contenir les coûts par un transfert de fonctions à Manille, rendent extrêmement difficile de continuer à fonctionner avec le même niveau budgétaire.
13. Le barème des quotes-parts et les contributions assignées ont été révisés de façon à inclure la quote-part de la République du Bélarus, de la République du Cameroun, de la République du Ghana et de la République du Togo, admis au sein de l'Organisation en novembre 2005. Le barème des quotes-parts totalise à présent 101,413 %, et les contributions additionnelles des nouveaux États Membres s'élèvent à 51.312 CHF.

PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET

Objets de dépense
(en francs suisses)

	2006 - MC/2176			Estimations révisées pour 2006					
	Effectifs		Montant total	Effectifs		Salaire de base		Autres dépenses	Montant total
	Fonct. ¹	Empl. ¹		Fonct. ¹	Empl. ¹	Fonctionnaires	Employés		
A-1. DÉPENSES FIXES DE PERSONNEL (Statutaires):									
Siège									
Directeur général et Directeur général adjoint	2		379 000	2		379 000			379 000
Cabinet du Directeur général	2	4	576 000	2	4	202 000	374 000		576 000
Coordination de la gestion	1		143 000	1		143 000			143 000
Technologie de l'information et Communications	3	3	734 000	3	3	346 000	388 000		734 000
Droit international de la migration et Affaires juridiques	3	1	417 000	3	1	305 000	112 000		417 000
Inspecteur général	5	1	633 000	5	1	540 000	93 000		633 000
Services de gestion des migrations	1		134 000	1		134 000			134 000
Retours volontaires assistés	2		162 000	2		162 000			162 000
Lutte contre la traite des personnes	2		186 000	2		186 000			186 000
Migration assistée	2		172 000	2		172 000			172 000
Migration de main-d'œuvre	2		166 000	2		166 000			166 000
Coopération technique en matière de migration	2		177 000	2		177 000			177 000
Personnel d'appui partagé par ces services		1	100 000		1		100 000		100 000
Politique et recherche en matière migratoire et Communications	2	1	391 000	2	1	259 000	132 000		391 000
Médias et Information	1		114 000	1		114 000			114 000
Recherche et Publications	3	3	559 000	3	3	227 000	332 000		559 000
Relations extérieures	1	1	278 000	1	1	150 000	128 000		278 000
Relations avec les donateurs	4	1	400 000	4	1	320 000	80 000		400 000
Secrétariat des réunions	1	3	368 000	1	3	97 000	271 000		368 000
Conseillers régionaux	4	1	491 000	4	1	416 000	75 000		491 000
Traduction	2	2	378 000	2	2	212 000	166 000		378 000
Gestion des ressources	1	1	231 000	1	1	123 000	108 000		231 000
Comptabilité	2	4	650 000	2	4	181 000	469 000		650 000
Budget	2	1	311 000	2	1	180 000	131 000		311 000
Services communs	1	4	531 000	1	4	108 000	423 000		531 000
Gestion des ressources humaines	2	6	902 000	2	6	232 000	670 000		902 000
Médecine du travail	1		91 000	1		91 000			91 000
Perfectionnement et formation du personnel	1	1	177 000	1	1	77 000	100 000		177 000
Trésorerie et gestion des liquidités	1	2	372 000	1	2	124 000	248 000		372 000
Appui aux opérations	1	1	259 000	1	1	136 000	123 000		259 000
Situations de crise et d'après-conflit	1	1	212 000	1	1	109 000	103 000		212 000
Migration assistée									
Gestion des mouvements	3	6	959 000	3	6	280 000	679 000		959 000
Migration et santé	2	1	330 000	2	1	227 000	103 000		330 000
Médiateur			47 000			47 000			47 000
Comité de l'Association du personnel - Personnel d'appui			64 000				64 000		64 000
Total - Siège	63	50	12 094 000	63	50	6 622 000	5 472 000		12 094 000
Bureaux extérieurs									
Centre administratif de Manille	5	14	754 000	5	14	528 000	226 000		754 000
Missions à fonctions régionales (MFR)									
Bangkok, Thaïlande	2	1	282 000	2	1	192 000	90 000		282 000
Bruxelles, Belgique	2	1	312 000	2	1	201 000	111 000		312 000
Budapest, Hongrie	1	1	168 000	1	1	101 000	67 000		168 000
Buenos Aires, Argentine	2	1	231 000	2	1	202 000	29 000		231 000
Le Caire, Égypte	2	1	236 000	2	1	187 000	49 000		236 000
Canberra, Australie	1		118 000	1		118 000			118 000
Dakar, Sénégal	1	1	141 000	1	1	109 000	32 000		141 000
Dacca, Bangladesh	1	1	122 000	1	1	106 000	16 000		122 000
Helsinki, Finlande	1	1	195 000	1	1	105 000	90 000		195 000
Islamabad, Pakistan	1	1	137 000	1	1	109 000	28 000		137 000
Lima, Pérou	1	1	171 000	1	1	125 000	46 000		171 000
Nairobi, Kenya	1	1	154 000	1	1	132 000	22 000		154 000
Prétoria, Afrique du Sud	1	1	159 000	1	1	123 000	36 000		159 000
Rome, Italie	2	1	332 000	2	1	235 000	97 000		332 000
San José, Costa Rica	1	2	225 000	1	2	134 000	91 000		225 000
Washington, États-Unis d'Amérique ²	2	1	319 000	2	1	202 000	117 000		319 000
Total partiel - MFR	22	16	3 302 000	22	16	2 381 000	921 000		3 302 000
Missions spéciales de liaison (MSL)									
Berlin, Allemagne	1		120 000	1		120 000			120 000
Londre, Royaume-Uni	1		146 000	1		146 000			146 000
New York, États-Unis d'Amérique	1		123 000	1		123 000			123 000
Paris, France	1		101 000	1		101 000			101 000
Tokyo, Japon	1		133 000	1		133 000			133 000
Vienne, Autriche	1		134 000	1		134 000			134 000
Total partiel - MSL	6		757 000	6		757 000			757 000
Total - Bureaux extérieurs	33	30	4 813 000	33	30	3 666 000	1 147 000		4 813 000
Total Siège et Bureaux extérieurs	96	80	16 907 000	96	80	10 288 000	6 619 000		16 907 000

suite au verso

PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET

Objets de dépense
(en francs suisses)

	2006 - MC/2176			Estimations révisées pour 2006					
	Effectifs		Montant total	Effectifs		Salaire de base		Autres dépenses	Montant total
	Fonct. ¹	Empl. ¹		Fonct. ¹	Empl. ¹	Fonctionnaires	Employés		
A-1. DÉPENSES FIXES DE PERSONNEL (Statutaires)									
<i>- suite:</i>									
Autres prestations dues au personnel									
Indemnité de poste			4 811 000			4 811 000			4 811 000
Assurances maladie et accident			1 517 000			1 214 000	303 000		1 517 000
Cotisations à la Caisse de prévoyance			4 073 000			3 075 000	998 000		4 073 000
Versements à la cessation de service			620 000					620 000	620 000
A-1. - Total partiel - Dépenses fixes de personnel (Statutaires)	96	80	27 928 000	96	80	19 388 000	7 920 000	620 000	27 928 000
A-2. DÉPENSES VARIABLES DE PERSONNEL (Statutaires):									
Prime de mobilité et de sujétion			328 000			328 000			328 000
Allocation pour charge de famille			586 000			295 000	291 000		586 000
Prime de connaissances linguistiques			106 000				106 000		106 000
Allocation de logement			126 000			126 000			126 000
Indemnités pour frais d'étude			974 000			974 000			974 000
Congés dans les foyers			195 000			195 000			195 000
Frais de voyage lors de la nomination ou du transfert			245 000					245 000	245 000
Indemnité d'installation			195 000					195 000	195 000
A-2. - Total partiel - Dépenses variables de personnel (Statutaires)			2 755 000			1 918 000	397 000	440 000	2 755 000
Total - Traitements et indemnités	96	80	30 683 000	96	80	21 306 000	8 317 000	1 060 000	30 683 000
B-1. DÉPENSES FIXES NON LIÉES AU PERSONNEL (Statutaires)									
Amortissement, location et entretien des bâtiments			1 268 000					1 268 000	1 268 000
B-2. DÉPENSES VARIABLES NON LIÉES AU PERSONNEL:									
FRAIS GÉNÉRAUX DE BUREAUX									
Achat et entretien de matériel et mobilier de bureau			308 000					308 000	308 000
Achat et entretien de matériel TI/TED			1 457 000					1 457 000	1 457 000
Fournitures de bureau, travaux d'imprimerie et autres services			350 000					350 000	350 000
Total - Frais généraux de bureaux			3 383 000					3 383 000	3 383 000
COMMUNICATIONS									
Courrier électronique			500 000					500 000	500 000
Téléphone			245 000					245 000	245 000
Télécopie			50 000					50 000	50 000
Poste et messagerie			170 000					170 000	170 000
Total - Communications			965 000					965 000	965 000
SERVICES CONTRACTUELS									
Vérification externe des comptes			80 000					80 000	80 000
Formation du personnel			625 000					625 000	625 000
Consultants			50 000					50 000	50 000
Assurances, frais de banque, sécurité, etc.			409 000					409 000	409 000
Total - Services contractuels			1 164 000					1 164 000	1 164 000
SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS									
Réunions de l'OIM									
Salaires			335 000					335 000	335 000
Documents			35 000					35 000	35 000
Location de bureaux, matériel, etc.			65 000					65 000	65 000
Total - Sessions des organes directeurs			435 000					435 000	435 000
INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION			1 031 000					1 031 000	1 031 000
B-2. - Total partiel - Dépenses variables non liées au personnel			5 710 000					5 710 000	5 710 000
Réductions à déterminer			(542 000)					(108 000)	(108 000)
Réductions identifiées³								(434 000)	(434 000)
TOTAL GÉNÉRAL	96	80	37 119 000	96	80	21 306 000	8 317 000	7 496 000	37 119 000

Note 1: A l'OIM, les fonctionnaires relèvent de la catégorie des "administrateurs"; les employés relèvent de la catégorie des "services généraux" (recrutés au plan local).

Note 2: Y compris un poste de l'unité Médias et Information transféré à partir du Siège.

Note 3: Les réductions identifiées correspondent en majeure partie à des économies réalisées par le maintien provisoire en vacance de certains postes qui auraient dû être pourvus.

FINANCEMENT DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET

BARÈME DES QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS ASSIGNÉES
(en francs suisses)

	Quotes-parts pour 2005 %	2005 Contributions	Quotes-parts pour 2006 %	2006 Contributions
ÉTATS MEMBRES				
Afghanistan	0.035	12 963	0.035	12 828
Albanie	0.035	12 963	0.035	12 828
Algérie	0.085	31 483	0.083	30 422
Angola	0.035	12 963	0.035	12 828
Argentine	1.070	396 309	1.045	383 018
Arménie	0.035	12 963	0.035	12 828
Australie	1.781	659 651	1.740	637 752
Autriche	0.961	355 938	0.939	344 166
Azerbaïdjan	0.035	12 963	0.035	12 828
Bahamas	0.035	12 963	0.035	12 828
Bangladesh	0.035	12 963	0.035	12 828
Belgique	1.196	442 978	1.168	428 100
Belize	0.035	12 963	0.035	12 828
Bénin	0.035	12 963	0.035	12 828
Bolivie	0.035	12 963	0.035	12 828
Bosnie-Herzégovine*	0.035	7 316	0.035	12 828
Brésil	1.702	630 391	1.665	610 263
Bulgarie	0.035	12 963	0.035	12 828
Burkina Faso	0.035	12 963	0.035	12 828
Cambodge	0.035	12 963	0.035	12 828
Canada	3.148	1 165 964	3.075	1 127 062
Cap-Vert	0.035	12 963	0.035	12 828
Chili	0.250	92 596	0.244	89 432
Colombie	0.173	64 076	0.169	61 943
Congo	0.035	12 963	0.035	12 828
Costa Rica	0.035	12 963	0.035	12 828
Côte d'Ivoire	0.035	12 963	0.035	12 828
Croatie	0.041	15 186	0.040	14 661
Chypre	0.044	16 297	0.043	15 761
République tchèque	0.205	75 928	0.200	73 305
République démocratique du Congo	0.035	12 963	0.035	12 828
Danemark	0.803	297 417	0.785	287 721
République dominicaine	0.039	14 445	0.038	13 928
Équateur	0.035	12 963	0.035	12 828
Égypte	0.134	49 631	0.131	48 015
El Salvador	0.035	12 963	0.035	12 828
Estonie	0.035	12 963	0.035	12 828
Finlande	0.596	220 748	0.583	213 684
France	6.748	2 499 344	6.591	2 415 763
Gabon*	0.035	7 316	0.035	12 828
Gambie	0.035	12 963	0.035	12 828
Georgie	0.035	12 963	0.035	12 828
Allemagne	9.693	3 590 121	9.468	3 470 254
Grèce	0.593	219 637	0.579	212 217
Guatemala	0.035	12 963	0.035	12 828
Guinée	0.035	12 963	0.035	12 828
Guinée-Bissau	0.035	12 963	0.035	12 828
Haïti	0.035	12 963	0.035	12 828
Honduras	0.035	12 963	0.035	12 828
Hongrie	0.141	52 224	0.138	50 580
Iran (République islamique d')	0.176	65 187	0.172	63 042
Irlande	0.392	145 190	0.383	140 379
Israël	0.523	193 710	0.510	186 927
Italie	5.466	2 024 513	5.339	1 956 872
Jamaïque*	0.035	7 316	0.035	12 828
Japon	19.468	7 210 613	19.468	7 135 497
Jordanie	0.035	12 963	0.035	12 828
Kazakhstan	0.035	12 963	0.035	12 828
Kenya	0.035	12 963	0.035	12 828
Kirghizistan	0.035	12 963	0.035	12 828
Lettonie	0.035	12 963	0.035	12 828
Libéria	0.035	12 963	0.035	12 828

suite au verso

FINANCEMENT DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET

BARÈME DES QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS ASSIGNÉES
(en francs suisses)

	Quotes-parts pour 2005 %	2005 Contributions	Quotes-parts pour 2006 %	2006 Contributions
ÉTATS MEMBRES				
Jamahiriya arabe libyenne	0.148	54 817	0.144	52 779
Lituanie	0.035	12 963	0.035	12 828
Luxembourg	0.086	31 853	0.084	30 788
Madagascar	0.035	12 963	0.035	12 828
Mali	0.035	12 963	0.035	12 828
Malte	0.035	12 963	0.035	12 828
Mauritanie	0.035	12 963	0.035	12 828
Mexique	2.107	780 396	2.058	754 307
Maroc	0.053	19 630	0.051	18 693
Pays-Bas	1.891	700 393	1.847	676 970
Nouvelle-Zélande	0.247	91 484	0.242	88 699
Nicaragua	0.035	12 963	0.035	12 828
Niger	0.035	12 963	0.035	12 828
Nigéria	0.047	17 408	0.046	16 860
Norvège	0.760	281 491	0.742	271 961
Pakistan	0.062	22 964	0.060	21 991
Panama	0.035	12 963	0.035	12 828
Paraguay	0.035	12 963	0.035	12 828
Pérou	0.103	38 149	0.101	37 019
Philippines	0.106	39 261	0.104	38 119
Pologne	0.516	191 117	0.504	184 728
Portugal	0.526	194 821	0.514	188 393
République de Corée	1.796	665 207	1.796	658 277
République de Moldova	0.035	12 963	0.035	12 828
Roumanie	0.067	24 816	0.066	24 191
Rwanda	0.035	12 963	0.035	12 828
Sénégal	0.035	12 963	0.035	12 828
Serbie-et-Monténégro	0.035	12 963	0.035	12 828
Sierra Leone	0.035	12 963	0.035	12 828
Slovaquie	0.057	21 112	0.056	20 525
Slovénie	0.092	34 075	0.090	32 987
Afrique du Sud	0.327	121 115	0.319	116 921
Sri Lanka	0.035	12 963	0.035	12 828
Soudan	0.035	12 963	0.035	12 828
Suède	1.117	413 717	1.091	399 878
Suisse	1.339	495 942	1.308	479 414
Tadjikistan	0.035	12 963	0.035	12 828
Thaïlande	0.234	86 670	0.228	83 568
Tunisie	0.036	13 334	0.035	12 828
Turquie	0.416	154 079	0.407	149 175
Ouganda	0.035	12 963	0.035	12 828
Ukraine	0.044	16 297	0.043	15 761
Royaume-Uni	6.856	2 539 345	6.697	2 454 614
République-Unie de Tanzanie	0.035	12 963	0.035	12 828
États-Unis d'Amérique	25.740	9 533 654	25.740	9 434 339
Uruguay	0.054	20 001	0.052	19 059
Venezuela (République bolivarienne de)	0.191	70 743	0.187	68 540
Yémen	0.035	12 963	0.035	12 828
Zambie	0.035	12 963	0.035	12 828
Zimbabwe	0.035	12 963	0.035	12 828
Total partiel	102.511	37 951 344	101.273	37 119 000
Bélarus**			0.035	12 828
Cameroun**			0.035	12 828
Ghana**			0.035	12 828
Togo**			0.035	12 828
Total	102.511	37 951 344	101.413	37 170 312

* Les contributions de ces États Membres pour l'année 2005 sont calculées au prorata de leur date d'adhésion à l'Organisation, soit juin 2005.

** Étant donné que les demandes d'adhésion de ces pays ont été reçues après approbation du barème des quotes-parts par le Comité exécutif, l'inclusion de leurs quotes-parts dans le barème devra faire l'objet d'une décision des États Membres à l'occasion du prochain réajustement du barème.

Remarque: L'Organisation totalise aujourd'hui 116 États Membres.

PARTIE II
OPÉRATIONS

(montants exprimés en dollars des États-Unis)

FINANCEMENT DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET***Récapitulation des contributions volontaires escomptées par source de financement pour 2006**

Les contributions à la partie opérationnelle du budget comprennent:

des contributions à affectation spéciale pour des programmes et projets spécifiques, les remboursements effectués par les gouvernements, les migrants, les répondants, les agences et autres; et,

des recettes diverses dont des contributions sans affectation spéciale émanant de gouvernements ou de bailleurs de fonds, et des intérêts créditeurs.

	USD	USD
TOTAL DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET		612 820 000
Contributions à affectation spéciale:		
<u>Remboursement des frais de transport et dépenses connexes</u>		
Remboursement des frais de transport et dépenses connexes par les gouvernements, les organisations internationales et les agences bénévoles	7 865 400	
Fonds de prêt aux réfugiés (principalement le Gouvernement des États-Unis)	103 540 200	
<u>Total des remboursements</u>	<u>111 405 600</u>	
<u>Contributions à affectation spéciale escomptées des gouvernements, des institutions intergouvernementales, des migrants, des répondants, des agences bénévoles et autres</u>		
	497 000 400	
Total des contributions à affectation spéciale		608 406 000
<u>Recettes diverses</u>		
Contributions sans affectation spéciale	2 414 000	
Intérêts créditeurs	2 000 000	
<u>Total des recettes diverses</u>		<u>4 414 000</u>
TOTAL DES RESSOURCES ESCOMPTÉES		612 820 000

* La ventilation des contributions à la partie opérationnelle du budget se trouve en page 13.

SOURCES ET APPLICATION DES REVENUS DISCRÉTIONNAIRES

14. Le niveau d'activités a augmenté et les projections de revenus discrétionnaires sont donc passées de 19,5 millions à 23,7 millions USD. Les détails de l'allocation de cette rentrée supplémentaire de fonds sont donnés dans la section VIII ci-après.

	USD	USD
Sources:		
Contributions sans affectation spéciale		2 414 000
Intérêts créditeurs		2 000 000
Revenus provenant des frais généraux liés aux projets		
Portion générale de la commission sur frais généraux		13 616 000
Portion de la commission destinée au financement de la redevance de l'UNDSS		3 670 000
Frais généraux additionnels de 2005		2 000 000
Total des revenus provenant des frais généraux liés à des projets		19 286 000
	Total	23 700 000

Affectation:

Personnel et services au Siège	4 419 700
Personnel et services, y compris les capitaux d'amorçage de projets pour les missions à fonctions régionales *	4 167 600
Personnel et services au Centre administratif de Manille	1 972 100
Personnel et services dans les missions spéciales de liaison	803 400
Personnel et services dans les missions de pays	2 677 200
Activités et appuis à l'échelle mondiale	4 590 000
Fonds 1035	1 400 000
Couverture de la redevance de l'UNDSS	3 670 000
	Total 23 700 000

* Les missions à fonctions régionales (MFR) sont autorisées à utiliser cette allocation de fonds de façon flexible en fonction de leurs besoins, notamment pour compléter et soutenir des initiatives d'élaboration de projets, ou comme capital d'amorçage pour le lancement de nouveaux projets.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

15. Le tableau en page 13 indique les contributions volontaires escomptées à la partie opérationnelle du budget pour 2006, après révision.

16. Ce tableau contient les contributions escomptées des gouvernements et des donateurs multilatéraux. Les contributions à affectation spéciale sont réparties entre "contributions remboursables" pour les services liés aux transports dans le cadre des programmes de réinstallation, et en "autres" contributions. Les contributions reçues anticipativement ou non complètement utilisées au cours des années précédentes ont été reportées et appliquées en cours d'exercice pour le financement des activités au titre desquelles des fonds avaient été réservés.

17. Les chiffres de la colonne "Contributions sans affectation spéciale" sont le résultat d'entretiens spécifiques, de notifications reçues et d'accords conclus avec les États Membres, ou des calculs effectués sur la base du "Plan type des contributions volontaires à la partie opérationnelle du budget" (que le Conseil a approuvé aux termes de sa résolution n° 470 (XXXIII)). L'estimation totale originale indiquée dans le document MC/2176 a été revue à la baisse à la suite de la notification faite par le Gouvernement du Luxembourg selon laquelle il n'apporterait pas de crédits sans affectation spéciale.

18. Ces dernières années, certains donateurs qui soutiennent les travaux de l'Organisation à l'aide de contributions sans affectation spéciale ont fait connaître leur préférence pour le financement d'activités spécifiques tendant directement vers la réalisation des objectifs qui leur sont propres sur la scène migratoire. L'Administration aimerait souligner à ce propos que le soutien qu'elle reçoit des donateurs sous la forme de contributions volontaires sans affectation spéciale constitue une source de financement très importante pour l'Organisation. Elle est ainsi mise en mesure de réagir rapidement aux besoins migratoires qui se posent d'urgence et de renforcer les capacités de l'Organisation pour ce qui est de mettre au point et de lancer des activités sans attendre d'avoir pu obtenir un financement. Les fonds de ce type sont en outre nécessaires pour soutenir les structures de l'OIM et assurer des fonctions centrales essentielles.

19. L'Administration continuera à explorer les possibilités de se procurer auprès des États Membres des contributions sans affectation spéciale, même pour des montants modestes ou sous la forme de contributions. Toutes ces contributions aident à promouvoir les migrations ordonnées et à soutenir l'action de l'Organisation en facilitant le débat mondial sur les questions migratoires et la mise en place de stratégies et de politiques de gestion des migrations complètes et efficaces.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET POUR 2006

ÉTATS MEMBRES	Contributions sans affectation spéciale	Contributions à affectation spéciale	Total
	USD	Remboursables* Autres USD	
Argentine	-	-	2 566 900
Australie	-	5 066 500	33 686 600
Autriche	257 000	-	1 451 100
Belgique	844 000	-	6 597 300
Belize	-	-	5 000
Canada	-	-	11 969 400
Chili	-	13 600	2 011 000
Colombie	-	-	1 005 200
Costa Rica	-	-	5 000
Croatie	-	-	166 800
République tchèque	-	-	980 000
Danemark	-	439 700	5 548 300
République dominicaine	-	-	5 000
Équateur	-	-	1 903 200
El Salvador	-	-	54 600
Finlande	-	501 600	2 465 300
Allemagne	-	-	11 754 400
Grèce	-	-	780 900
Guatemala	-	-	3 081 700
Guinée-Bissau	-	-	153 600
Honduras	-	-	5 000
Hongrie	-	37 100	-
Irlande	-	-	1 606 500
Italie	-	-	10 878 400
Japon	-	-	9 791 600
Lettonie	-	-	36 300
Mexique	-	-	1 220 100
Pays-Bas	-	-	18 957 600
Nouvelle-Zélande	-	-	1 606 500
Nicaragua	-	-	5 000
Norvège	-	-	5 931 700
Panama	-	-	5 000
Paraguay	-	-	20 000
Pérou	-	-	12 901 800
Pologne	-	-	224 400
Portugal	-	-	321 700
République de Corée	-	-	379 600
Roumanie	-	-	496 600
Slovaquie	-	-	71 900
Suède	-	837 800	9 038 300
Suisse	313 000	-	4 235 350
Royaume-Uni	-	-	28 857 500
États-Unis d'Amérique	1 000 000	85 540 200	96 714 000
Uruguay	-	-	316 200
Total - États Membres	2 414 000	92 436 500	289 812 350
AUTRES			
Koweït	-	-	257 900
Espagne	-	-	949 900
Organisations du système ONU	-	969 100	16 114 300
Union européenne	-	-	59 746 300
Remboursement de prêts consentis à des réfugiés	-	18 000 000	-
Migrants, répondants, agences bénévoles et autres	-	-	78 153 900
Banque mondiale	-	-	1 264 700
Fonds de prêt aux migrants	-	-	180 200
Fondation "Mémoire, responsabilité et avenir"	-	-	36 130 900
Fonds du Règlement dans le cadre du contentieux contre les banques suisses	-	-	13 085 900
Fonds global	-	-	864 400
Secteur privé	-	-	359 650
Intérêts créditeurs	2 000 000	-	-
Intérêts produits par le Fonds de dotation Sasakawa	-	-	80 000
Total général	4 414 000	111 405 600	497 000 400
		608 406 000	

* Remboursements ou pré-paiements escomptés des gouvernements, des organisations internationales et des agences bénévoles, principalement dans le cadre de programmes de transport pour réinstallation.

Services / Appuis

I. GESTION DES MOUVEMENTS ET DE LA MIGRATION EN SITUATION DE CRISE OU D'APRÈS-CONFLIT

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
I.1	Aide à la réinstallation	106 032 700		106 032 700
I.2	Aide au rapatriement	2 094 700	723 200	2 817 900
I.3	Opérations d'assistance dans le cadre de situations de crise ou d'après-crise	88 933 600	104 774 600	193 708 200
	Total	197 061 000	105 497 800	302 558 800

Aperçu d'ensemble

20. Les ajustements apportés dans cette révision du Programme et Budget pour 2006 reflètent la situation actuelle et les projections d'activités jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire. Les descriptions de programme rendent uniquement compte des activités qui ont changé ou qui ont été entreprises depuis l'approbation par le Conseil, en décembre 2005, du Programme et Budget pour 2006.

21. Les ressources budgétisées dans cette section ont augmenté de 197,1 millions USD pour s'établir à 302,6 millions USD. Cette augmentation de 105,5 millions USD se rapporte pour l'essentiel à l'aide d'urgence apportée aux déplacés internes en Afrique et en Amérique latine, aux projets d'aide à la remise en état des territoires concernés en Asie, à l'aide d'urgence aux victimes du tremblement de terre au Pakistan et aux missions d'observation des élections déployées par l'Union européenne dans plusieurs pays.

I.2 Aide au rapatriement

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
I.2.1	Aide générale au rapatriement	1 362 800		1 362 800
I.2.2	Transport et assistance logistique destinés aux réfugiés angolais qui rentrent de Zambie	731 900		731 900
I.2.3	Rapatriement volontaire de Libériens du Ghana et du Nigéria		723 200	723 200
	Total	2 094 700	723 200	2 817 900

I.2.3 Rapatriement volontaire de Libériens du Ghana et du Nigéria

22. Suite à une demande du HCR et des Gouvernements ghanéen et nigérian, l'OIM fournira une assistance logistique pour le transport des réfugiés libériens au départ de ces deux pays. Dans le cadre de ce projet, l'Organisation offrira en outre des services d'évaluation sanitaire précédant le départ et veillera à ce qu'il soit satisfait aux exigences minimales en matière d'immunisation, et à ce que tous les bénéficiaires soient en condition physique pour voyager. Elle d'efforcera de répondre aux inquiétudes soulevées à propos de la réintégration et de faire face aux questions soulevées par

les réfugiés en liaison avec leur rapatriement. À leur arrivée à Monrovia, les réfugiés seront transportés jusque dans leur communauté d'origine.

Ressources budgétisées: 723 200 USD

I.3 Opérations d'assistance dans le cadre de situations de crise ou d'après-crise

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
I.3.1	Gestion de conflits en Angola	406 000		406 000
I.3.2	Recherche et renforcement des capacités en matière de gestion de conflits en Éthiopie	416 200		416 200
I.3.3	Aide au retour viable de déplacés internes au Soudan	2 574 300	6 209 100	8 783 400
I.3.4	Aide aux victimes de déplacements urbains au Zimbabwe	250 000	1 331 700	1 581 700
I.3.5	Aide d'urgence aux populations itinérantes et vulnérables du Zimbabwe	1 199 000	992 600	2 191 600
I.3.6	Programme d'appui au Ministère en charge des personnes déplacées et des migrations en Iraq	2 494 700		2 494 700
I.3.7	Formation de départ aux questions sécuritaires (SAIT) – Iraq	12 400	592 000	604 400
I.3.8	Aide aux déplacés internes en Iraq	2 372 000	1 625 800	3 997 800
I.3.9	Renforcement des droits politiques et du système d'octroi du droit de vote à l'intention de migrants chassés de leurs foyers par des conflits	137 600		137 600
I.3.10	Assistance aux déplacés internes et aux communautés d'accueil en Colombie	3 110 300	13 393 800	16 504 100
I.3.11	Programme d'appui aux ex-enfants soldats et aux victimes des conflits armés en Colombie	978 200	319 400	1 297 600
I.3.12	Programme de renforcement de la paix en Colombie	2 248 800	386 000	2 634 800
I.3.13	Renforcement des capacités du système éducatif dans certaines communautés du Costa Rica	96 000		96 000
I.3.14	Retour à la vie civile de militaires démobilisés au Guatemala	160 600		160 600
I.3.15	Aide à Haïti pendant une période transitoire	7 699 700		7 699 700
I.3.16	Réinstallation de familles déplacées en Haïti	36 500		36 500
I.3.17	Reconstruction basée sur des projets à impact rapide en Afghanistan	28 378 600		28 378 600

I.3.18	Projet de stabilisation communautaire et de diversification de moyens d'existence en Afghanistan	437 800	16 048 900	16 486 700
I.3.19	Démobilisation et réintégration des ex-combattants en Afghanistan	649 300	1 105 600	1 754 900
I.3.20	Réintégration durable de déplacés internes en Afghanistan	139 700	532 300	672 000
I.3.21	Gestion et traitement des dossiers de migrants en situation irrégulière dans l'attente d'une réinstallation en Australie	18 881 300		18 881 300
I.3.22	Aide au redressement de l'Indonésie et du Sri Lanka après le tsunami	16 254 600	23 058 200	39 312 800
I.3.23	Réintégration d'ex-combattants en Angola		468 600	468 600
I.3.24	Assistance axée sur la facilitation du retour des réfugiés et des déplacés internes en République démocratique du Congo		376 100	376 100
I.3.25	Assistance technique à l'Unité de gestion financière et des achats en Guinée-Bissau		153 600	153 600
I.3.26	Aide au transport des déplacés internes au Libéria		132 000	132 000
I.3.27	Évaluation des déplacés internes en Ouganda		29 200	29 200
I.3.28	Soutien au processus électoral en Iraq		2 677 000	2 677 000
I.3.29	Protection des terres et des biens des déplacés internes en Colombie		1 558 000	1 558 000
I.3.30	Démobilisation et réintégration d'ex-combattants et de détenus dans la province d'Aceh, en Indonésie		7 309 200	7 309 200
I.3.31	Aide à la population vulnérable touchée par les catastrophes naturelles au Kirghizistan		97 400	97 400
I.3.32	Secours d'urgence aux victimes de tremblements de terre au Pakistan		12 970 500	12 970 500
I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne		10 730 500	10 730 500
I.3.34	Formation du Corps de protection du Kosovo		901 900	901 900
I.3.35	Partenariat de l'OTAN pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Paix, destiné à assister le personnel militaire excédentaire en Serbie-et-Monténégro		1 775 200	1 775 200
	Total	88 933 600	104 774 600	193 708 200

I.3.3 Aide au retour viable de déplacés internes au Soudan

23. L'un des éléments critiques de cette activité qui se poursuit est le volume des données que l'OIM recueille et analyse, et qui doivent servir de base pour la coordination et la fourniture d'une assistance ciblée aux rapatriés au Soudan. Les fonds additionnels reçus seront mis à profit pour apporter des réponses ciblées et appropriées aux besoins des déplacés internes qui rentrent dans leur pays, aux réfugiés et à leurs communautés. Il s'agira notamment de fournir des informations actualisées sur les personnes rapatriées en vue de faciliter la prise de décision, la coordination des camps et le soutien aux communautés bénéficiaires (distribution de "paquets" remis lors du retour, en ce compris des matériaux pour la construction d'abris et la remise en état des installations communautaires).

Ressources budgétisées: 8 783 400 USD

I.3.4 Aide aux victimes de déplacements urbains au Zimbabwe

24. Les ressources budgétisées pour cette activité ont augmenté, car de nouveaux crédits ont été reçus pour faire face aux besoins humanitaires urgents des victimes des déplacements urbains dans ce pays, moyennant la fourniture d'articles non alimentaires, de transports, de soins de santé, de traitements médicaux et d'installations d'assainissement.

Ressources budgétisées: 1 581 700 USD

I.3.5 Aide d'urgence aux populations itinérantes et vulnérables du Zimbabwe

25. Grâce aux contributions financières additionnelles reçues, l'OIM, en partenariat avec d'autres institutions et des ONG, continuera à fournir des articles non alimentaires et des vivres aux populations mobiles et vulnérables du Zimbabwe, pour les aider à survivre dans cette situation difficile.

Ressources budgétisées: 2 191 600 USD

I.3.7 Formation de départ aux questions sécuritaires (SAIT) – Iraq

26. Les crédits supplémentaires reçus seront mis à profit pour continuer à encourager la prise de conscience des questions de sécurité par les membres du personnel, en leur permettant de travailler efficacement tout en réduisant au minimum les risques personnels dans la situation sécuritaire sérieuse qui règne en Iraq. La formation SAIT continuera d'aider à diminuer les risques pour la sécurité auxquels sont confrontés les membres du personnel des Nations Unies sur le terrain en renforçant leur compréhension à la fois de la situation sécuritaire et leur capacité à réagir dans des circonstances où leur sécurité personnelle pourrait être exposée.

Ressources budgétisées: 604 400 USD

I.3.8 Aide aux déplacés internes en Iraq

27. Dans le cadre de ce projet qui se poursuit, les fonds additionnels reçus permettront à l'OIM de continuer à appuyer les efforts visant à répondre aux besoins des déplacés internes en Iraq en coordonnant la gestion des camps et en fournissant une assistance technique au niveau des enregistrements. Cela facilitera les mécanismes de soutien ciblés pour répondre aux besoins des déplacés internes.

Ressources budgétisées: 3 997 800 USD

I.3.10 Assistance aux déplacés internes et aux communautés d'accueil en Colombie

28. La stratégie de cette entreprise intégrée qui se poursuit pour répondre à la crise ancienne que traverse la Colombie avec ses déplacés internes sera de mettre à profit les atouts techniques des organisations participantes. L'OIM fournira par conséquent aux déplacés internes et aux autres groupes vulnérables un éventail complet d'appuis techniques et matériels dans le domaine de l'éducation, de la santé, du logement, de l'infrastructure, de l'aide d'urgence et de la mise sur pied d'emplois rémunérateurs, ce qui permettra aux bénéficiaires de s'acheminer vers la stabilité et l'autosuffisance à long terme. L'OIM engagera en outre des efforts de renforcement de capacités institutionnelles en vue de répondre aux besoins persistants des populations ciblées.

Ressources budgétisées: 16 504 100 USD

I.3.11 Programme d'appui aux ex-enfants soldats et aux victimes des conflits armés en Colombie

29. Grâce aux crédits supplémentaires reçus, l'OIM continuera d'appuyer les efforts du Gouvernement colombien pour aider les ex-enfants soldats et les victimes de conflits armés en Colombie à se réinsérer dans la vie civile. Des solutions de réintégration durable et viable continueront d'être cherchées à l'aide d'une assistance financière et technique ciblée devant faciliter une meilleure coordination entre les acteurs institutionnels clés.

Ressources budgétisées: 1 297 600 USD

I.3.12 Programme de renforcement de la paix en Colombie

30. À l'aide des crédits supplémentaires reçus, des services additionnels seront assurés dans le cadre de ce projet qui se poursuit, afin d'appuyer les efforts visant à renforcer la paix en Colombie. Des centres de coexistence seront créés dans les communautés vulnérables, où la présence des autorités locales est minime. Ces centres fourniront à la population l'accès à différents services, par exemple des services de conseil juridique, une assistance psychologique et des services de conciliation destinés à prévenir les violences et à promouvoir la coexistence pacifique.

Ressources budgétisées: 2 634 800 USD

I.3.18 Projet de stabilisation communautaire et de diversification des moyens d'existence en Afghanistan

31. En accord avec la stratégie générale consistant à arrêter le processus d'émigration des communautés afghanes, l'OIM continuera, dans le cadre de cette entreprise qui se poursuit, à soutenir les projets de développement en vue d'améliorer les systèmes d'adduction d'eau, de remettre en état et de construire des routes, et de remettre en état des bâtiments gouvernementaux et d'autres infrastructures communautaires. Elle renforcera ainsi les capacités des communautés à soutenir adéquatement les populations locales et les rapatriés. Elle maintiendra en outre des activités de construction et de remise en état d'écoles et de cliniques dans différentes provinces afghanes.

Ressources budgétisées: 16 486 700 USD

I.3.19 Démobilisation et réintégration des ex-combattants en Afghanistan

32. Des contributions financières complémentaires ont été reçues pour la démobilisation et la réintégration des ex-combattants, dans le cadre des efforts qui se poursuivent pour consolider la sécurité en Afghanistan. Pour rendre cette entreprise viable, des informations seront fournies sur

les opportunités d'emploi et de placement offertes aux candidats ayant un profil correspondant aux ouvertures offertes par des entreprises publiques et privées.

Ressources budgétisées: 1 754 900 USD

I.3.20 Réintégration durable de déplacés internes en Afghanistan

33. À l'aide des nouveaux crédits reçus, les activités déployées dans le cadre de ce projet qui se poursuit, consistant à venir en aide aux déplacés internes désireux de regagner leur communauté d'origine, seront élargies en vue de prévenir de nouveaux déplacements internes dus à la sécheresse.

Ressources budgétisées: 672 000 USD

I.3.22 Aide au redressement de l'Indonésie et du Sri Lanka après le tsunami

34. Grâce aux crédits supplémentaires reçus, l'OIM a considérablement élargi ses activités d'aide aux victimes du tsunami. Elle a entrepris de planifier la transition entre la phase de reconstruction tout en poursuivant son aide, en collaboration avec divers partenaires, afin de construire des refuges comportant des systèmes améliorés d'adduction d'eau et d'assainissement, ce qui assurera la conformité avec des normes sanitaires minimales. Suite à une première évaluation des besoins, une assistance axée sur la récupération des moyens d'existence sera fournie aux personnes vulnérables afin d'augmenter leurs capacités économiques. Dans le cadre d'un projet en cours de construction de refuges et à la demande de l'UNICEF, l'OIM construira des centres destinés aux enfants et des écoles dans un certain nombre de régions touchées par le tsunami. L'objectif stratégique de l'action de l'OIM est de soutenir la remise en état générale et la reconstruction de la région frappée par le tsunami, l'objectif à long terme étant de favoriser le développement durable et la reconstruction des communautés.

Ressources budgétisées: 39 312 800 USD

I.3.23 Réintégration d'ex-combattants en Angola

35. Suite à la signature de l'Accord de Paix en 2002, l'armée a été démobilisée, mais le soutien immédiat à la réinstallation apporté aux soldats démobilisés n'a pas été suffisant pour leur réintégration complète dans les communautés d'origine. La municipalité de Mungo, qui héberge un grand nombre de soldats démobilisés, est confrontée à un large éventail de difficultés, telles que le manque de vivres et un taux de chômage élevé, notamment chez les plus jeunes. Cette municipalité compte en outre le nombre le plus élevé d'enfants n'ayant pas accès à un enseignement de base. Cette situation est encore aggravée par le mauvais état des routes, qui rend difficile le transport de produits alimentaires entre les villages et les marchés urbains les plus proches. Ce projet vise par conséquent à favoriser la réintégration économique et sociale des ex-combattants en fournissant une formation destinée à leur permettre d'acquérir des compétences et en leur apportant un équipement et des ressources de base, dont ils ont besoin pour de petits projets susceptibles de leur apporter des rentrées de fonds. La participation communautaire sera encouragée dans le souci d'améliorer l'infrastructure locale et de créer un environnement propice à la réintégration durable. Durant toute la mise en œuvre du projet, les ex-combattants et les membres de leur famille seront directement associés à la planification et à la mise en œuvre de toutes les activités afin d'encourager un sentiment de propriété concernant les initiatives de développement durable.

Ressources budgétisées: 468 600 USD

I.3.24 Assistance axée sur la facilitation du retour des réfugiés et des déplacés internes en République démocratique du Congo

36. Le but général de ce projet est de faciliter le retour des réfugiés congolais se trouvant actuellement en Zambie et des déplacés internes congolais se trouvant dans la province Nord-Est du Katanga. Afin d'améliorer les conditions de vie des populations locales ayant eu à souffrir du conflit et d'encourager les réfugiés et les déplacés internes à regagner leur communauté d'origine, l'OIM aidera à remettre en état les routes de la région du Katanga afin de favoriser les échanges commerciaux et de réduire la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire.

Ressources budgétisées: 376 100 USD

I.3.25 Assistance technique à l'Unité de gestion financière et des achats en Guinée-Bissau

37. Ce projet vise à soutenir les efforts du Gouvernement de la Guinée-Bissau visant à restaurer une paix durable en facilitant la démobilisation et la réintégration des anciens combattants, conformément aux dispositions du Programme national de réconciliation et de reconstruction (PNRR). Conformément à un accord signé avec la Banque mondiale et selon les indications fournies par le gouvernement donateur, l'OIM apportera une assistance technique portant sur la mise au point de politiques et de procédures de gestion financière et d'achat. Elle facilitera en outre l'établissement d'une formule globale de gestion financière informatisée et la mise au point de systèmes permettant d'assurer le suivi des achats et des services.

Ressources budgétisées: 153 600 USD

I.3.26 Aide au transport des déplacés internes au Libéria

38. Les années de conflits civils au Libéria ont eu pour résultat de déplacer un grand nombre de personnes à l'intérieur des frontières et ont forcé une partie des Libériens à fuir les conflits et à chercher refuge dans les pays voisins. De nombreux déplacés internes vivant dans les camps à proximité de la capitale n'ont pas accès à des moyens d'existence durables. En dépit des épreuves qu'ils traversent, les déplacés internes sont une population dynamique, pleine d'espoir et de ressources. Ils veulent regagner leur région d'origine, reconstruire leurs foyers et rétablir leurs activités économiques détruites par la guerre civile. Pour les y aider, l'OIM doit identifier et enregistrer les déplacés internes les plus vulnérables à l'intérieur des camps et les transporter jusque dans les communautés d'origine de leur choix. Pour cela, ils sont amenés à subir des contrôles médicaux destinés à vérifier qu'ils sont médicalement aptes à voyager.

Ressources budgétisées: 132 000 USD

I.3.27 Évaluation des déplacés internes en Ouganda

39. Compte tenu de son expérience rationnelle mondiale dans l'évaluation des déplacés internes, l'OIM a été sollicitée pour appuyer les efforts du HCR en vue d'assurer la protection et de répondre aux besoins humanitaires des déplacés internes dans les régions Nord et Est de l'Ouganda. En étroite collaboration avec le gouvernement, le HCR et d'autres organisations internationales et ONG, l'OIM recueillera, analysera et mettra à disposition des informations actualisées et fiables sur les questions de retour, de réinstallation, de réintégration et d'intégration concernant les déplacés internes dans ces régions. Les conclusions de cette évaluation devraient permettre de renforcer la programmation des activités humanitaires, d'améliorer la protection des déplacés internes et de renforcer les capacités des gouvernements et des autorités de district à gérer et à préparer leur réponse concernant les personnes les plus vulnérables.

Ressources budgétisées: 29 200 USD

I.3.28 Soutien au processus électoral en Iraq

40. Forte de l'expérience qu'elle a acquise dans l'organisation – à la demande du Gouvernement intérimaire de l'Iraq – de l'enregistrement des votants et des suffrages pour les élections à l'Assemblée nationale, l'OIM apportera au Gouvernement iraquien une assistance en vue des futures élections et référendums. Ce projet est destiné à aider à l'acquisition de capacités par la Commission électorale indépendante de l'Iraq en vue de mettre sur pied un cadre approprié pour la planification et l'organisation d'élections. Œuvrant sous la tutelle des Nations Unies, l'OIM apportera une assistance technique portant sur le recrutement de personnel qualifié, l'organisation d'activités de formation destinées à développer les compétences et les connaissances, ainsi que la compilation précise des suffrages. Des mesures seront prises pour mettre au point des moyens plus efficaces d'enregistrer les entités politiques, d'accroître la production nationale de matériel électoral et d'améliorer les communications et l'enregistrement des votants, afin de renforcer le processus électoral dans son ensemble.

Ressources budgétisées: 2 677 000 USD

I.3.29 Protection des terres et des biens des déplacés internes en Colombie

41. Les conflits internes ayant touché de vastes régions de la Colombie rurale ont fait que de nombreuses personnes ont été déplacées à l'intérieur des frontières. Les conséquences immédiates sont la perte de terres et de biens. Les familles qui possédaient de la terre, des entreprises et des maisons et avaient accès aux services avant leur déplacement ont tout perdu et sont réduites à vivre dans le dénuement. L'objectif de la seconde phase de ce projet est d'appuyer la mise en œuvre d'instruments juridiques et institutionnels portant sur la protection des biens des déplacés internes et des personnes qui risquent d'être déplacées, afin de faciliter leur stabilisation socio-économique et d'atténuer les risques de perte de biens.

Ressources budgétisées: 1 558 000 USD

I.3.30 Démobilisation et réintégration d'ex-combattants et de détenus dans la province d'Aceh, en Indonésie

42. Conformément à l'Accord de Paix signé entre le Gouvernement indonésien et le Mouvement de libération d'Aceh, l'OIM a entrepris d'aider à faciliter la démobilisation et la réintégration des combattants démobilisés et des prisonniers relâchés. Les bénéficiaires et les membres de leur famille seront aidés à retourner à la vie civile moyennant un processus de socialisation portant sur plusieurs aspects et une campagne de communication axée sur la diffusion d'informations concernant le processus de renforcement de la paix. En outre, il sera procédé à une évaluation générale de leurs besoins. Afin de favoriser la réintégration durable, ce projet mettra surtout l'accent sur le logement, les moyens d'existence durables et les services communautaires (santé et éducation). En collaboration avec les parties prenantes humanitaires compétentes et les autorités gouvernementales, l'OIM développera une base de données consacrée à la réintégration et contenant des informations sur les profils socio-économiques des bénéficiaires. Cette base de données jouera un rôle crucial dans le contrôle du projet et son adaptation aux besoins changeants et aux attentes des bénéficiaires et des membres de leur famille, des communautés d'accueil, des employeurs potentiels, des autorités gouvernementales et autres parties prenantes. Des conseils individuels seront fournis concernant les besoins spécifiques et les préoccupations relatives à l'emploi et à l'accès aux services comme l'éducation et la santé. Ce projet devrait favoriser la stabilité à long terme et la réintégration durable, sachant qu'une information venant à point nommé, précise et non biaisée doit contribuer à renforcer le climat de confiance au sein des communautés dans le processus de redressement socio-économique.

Ressources budgétisées: 7 309 200 USD

I.3.31 Aide à la population vulnérable touchée par les catastrophes naturelles au Kirghizistan

43. Le territoire de la République kirghize se caractérise par une variété de systèmes climatologiques et par de nombreux phénomènes naturels qui peuvent avoir des conséquences graves, telles que tremblements de terre, glissements de terrain et inondations, qui ont pour effets de causer des dommages très conséquents et de déplacer massivement des personnes qui tentent d'échapper à la mort et de trouver ailleurs des conditions de vie meilleures et plus stables. Le principal objectif de ce projet est d'atténuer l'impact que cela peut avoir sur les communautés vulnérables des provinces méridionales de la République kirghize, qui sont parmi les régions les plus exposées aux catastrophes naturelles, et de renforcer les capacités des autorités locales à se préparer à l'éventualité de telles catastrophes. L'OIM envisage à cet effet de sensibiliser la population aux premiers signes d'alerte et de l'amener à de meilleures techniques de construction dans les zones à haut risque. Il est prévu qu'une meilleure planification se traduira par une gestion efficace des migrations internes dans la frange la plus vulnérable de la population touchée par les catastrophes naturelles.

Ressources budgétisées: 97 400 USD

I.3.32 Secours d'urgence aux victimes de tremblements de terre au Pakistan

44. Le tremblement de terre qui a frappé l'Asie du Sud en octobre 2005 a prélevé un lourd tribut en vies humaines et causé des dommages sans précédent à la propriété au Pakistan. Un certain nombre de gouvernements et d'organisations de secours ont offert d'aider le Gouvernement pakistanais à apporter des secours humanitaires immédiats aux victimes. Compte tenu des besoins critiques d'abris d'urgence, l'OIM a commandé des tentes conçues pour permettre à leurs occupants de survivre aux rigueurs de l'hiver, ainsi que des couvertures, le tout ayant été distribué aux victimes les plus vulnérables. L'Organisation a été désignée comme chef de file du groupe d'intervention pour la construction d'abris d'urgence et participe à d'autres groupes du même type, notamment ceux axés sur la logistique et la santé. Les survivants des zones les plus durement touchées du Pakistan, dans le Cachemire sous administration pakistanaise et dans la province frontalière du Nord-Ouest, spécialement celles de la zone des hauts plateaux, ont ainsi reçu des kits de survie conçus pour l'hiver. Il s'agit d'aider les habitants à construire des abris à proximité de leurs foyers détruits afin de rendre plus facile la reconstruction des communautés et la restauration des moyens d'existence lorsque les conditions climatiques le permettront. L'OIM a aidé à la diffusion de directives concernant la construction et d'informations sur la résistance des bâtiments aux séismes.

45. Dans le cadre des efforts qui se poursuivent pour appuyer la distribution de secours d'urgence dans les zones touchées par le tremblement de terre et de faciliter les mouvements de populations vers des régions plus sûres, l'OIM a mis sur pied une flotte de véhicules opérationnels qui a assuré des transports de surface pour différentes ONG internationales. Elle collabore étroitement avec l'OMS et d'autres partenaires au sein du groupe se consacrant à la santé afin d'assurer les évacuations médicales, et plus particulièrement de transporter les victimes blessées pour lesquelles un traitement médical n'est pas disponible sur place. En outre, l'OIM travaille avec l'OMS à renforcer les capacités des centres de santé en effectuant un travail de rénovation soit temporaire soit définitif et en assurant une formation des travailleurs de la santé.

46. Le bien-être des survivants, au lendemain du tremblement de terre, a été la cause d'une inquiétude croissante, notamment s'agissant des enfants et des personnes les plus vulnérables. L'OIM a souligné le besoin de les protéger contre les agissements des trafiquants. Une évaluation a été entreprise, et les résultats seront partagés avec les institutions gouvernementales appropriées et autres parties prenantes. Une campagne d'information de masse sera bientôt lancée afin d'alerter les populations concernées aux risques de la traite.

Ressources budgétisées: 12 970 500 USD

I.3.33 Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne

47. Reconnaissant qu'un processus libre et équitable revêt une importance critique pour le succès et la légitimité de toute élection, l'Union européenne a déployé, à l'invitation des autorités nationales, des missions d'observation à l'occasion des élections présidentielles, parlementaires et/ou provinciales en République démocratique du Congo, en Haïti, en Ouganda, au Sri Lanka, dans la République bolivarienne du Venezuela et en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. L'OIM facilite l'action des missions d'observation en fournissant l'assistance administrative et logistique nécessaire pour surveiller efficacement les élections. Elle organise le déploiement des observateurs, met sur pied les bureaux, assure les transports nécessaires et facilite le recrutement du personnel local. Comme la plupart de ces élections sont organisées dans des conditions difficiles, une planification attentive et de bons systèmes de communication sont d'une importance vitale pour le maintien d'un contact étroit entre les équipes de sécurité et les observateurs. L'OIM veille en outre à ce que les véhicules des observateurs se déploient de manière appropriée, avec des marques bien visibles, de telle sorte qu'ils puissent se mouvoir sans être gênés.

Ressources budgétisées: 10 730 500 USD

I.3.34 Formation du Corps de protection du Kosovo

48. La seconde phase de ce programme qui se poursuit doit continuer d'engager les membres du Corps de protection du Kosovo (KPC) dans des activités civiques et humanitaires. Afin de mener à terme des projets spécifiques, le KPC remplit une de ses obligations clés au titre de son mandat de protection civile, qui est de contribuer à la reconstruction de l'infrastructure et des communautés dans tout le territoire du Kosovo. De plus, comme la plupart des projets proposés ciblent des communautés ethniquement mixtes et minoritaires dans les zones de retour identifiées, le programme renforce les efforts visant à promouvoir la confiance au sein des communautés d'accueil et à promouvoir la tolérance envers les minorités ethniques qui rentrent au pays, ce qui aura pour effet de renforcer le processus de réintégration.

Ressources budgétisées: 901 900 USD

I.3.35 Partenariat de l'OTAN pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Paix, destiné à assister le personnel militaire excédentaire en Serbie-et-Monténégro

49. Cette initiative s'inscrit dans un effort plus large de réforme de la défense qui vise à trouver des solutions au plan de réduction à grande échelle des effectifs excédentaires qui concernent une partie importante du personnel militaire. Grâce à un fonds d'affectation spéciale de l'OTAN, l'OIM fournira des mécanismes de soutien technique et financier destinés à renforcer les perspectives de réintégration socio-économiques du personnel militaire excédentaire. Pour cela, elle prendra une série de mesures, parmi lesquelles un travail d'enregistrement et d'établissement de profil des personnes concernées, un travail d'information, de conseil et d'orientation, ainsi qu'un travail de renforcement de capacités, ayant pour but de substituer à l'emploi dans les forces armées des moyens d'existence durables devant permettre une réintégration réussie. Le volet de réintégration mettra l'accent sur la création et l'expansion de petites et de moyennes entreprises, sur la création d'emplois et les services d'orientation, sur les initiatives de revitalisation de l'agriculture et, lorsque c'est possible, sur une formation professionnelle. Le programme, qui s'appuie sur les capacités des institutions publiques locales existantes, est conçu pour offrir rapidement des services de réintégration aux nouveaux cas de militaires surnuméraires recensés dans le cadre du plan de réduction des effectifs. Ces activités sont nettement orientées dans le sens du renforcement des capacités nationales, et à terme, leur responsabilité devra être transférée aux institutions nationales compétentes. Ce projet accorde un haut degré de priorité à la participation locale et est conçu pour renforcer la stabilité de la société civile.

Ressources budgétisées: 1 775 200 USD

II. MIGRATION ET SANTÉ

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
II.1	Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire	23 788 100	1 120 600	24 908 700
II.2	Assistance et conseils concernant la santé dans le contexte migratoire	3 636 600	1 047 400	4 684 000
II.3	Assistance sanitaire dans le cadre de situations migratoires d'après-crise	2 466 800	3 157 200	5 624 000
	*Total	29 891 500	5 325 200	35 216 700

* Les questions de santé concernent tous les migrants et se retrouvent dans tous les domaines d'activité de l'OIM. Le présent chapitre décrit les seules activités traitant exclusivement de migration et de santé. Bon nombre des activités de l'Organisation ayant un rapport avec la santé sont intégrées dans d'autres services de l'OIM, et notamment "L'aide aux opérations de crise et d'après-crise" et "La lutte contre la traite", et sont donc décrites dans les chapitres respectifs de ce document.

Aperçu d'ensemble

50. Dans la présente révision du Programme et Budget pour 2006, des ajustements ont été effectués de manière à refléter la situation actuelle et les projections jusqu'à la fin de l'exercice en cours. Les descriptions qui suivent ont uniquement trait aux activités qui ont changé ou ont été entreprises depuis l'approbation par le Conseil, en décembre 2005, du Programme et budget pour 2006.

51. Les ressources inscrites au budget de ce chapitre ont augmenté de 29,9 millions USD, s'établissant ainsi à 35,2 millions USD. Ce supplément de dépenses de 5,3 millions USD est dû pour l'essentiel aux services d'évaluation sanitaire apportés aux migrants et à l'aide sanitaire d'après-crise fournie aux victimes du tsunami en Indonésie, au Sri Lanka et en Thaïlande.

II.1 Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
II.1	Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire	23 788 100	1 120 600	24 908 700

52. Dans le cadre de son programme mondial axé sur les évaluations sanitaires précédant le départ, l'Organisation a l'intention d'élargir les services qu'elle offre aux migrants demandant à être réinstallés ou à effectuer un séjour de longue durée à l'étranger, en accordant une attention particulière au diagnostic et au traitement de la tuberculose.

Ressources budgétisées: 24 908 700 USD

II.2 Assistance et conseils concernant la santé dans le contexte migratoire

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
II.2.1	Prévention du VIH/SIDA à l'intention des populations itinérantes en Éthiopie	52 300		52 300
II.2.2	Enraiment du VIH/SIDA chez les populations itinérantes au Sénégal	18 300		18 300
II.2.3	Partenariat de lutte contre le VIH/SIDA à l'intention des populations itinérantes d'Afrique australe (PHAMSA)	578 400	50 000	628 400
II.2.4	Activités visant à renforcer les mesures de lutte contre le VIH/SIDA au Zimbabwe	360 800		360 800
II.2.5	Lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA à l'intention des déplacés internes en Colombie	864 400	34 000	898 400
II.2.6	Implantation d'une infrastructure sanitaire au Guatemala	637 200		637 200
II.2.7	Réadaptation psychosociale des victimes de la traite au Cambodge	220 900		220 900
II.2.8	Assistance sanitaire aux migrants en Thaïlande	655 000		655 000
II.2.9	Programme de prévention de la tuberculose et du VIH/SIDA en Thaïlande	103 400		103 400
II.2.10	Campagne de sensibilisation aux problèmes posés par le VIH/SIDA en Albanie	25 600		25 600
II.2.11	Travaux de recherche sur l'intégration psychosociale et culturelle des migrants en Italie	57 600		57 600
II.2.12	Programme de formation psychosociale en Italie	62 700		62 700
II.2.13	Prévention du VIH/SIDA dans les populations migrantes et mobiles de la région du grand bassin du Mékong		382 200	382 200
II.2.14	Matériels d'information sur la grippe aviaire à l'intention des populations de migrants dans la région du Mékong		34 400	34 400
II.2.15	Prévention du VIH/SIDA parmi les travailleurs migrants du Tadjikistan		243 300	243 300
II.2.16	Mesures transnationales visant à garantir les prestations sociales et sanitaires aux citoyens minoritaires de l'Union européenne dans leur pays d'origine		77 500	77 500
II.2.17	Activités nationales de renforcement de capacités et de sensibilisation au VIH/SIDA en Bosnie-Herzégovine		59 200	59 200
II.2.18	Activités de recherche et de renforcement de capacités dans le domaine du VIH/SIDA parmi les travailleurs migrants croates		166 800	166 800
	Total	3 636 600	1 047 400	4 684 000

II.2.3 Partenariat de lutte contre le VIH/SIDA à l'intention des populations itinérantes d'Afrique australe (PHAMSA)

53. Dans le contexte de ce projet qui se poursuit, des fonds ont été reçus pour les services d'un expert technique appelé à appuyer les activités de l'OIM dans le domaine du VIH/SIDA en Afrique australe. L'accent sera principalement mis sur le renforcement des politiques et sur l'aide au renforcement des capacités des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe et des ONG pour ce qui est de lutter contre le VIH/SIDA dans le contexte de la mobilité des populations de cette région.

Ressources budgétisées: 628 400 USD

II.2.5 Lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA à l'intention des déplacés internes en Colombie

54. Dans le suivi de ce projet qui se poursuit, un atelier sera organisé à l'intention d'un certain nombre de travailleurs de la santé de toute la Colombie, grâce à la nouvelle contribution financière reçue. Les travailleurs de la santé recevront ainsi une formation destinée à améliorer les services de conseil en matière de VIH/SIDA, les procédures de test et les traitements offerts aux déplacés internes, et plus particulièrement les adolescents.

Ressources budgétisées: 898 400 USD

II.2.13 Prévention du VIH/SIDA dans les populations migrantes et mobiles de la région du grand bassin du Mékong

55. La pauvreté et l'aggravation des disparités économiques ont conduit un nombre important de femmes et d'hommes de la région du grand bassin du Mékong à émigrer en quête de meilleures opportunités économiques. Bon nombre de migrants et autres groupes mobiles sont peu informés quant aux risques du VIH/SIDA et à la façon de les éviter. Beaucoup ne se considèrent pas exposés au risque d'infection par le VIH et ne prennent pas les mesures de précautions nécessaires. Les travailleurs migrants et les personnes qui vivent à proximité des principaux axes routiers ou les chantiers majeurs d'infrastructure sont particulièrement exposés, dans la mesure où la plupart d'entre eux vivent à l'écart de leur famille. Le but de ce projet est donc de conscientiser ces groupes cibles aux risques du VIH/SIDA. À cet effet, des vidéos seront produites pour être mises à la disposition des gouvernements participants, des ONG et des autres organisations agissant sur le terrain. Les préoccupations relatives à la prise de conscience générale du VIH/SIDA, aux questions de sexospécificité, d'accès aux services et de stigmatisation et de discrimination contre les personnes vivant avec le VIH/SIDA seront également traitées. Une évaluation de référence sera effectuée afin de mesurer le degré de prise de conscience du VIH et du SIDA dans toute la région et de mettre au point des matériels appropriés d'information qui puissent être distribués aux migrants avant leur déplacement. Ces initiatives devraient permettre de réduire la vulnérabilité et les comportements à risque des migrants et autres travailleurs mobiles.

Ressources budgétisées: 382 200 USD

II.2.14 Matériels d'information sur la grippe aviaire à l'intention des populations de migrants dans la région du Mékong

56. La grippe aviaire est désormais considérée comme un risque pour la santé publique dans bon nombre de régions d'Asie et, plus généralement, dans le monde entier. Par conséquent, mettre à la disposition des populations locales des stratégies efficaces de gestion et de surveillance de la maladie revêt une importance cruciale pour enrayer cette propagation au sein de la population humaine. Dans le cadre de ce projet, des méthodes efficaces d'éducation du grand public concernant la grippe aviaire seront appliquées pour renforcer la prise de conscience au sein des

autorités sanitaires locales et des populations rurales de la région du Mékong, et plus particulièrement le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar. Il s'agit de susciter une prise de conscience accrue concernant la maladie, qui touche la volaille domestique, les oiseaux migrateurs et les humains, et de démontrer l'impact économique, social et physique sur la vie des personnes si la question n'est pas prise en compte comme il conviendrait. À cet égard, une série d'ateliers de formation sera organisée afin de faciliter la promotion et l'utilisation de matériels éducatifs. Des réseaux communautaires et des mécanismes d'autoprotection seront mis au point par l'intermédiaire d'activités centrées sur les villages, faisant participer les enseignants et les dirigeants des autorités locales.

Ressources budgétisées: 34 400 USD

II.2.15 Prévention du VIH/SIDA parmi les travailleurs migrants du Tadjikistan

57. Le nombre de Tadjiks qui quittent leur pays pour un travail saisonnier s'est accru dans une mesure considérable au cours des dix dernières années. La plupart se déplacent sans leur famille et sont donc susceptibles de se livrer à des activités sexuelles occasionnelles. Cette situation présente un risque potentiel pour la santé publique. En conséquence, l'OIM, en coopération avec les ONG partenaires locales, mobilisera un soutien sur le terrain afin de diffuser des informations sur le VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles (IST). Afin de renforcer les capacités au niveau local et de veiller à ce que la connaissance atteigne les communautés les plus vulnérables, un cours de formation de formateurs sera organisé à l'intention des ONG partenaires responsables de l'éducation et de l'information des travailleurs migrants et des membres de leur famille quant à la prévention contre les IST et le VIH/SIDA. En outre, des matériels d'information seront largement distribués et des consultations et des traitements contre les IST seront offerts gracieusement.

Ressources budgétisées: 243 300 USD

II.2.16 Mesures transnationales visant à garantir les prestations sociales et sanitaires aux citoyens minoritaires de l'Union européenne dans leur pays d'origine

58. Les communautés minoritaires, et plus particulièrement les Roms et les Sinti d'Europe centrale et du Sud-Est, vivent dans un dénuement extrême. Ils sont parqués dans des "villages" où les conditions de vie sont tout sauf acceptables et sont la plupart du temps victimes de ségrégation de la part du reste de la population. Un taux de chômage élevé sévit dans leurs rangs et, outre qu'ils sont souvent analphabètes, ils sont aussi plus exposés aux maladies. La plupart des femmes et des enfants sont exposés à un large éventail de problèmes de santé et n'ont souvent pas accès à des soins de santé adéquats. L'espérance de vie y est considérablement plus basse que les moyennes nationales, et les populations de Roms connaissent généralement un taux de mortalité néonatale et infantile plusieurs fois supérieur à ceux de la population générale des pays concernés. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer les conditions de vie des minorités rom et sinti et d'œuvrer pour garantir leurs droits de citoyens européens, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité sociale. Ce projet est structuré de façon à promouvoir et à appuyer les échanges transnationaux et les enseignements mutuels d'un certain nombre d'États Membres de l'Union européenne et de pays candidats concernant la politique d'inclusion sociale à l'égard des minorités rom et sinti. Elle contribuera en particulier à renforcer l'administration publique, ainsi que les instruments politiques et la législation portant sur les soins de santé en ouvrant des voies de coopération et de communication entre les services publics compétents dans les pays participants.

Ressources budgétisées: 77 500 USD

II.2.17 Activités nationales de renforcement de capacités et de sensibilisation au VIH/SIDA en Bosnie-Herzégovine

59. Bien que la Bosnie-Herzégovine ne connaisse que relativement peu de cas de VIH, elle est confrontée à un grand nombre de facteurs de risques liés à la mobilité de la population. Pour y faire face, l'OIM mènera des recherches sur la vulnérabilité des populations mobiles de Bosnie-Herzégovine face au VIH/SIDA. Ce travail de recherche évaluera les besoins et les perceptions des groupes de migrants en liaison avec le VIH et évaluera la meilleure façon de les faire bénéficier d'activités de prévention contre le VIH/SIDA. Sur la base des résultats obtenus, l'OIM, en collaboration avec un certain nombre de partenaires locaux, renforcera les capacités de toutes les parties prenantes en Bosnie-Herzégovine pour ce qui est de traiter cette question dans les populations mobiles.

Ressources budgétisées: 59 200 USD

II.2.18 Activités de recherche et de renforcement de capacités dans le domaine du VIH/SIDA parmi les travailleurs migrants croates

60. En étroite coopération avec divers partenaires de programme, l'OIM continuera d'aider les institutions croates à prévenir la propagation du VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles parmi les travailleurs migrants. Les groupes cibles spécifiques sont les chauffeurs routiers, les personnels de la marine commerciale et les travailleurs du bâtiment. Dans le cadre de cette initiative, des évaluations de référence seront menées afin de déterminer les attitudes et comportements des travailleurs migrants face au VIH/SIDA et les réponses qu'ils apportent aux situations à risque. Une formation sera en outre apportée aux conseillers afin d'établir un noyau d'experts pouvant plaider pour la prévention parmi les personnels de santé. La prise de conscience du groupe cible sera renforcée par la distribution de matériels adaptés aux conditions des travailleurs migrants et par des exposés effectués à l'adresse de groupes de travailleurs du bâtiment partant travailler à l'étranger.

Ressources budgétisées: 166 800 USD

II.3 Assistance sanitaire dans le cadre de situations migratoires d'après-crise

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
II.3.1	Programme national de santé mentale au Cambodge	255 800		255 800
II.3.2	Programme de redressement des services de santé de proximité et assistance psychosociale aux victimes du tsunami en Indonésie et en Thaïlande	1 170 700	867 000	2 037 700
II.3.3	Offre de services ophtalmologiques aux victimes du tsunami au Sri Lanka	948 600	1 244 900	2 193 500
II.3.4	Mesures psychosociales et traitement des traumatismes en Serbie-et-Monténégro	91 700	231 400	323 100
II.3.5	Programme d'assistance directe à l'Indonésie dans les domaines sanitaire et psychosocial		813 900	813 900
	Total	2 466 800	3 157 200	5 624 000

II.3.2 Programme de redressement des services de santé de proximité et assistance psychosociale aux victimes du tsunami en Indonésie et en Thaïlande

61. Dans le cadre des activités déployées par l'OIM pour venir en aide aux victimes du tsunami, la portée de cette activité qui se poursuit a été élargie aux victimes thaïlandaises. En coordination avec les autorités médicales nationales et l'OMS, l'OIM continuera à fournir des services médicaux et de santé publique d'urgence, à construire des cliniques satellites, à restaurer le savoir-faire en matière de soins de santé par des formations et des subventions axées sur les équipements, et à renforcer les mécanismes existants en matière d'orientation médicale.

62. Le titre de ce projet a été modifié de façon à refléter l'élargissement des activités.

Ressources budgétisées: 2 037 700 USD

II.3.3 Offre de services ophtalmologiques aux victimes du tsunami au Sri Lanka

63. Les fonds reportés de ce programme qui se poursuit seront mis à profit pour fournir davantage de services ophtalmologiques aux populations mobiles et aux déplacés internes ayant été victimes du tsunami dans un certain nombre de zones sur tout le territoire du Sri Lanka.

Ressources budgétisées: 2 193 500 USD

II.3.4 Mesures psychosociales et traitement des traumatismes en Serbie-et-Monténégro

64. Les crédits supplémentaires reçus seront mis à profit pour renforcer les activités prévues dans le cadre de ce projet complet de traitement des traumatismes qui se poursuit toujours. Il s'agit de créer une approche de renforcement des capacités à long terme ciblant les institutions nationales ayant à faire face aux atteintes psychiques causées par les traumatismes. L'accent principal de ce projet, qui est mis en œuvre avec l'appui des institutions nationales compétentes, consiste à former les professionnels locaux pour leur permettre de répondre aux problèmes psychosociaux liés aux traumatismes consécutifs à la guerre, à la migration forcée et aux déplacements.

Ressources budgétisées: 323 100 USD

II.3.5 Programme d'assistance directe à l'Indonésie dans les domaines sanitaire et psychosocial

65. A la demande du Gouvernement indonésien, et dans la ligne de l'Accord de Paix signé en août 2005, l'OIM met en œuvre un programme d'assistance directe dans les domaines sanitaire et psychosocial qui, s'il n'aura guère de retentissement, devrait néanmoins produire de vrais résultats dans l'immédiat et qui est ciblé sur les communautés de Nanggroe Aceh Darussalam, victimes des conflits. Il s'agit de fournir une assistance médicale, mentale et psychosociale directe aux prisonniers amnistiés, aux ex-combattants et autres personnes vulnérables concernées par le processus de démobilisation et d'instauration de la paix. Cette activité devra favoriser la mise en place de mécanismes communautaires et d'orientation systématique en faveur des bénéficiaires, tout en favorisant la participation active des communautés hôtes et des prestataires des services de santé.

Ressources budgétisées: 813 900 USD

III. MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
III.1	Migration et développement économique/communautaire	32 854 200	5 369 000	38 223 200
III.2	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées et de spécialistes	2 859 600	2 103 900	4 963 500
	Total	35 713 800	7 472 900	43 186 700

Aperçu d'ensemble

66. Les ajustements apportés dans la présente révision du Programme et budget pour 2006 reflètent l'état actuel et le niveau projeté des activités jusqu'à la fin de l'exercice. Les descriptions du programme se rapportent uniquement aux activités qui ont changé ou ont été entreprises depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2006 par le Conseil en décembre 2005.

67. Les ressources budgétisées correspondant à ce chapitre ont augmenté de 35,7 millions USD, pour s'établir à 43,2 millions USD. Cette augmentation de dépenses de 7,5 millions USD se rapporte principalement aux programmes de stabilisation des communautés et d'investissement au Kosovo, ainsi qu'au retour des Afghans qualifiés.

III.1 Migration et développement économique/communautaire

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
III.1.1	Migrations pour le développement en Afrique (MIDA)	1 032 700	530 800	1 563 500
III.1.2	Projet de développement de micro-entreprises en Guinée	74 700		74 700
III.1.3	Programme pilote de promotion du développement d'une zone d'émigration au Maroc	414 800		414 800
III.1.4	Assistance technique aux fins de planification des mouvements de populations dans la province du Río Negro en Argentine	567 200		567 200
III.1.5	Assistance technique aux fins du développement des provinces rurales en Argentine	620 400		620 400
III.1.6	Offre d'assistance technique au Conseil national pour le développement indigène au Chili	966 400		966 400
III.1.7	Programme de développement durable en Colombie	736 500		736 500
III.1.8	Initiative de renforcement des communautés en Équateur	13 419 000		13 419 000
III.1.9	Projet de promotion du développement et de la reconstruction – Fonds national pour la paix (FONAPAZ) du Guatemala	331 700		331 700

III.1.10	Programme de développement réalisé en coordination avec le Secrétariat à la présidence du Guatemala (SCEP), Guatemala	1 051 500		1 051 500
III.1.11	Développement infrastructurel dans le port de Champerico au Guatemala	801 100		801 100
III.1.12	Soutien technique à la municipalité de Lima au titre de travaux de remise en état d'infrastructures sises dans des zones dont les habitants ont tendance à émigrer	9 770 600		9 770 600
III.1.13	Renforcement du système de gestion de la mairie de Lima, Pérou	737 700		737 700
III.1.14	Programme décentralisé à l'intention de jeunes Uruguayens rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail	125 900		125 900
III.1.15	Assistance communautaire à la stabilisation des populations au Timor-Leste	1 117 000		1 117 000
III.1.16	Renforcement de l'effet produit par les transferts de fonds des émigrés sur le développement au Tadjikistan	239 900		239 900
III.1.17	Mise sur pied de micro-entreprises en Arménie	736 200		736 200
III.1.18	Mise en place d'une infrastructure communautaire destinée à des activités agricoles en Azerbaïdjan	110 900		110 900
III.1.19	Activités de migration et de retour pour le développement au Maroc		886 500	886 500
III.1.20	Projet de recherche sur la migration et le développement dans les États Membres de l'UE et en Afrique sub-saharienne		195 500	195 500
III.1.21	Conférence internationale sur la migration et le développement en Belgique		163 300	163 300
III.1.22	Projets d'aide structurelle en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo		53 800	53 800
III.1.23	Stabilisation des communautés et programmes d'investissement au Kosovo		2 545 700	2 545 700
III.1.24	Mise à disposition de logements appropriés pour la population déplacée vulnérable de Serbie-et-Monténégro		993 400	993 400
	Total	32 854 200	5 369 000	38 223 200

III.1.1 Migrations pour le développement en Afrique (MIDA)

68. Dans le cadre de ce programme qui se poursuit toujours, les contributions financières additionnelles qui ont été reçues serviront à l'élargissement des activités de renforcement des capacités institutionnelles des gouvernements pour ce qui est de gérer et de réaliser leurs objectifs de développement par le transfert de compétences et de ressources financières et autres en provenance des nationaux de la diaspora africaine.

Ressources budgétisées: 1 563 500 USD

III.1.19 Activités de migration et de retour pour le développement au Maroc

69. À l'appui des efforts du Gouvernement marocain pour renforcer le développement économique et social du pays, cette entreprise tente de créer un environnement propice pour que les Marocains puissent émigrer en Italie et contribuer au développement de leur pays d'origine. Les activités déployées à cet effet comprendront la création d'un réseau transnational de sociétés, d'associations de migrants et d'administrations publiques au Maroc et en Italie destinées à faciliter l'intégration professionnelle des candidats marocains à l'émigration et des migrants qualifiés résidant déjà en Italie. Un autre thème d'intérêt sera l'établissement de mécanismes appropriés pour les immigrants marocains résidant en Italie, afin qu'ils contribuent au développement de leur pays d'origine par une intensification de la coopération entre les deux pays. Enfin, des efforts seront ciblés sur la recherche des meilleurs moyens devant permettre d'utiliser les rapatriements de fonds des immigrés pour le développement économique et social de leur pays d'origine.

Ressources budgétisées: 886 500 USD

III.1.20 Projet de recherche sur la migration et le développement dans les États Membres de l'UE et en Afrique sub-saharienne

70. En coopération avec un institut italien, des recherches seront effectuées à propos des migrations et du développement dans les États Membres de l'UE et en Afrique sub-saharienne. Ce projet sera réalisé en coordination avec des institutions nationales et des entités compétentes des secteurs public et privé, et visera à renforcer les synergies entre la gestion des migrations et la coopération au développement en mettant au point un cadre politique propre à faciliter les efforts que font les migrants pour entreprendre différentes activités transnationales. Les résultats de cette recherche seront mis à profit pour élaborer des documents de stratégie à l'intention des décideurs, afin d'élargir la portée des informations mises à leur disposition et de renforcer les capacités en matière de gestion des migrations.

Ressources budgétisées: 195 500 USD

III.1.21 Conférence internationale sur la migration et le développement en Belgique

71. L'OIM et le Gouvernement belge, en étroite coopération avec la Banque Mondiale et la Commission européenne, ont tenu à Bruxelles une conférence sur le thème de la migration et du développement. Cette conférence visait à souligner les synergies existant dans les ordres du jour politiques de la migration et du développement et à encourager la coopération entre les décideurs de ces deux sphères dans les pays d'origine, de transit et de destination, afin de renforcer l'impact positif de la migration sur le développement. Les débats de la conférence devraient fournir un apport précieux au Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les Migrations et le Développement en septembre 2006 et aider les prochaines présidences de l'UE à l'élaboration de politiques appropriées dans ce domaine.

Ressources budgétisées: 163 300 USD

III.1.22 Projets d'aide structurelle en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo

72. En contribuant à l'encouragement des retours volontaires durables de Suisse, cette initiative appuie les projets de développement et d'infrastructure destinés à faciliter l'intégration des rapatriés dans leurs communautés d'origine en Bosnie-et-Herzégovine et au Kosovo. Le but de cette initiative est donc d'améliorer les conditions de vie afin de promouvoir les retours et de contribuer à la stabilisation générale des communautés d'accueil. Les projets concernés sont typiquement conçus de façon à améliorer les systèmes d'adduction d'eau potable, d'électricité et

d'approvisionnement en énergie, et de renforcer les capacités de transport et de réaction d'urgence des centres médicaux dans certaines municipalités de la région.

Ressources budgétisées: 53 800 USD

III.1.23 Stabilisation des communautés et programmes d'investissement au Kosovo

73. Ce projet qui se poursuit toujours résulte du besoin critique d'améliorer les conditions économiques et sociales des communautés minoritaires vivant dans des villages enclavés et dans des régions pauvres et isolées du Kosovo, et à stabiliser l'afflux net en provenance des communautés minoritaires du Kosovo. En respectant les paramètres du projet, l'OIM appuiera le développement économique des communautés minoritaires du Kosovo moyennant une assistance financière et technique avec laquelle elle escompte créer des moyens d'existence durables, en offrant une formation professionnelle et commerciale et en appuyant les micro-entreprises de façon à produire de nouvelles sources de revenus. Elle fournira une assistance technique sous la forme d'équipements et de formation afin de développer une main-d'œuvre mieux éduquée. Elle œuvrera également à l'amélioration des conditions de travail dans les domaines de la médecine et de l'enseignement et à la création d'opportunités d'emploi, notamment dans les zones rurales. En atténuant le chômage et en améliorant les niveaux de revenus au sein des populations minoritaires, ce projet devrait pouvoir créer de meilleures conditions en vue de la réintégration durable des rapatriés et de l'amélioration des conditions de vie des déplacés internes. Dans le cadre des efforts déployés pour reconstituer les sphères socio-économiques et politiques dans la région, l'OIM assurera la création d'entreprises viables, propres à garantir des moyens d'existence aux bénéficiaires à court et à moyen terme, et aussi à améliorer leurs conditions de vie actuelles.

Ressources budgétisées: 2 545 700 USD

III.1.24 Mise à disposition de logements appropriés pour la population déplacée vulnérable de Serbie-et-Monténégro

74. La situation humanitaire générale régnant en Serbie-et-Monténégro et la cessation graduelle des opérations d'urgence ont suscité des inquiétudes à propos des besoins des populations déplacées vulnérables, dont on se demande s'ils seront correctement pris en compte dans un futur immédiat et à moyen terme. L'accent est désormais placé sur les activités de reconstruction visant à remettre en état et construire des infrastructures publiques, étant donné que le logement est considéré comme le besoin primaire et la pierre angulaire d'un développement socio-économique réussi et de la régénération urbaine. Dans le cadre de ce projet, l'OIM soutiendra les objectifs clés de la stratégie nationale du gouvernement visant à remédier aux problèmes des réfugiés et des déplacés internes en leur fournissant des logements durables et adéquats. Les activités du projet comprendront la modernisation des centres communautaires, la construction d'unités de logements et la fourniture de subventions destinées à l'achat de vieilles maisons villageoises.

Ressources budgétisées: 993 400 USD

III.2 Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées et de spécialistes

Programme / Projet		Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
III.2.1	Retour au pays de nationaux qualifiés	206 600		206 600
III.2.2	Retour d'Afghans qualifiés (RQA)	2 497 500	1 230 900	3 728 400
III.2.3	Retour au pays d'Iraqiens qualifiés (RQI)	155 500		155 500
III.2.4	Retour de nationaux qualifiés au Soudan		873 000	873 000
Total		2 859 600	2 103 900	4 963 500

III.2.2 Retour d'Afghans qualifiés (RQA)

75. Dans le cadre de cette activité qui se poursuit toujours, l'OIM continuera à favoriser le renforcement de l'administration publique de l'Afghanistan en mettant à profit les crédits additionnels reçus pour l'identification et le placement de professionnels afghans résidant dans des pays de l'UE.

Ressources budgétisées: 3 728 400 USD

III.2.4 Retour de nationaux qualifiés au Soudan

76. L'émigration de professionnels de haut niveau et de la main-d'œuvre qualifiée au Soudan nuit gravement aux secteurs socio-économiques du pays. L'exode des compétences a perturbé le marché du travail urbain du pays, privant les secteurs économiques vitaux des nationaux compétents et qualifiés dont il a besoin pour la fourniture de services publics, notamment dans les domaines de l'éducation et des soins de santé, et freinant le développement du Soudan. Ce projet doit contribuer aux efforts des autorités soudanaises pour gérer le développement général de manière soutenue en utilisant au mieux les ressources humaines et autres provenant de trois sources différentes de la diaspora – celles qui ont été déplacées à l'intérieur du Soudan, celles qui ont émigré en Afrique et celles qui se trouvent actuellement outre-mer, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord ou ailleurs.

Ressources budgétisées: 873 000 USD

IV. MIGRATION RÉGULÉE

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
IV.1	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	63 850 100	12 420 500	76 270 600
IV.2	Lutte contre la traite des personnes	13 663 200	13 608 200	27 271 400
IV.3	Coopération technique en matière de gestion des flux migratoires et assistance technique institutionnelle	17 479 900	17 060 300	34 540 200
	Total	94 993 200	43 089 000	138 082 200

Aperçu d'ensemble

77. Les ajustements apportés dans la présente révision du Programme et Budget 2006 reflètent l'état actuel et les activités projetées jusqu'à la fin de l'exercice. Les descriptions du programme se rapportent uniquement aux activités qui ont changé ou ont été entreprises depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2006 par le Conseil en décembre 2005.

78. Les ressources inscrites au budget de ce chapitre ont augmenté de 95 millions USD, pour s'établir à 138,1 millions USD. Ces dépenses excédentaires de 43,1 millions USD se rapportent essentiellement au retour volontaire des demandeurs d'asile déboutés dans leur pays d'origine et de déplacés internes dans leurs communautés, aux nombreux projets de lutte contre la traite et d'assistance aux victimes de la traite partout dans le monde, ainsi qu'à diverses initiatives de renforcement de capacités.

IV.1 Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
IV.1.1	Retour général de migrants et de demandeurs d'asile déboutés et soutien aux gouvernements sur le plan de l'aide au retour volontaire	55 117 700	7 570 200	62 687 900
IV.1.2	Retour et réintégration de mineurs d'âge non accompagnés en République démocratique du Congo	119 800		119 800
IV.1.3	Aide au retour volontaire de Suisse vers différentes destinations en Afrique	329 700	656 700	986 400
IV.1.4	Soutien régional aux retours volontaires assistés en Iraq	1 579 400	634 500	2 213 900
IV.1.5	Retour de migrants vulnérables au Guatemala	50 300		50 300
IV.1.6	Aide aux retours volontaires au départ du Mexique	1 186 700		1 186 700
IV.1.7	Accueil et aide à la réintégration d'Afghans rentrant au pays	953 700	299 100	1 252 800

IV.1.8	Soins aux migrants en situation irrégulière et retour volontaire – Indonésie	2 459 400		2 459 400
IV.1.9	Retour et réintégration viable de réfugiés sri lankais	1 169 900		1 169 900
IV.1.10	Élaboration d'une méthodologie et échange de pratiques exemplaires en matière d'orientation de rapatriés dans l'UE élargie	273 600		273 600
IV.1.11	Retours volontaires assistés de migrants irréguliers en situation de détresse dans les Balkans	89 100	360 900	450 000
IV.1.12	Retour volontaire et réintégration de demandeurs d'asile déboutés et de migrants irréguliers en Géorgie	252 300		252 300
IV.1.13	Centre d'information concernant le retour et la réinstallation en Grèce	34 000		34 000
IV.1.14	Retours volontaires assistés de mineurs d'âge non accompagnés en Irlande	210 400		210 400
IV.1.15	Services d'aide à la recherche d'emplois destinés aux personnes rapatriées de Suisse	24 100	185 400	209 500
IV.1.16	Retour et réintégration de mineurs d'âge non accompagnés en Angola		40 100	40 100
IV.1.17	Services d'orientation pour les rapatriés des Balkans		45 700	45 700
IV.1.18	Renforcement des services conseils sur les retours en Allemagne		298 200	298 200
IV.1.19	Renforcement des capacités, accueil et aide à la réintégration des rapatriés dans la province du Kosovo		405 700	405 700
IV.1.20	Retours volontaires assistés de Roumanie		496 600	496 600
IV.1.21	Retour et réintégration de déplacés internes kosovars se trouvant actuellement en Serbie-et-Monténégro		1 427 400	1 427 400
	Total	63 850 100	12 420 500	76 270 600

IV.1.1 Retour général de migrants et de demandeurs d'asile déboutés et soutien aux gouvernements sur le plan de l'aide au retour volontaire

79. Le niveau des activités déployées dans ce programme qui se poursuit toujours pour le compte de divers gouvernements s'est accru avec l'apport de crédits supplémentaires reçus au titre des retours volontaires assistés (AVR) et de la réintégration de demandeurs d'asile déboutés en France, en Grèce, en Suisse et au Royaume-Uni. En plus de l'aide de pré-départ et de l'aide au retour volontaire, un soutien sera apporté en vue de faciliter la réintégration dans les pays d'origine moyennant l'identification des opportunités d'emploi et de formation. En Italie, l'assistance AVR dont peuvent déjà bénéficier les demandeurs d'asile déboutés a été élargie aux migrants irréguliers en détresse, qui bénéficieront ainsi d'une formule globale d'aide intégrée. En Grèce et en Allemagne, un appui supplémentaire sera fourni en vue de faciliter le retour volontaire et la réintégration des Afghans.

Ressources budgétisées: 62 687 900 USD

IV.1.3 Aide au retour volontaire de Suisse vers différentes destinations en Afrique

80. Ce projet qui se poursuit toujours, par lequel l'OIM facilite le retour volontaire et la réintégration des personnes se trouvant en Suisse au titre de la Loi suisse sur l'asile, sera élargi aux nationaux angolais et nigériens, en plus des bénéficiaires de la République démocratique du Congo, de la Guinée et de la Sierra Leone. Des mécanismes d'accueil et d'aide à la réintégration seront mis sur pied dans tous les pays d'accueil, en coordination avec les autorités locales afin de faciliter la réintégration des rapatriés.

81. Le titre de ce projet a été modifié pour tenir compte de la portée élargie de cette activité.

Ressources budgétisées: 986 400 USD

IV.1.4 Soutien régional aux retours volontaires assistés en Iraq

82. Grâce aux crédits supplémentaires reçus, le Centre d'opérations régionales de l'OIM, temporairement basé à Amman, continuera à coordonner les efforts visant à faciliter le retour volontaire et, lorsque c'est possible, la réintégration des Iraquiens. La situation qui règne dans ce pays en matière de sécurité exige une étroite coordination entre toutes les autorités et tous les partenaires concernés.

Ressources budgétisées: 2 213 900 USD

IV.1.7 Accueil et aide à la réintégration d'Afghans rentrant au pays

83. Dans le cadre du soutien qu'elle continue d'apporter aux personnes déplacées à la suite des conflits et de la grave sécheresse ayant sévi dans la région, l'OIM continuera d'assurer une aide au transport et à la réintégration en faveur des déplacés internes qui rentrent dans différentes provinces d'Afghanistan, en étroite coordination avec les agences partenaires et les contreparties nationales. Les crédits supplémentaires reçus permettront de distribuer des kits de réintégration, de construire de modestes infrastructures ciblées pour encourager les retours et de fournir une formation professionnelle afin de renforcer les chances d'embauche des déplacés internes à leur retour.

Ressources budgétisées: 1 252 800 USD

IV.1.11 Retours volontaires assistés de migrants irréguliers en situation de détresse dans les Balkans

84. Grâce aux crédits supplémentaires reçus pour cette activité qui se poursuit toujours, l'OIM contribuera à la mise en place d'un cadre complet destiné à l'acquisition de capacités institutionnelles devant permettre de gérer la migration irrégulière en Serbie-et-Monténégro. Des entretiens seront menés afin de recenser les préoccupations immédiates, et les migrants en détresse seront informés de leurs droits selon les lois locales et les traités internationaux.

Ressources budgétisées: 450 000 USD

IV.1.15 Services d'aide à la recherche d'emplois destinés aux personnes rapatriées de Suisse

85. Cette activité a été élargie de manière à fournir des services d'auto-emploi aux demandeurs d'asile déboutés qui rentrent au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et en Sierra Leone, en plus des bénéficiaires précédents qui rentraient en Bosnie-Herzégovine. Cette activité vise à promouvoir l'emploi par des services d'orientation et une formation aux activités commerciales.

86. Le titre de ce projet a été modifié pour tenir compte de la couverture géographique élargie.

Ressources budgétisées: 209 500 USD

IV.1.16 Retour et réintégration de mineurs d'âge non accompagnés en Angola

87. L'OIM facilitera le retour volontaire et la réintégration en Angola de mineurs d'âge non accompagnés au départ d'un certain nombre de pays d'Europe. L'objectif de ce programme est de remettre en état et de moderniser les installations d'accueil existantes en Angola et d'aider au renforcement des capacités des communautés locales, des ONG agissant sur le terrain et des structures gouvernementales afin de répondre aux besoins des mineurs d'âge qui rentrent au pays. Des mécanismes sont en cours d'installation pour aider à retrouver la trace des personnes et à réunir les familles, et pour apporter aux mineurs d'âge qui rentrent au pays des soins de santé ainsi qu'une éducation formelle ou une formation professionnelle devant permettre de rendre leur réintégration plus durable. En partenariat avec une ONG, un centre d'accueil et de formation pour les Angolais qui rentrent au pays est en cours de construction dans la banlieue de Luanda, ce qui aura pour effet de renforcer le soutien apporté aux rapatriés.

Ressources budgétisées: 40 100 USD

IV.1.17 Services d'orientation pour les rapatriés des Balkans

88. La deuxième phase de ce programme se poursuivra en mettant l'accent sur les mesures d'information et d'orientation destinées à faciliter la réintégration des rapatriés, essentiellement au départ de la Suisse, lorsqu'ils rentrent en Bosnie-Herzégovine et dans la province du Kosovo. Une permanence téléphonique fournira des informations sur la réintégration et les aides disponibles, ainsi que des informations spécialement faites pour répondre aux besoins individuels en matière de soins de santé, d'éducation, de pensions de retraite et d'emploi dans les pays d'origine. L'objectif général du projet est de favoriser la stabilité dans les communautés où rentrent les rapatriés en apportant un soutien à la réintégration.

Ressources budgétisées: 45 700 USD

IV.1.18 Renforcement des services conseils sur les retours en Allemagne

89. Des études ont montré qu'un manque avéré d'informations concernant la situation régnant dans les pays de retour et les moyens disponibles pour les retours volontaires peut dissuader les migrants de rentrer dans leur pays. Cette activité a donc pour but de renforcer le cadre du programme de retours volontaires assistés (AVR) en Allemagne en fournissant des informations sur l'aide au retour et les services conseils. Des centres spécialisés d'informations/conseils relatifs à l'AVR, ainsi que les autorités compétentes en matière de retour volontaire recevront des informations détaillées et actualisées sur les retours, telles que les auront réunies les bureaux de l'OIM dans les pays d'origine des candidats au retour. Les migrants profiteront eux aussi de ce projet dans la mesure où ils pourront soit avoir directement accès à l'information soit se faire conseiller par les centres d'informations/conseils de l'AVR. Le groupe cible bénéficiera d'informations précises sur la situation qui les intéresse, ce qui pourra décider les intéressés à rentrer ou non et à faciliter leur réintégration s'ils choisissent de rentrer.

Ressources budgétisées: 298 200 USD

IV.1.19 Renforcement des capacités, accueil et aide à la réintégration des rapatriés dans la province du Kosovo

90. En s'appuyant sur les nombreuses années d'expérience qu'elle a acquises dans le cadre des retours volontaires assistés au Kosovo, l'OIM s'efforce avec cette initiative de répondre à une demande du représentant spécial du Secrétaire général qui souhaitait voir l'OIM appuyer la mise en place de capacités locales pour apporter une réponse aux problèmes que posent les retours et la réintégration, notamment dans les municipalités accueillant un grand nombre de rapatriés. Mis en œuvre avec l'appui et la coopération de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK), ce projet met l'accent sur les mesures devant permettre de renforcer les capacités de gestion des opérations et des migrations que possèdent les autorités locales afin de fournir une aide immédiate au niveau de l'accueil, ainsi que des services d'orientation aux Kosovars qui rentrent chez eux. Ce projet prévoit un transfert progressif de compétences et de gestion aux autorités locales.

Ressources budgétisées: 405 700 USD

IV.1.20 Retours volontaires assistés de Roumanie

91. Dans le cadre d'un mémorandum d'accord entre le Gouvernement roumain et l'OIM, ce projet devrait permettre la mise en place en Roumanie d'un cadre facilitant le retour volontaire des demandeurs d'asile déboutés et des migrants irréguliers se trouvant en Roumanie et dans l'incapacité d'en repartir, conformément aux normes et aux bonnes pratiques européennes et internationales. Une assistance sera fournie avant le départ, notamment sous la forme d'évaluations médicales. Ce projet devrait également contrecarrer les flux migratoires irréguliers actuels et futurs transitant par la Roumanie à destination d'autres régions d'Europe.

Ressources budgétisées: 496 600 USD

IV.1.21 Retour et réintégration de déplacés internes kosovars se trouvant actuellement en Serbie-et-Monténégro

92. Ce projet vise à appuyer le retour durable et la réintégration de Kosovars actuellement déplacés dans d'autres régions de la Serbie-et-Monténégro. L'OIM aidera à améliorer les perspectives de retour durable de la population minoritaire en renforçant les conditions nécessaires à leur réintégration dans les communautés cibles. Cela suppose de travailler étroitement avec les communautés d'accueil en vue de créer un environnement propice au retour et de mettre sur pied des activités destinées à améliorer les conditions de vie de la population résidente. Les activités déployées à cet effet comprendront la fourniture de logements temporaires, des projets mineurs d'infrastructure destinés à rendre la population d'accueil plus réceptive, l'adoption de mesures génératrices de revenus destinés à appuyer la réintégration socio-économique à long terme des déplacés internes dans la communauté locale, et la facilitation de l'accès des rapatriés aux structures municipales et aux services sociaux de base.

Ressources budgétisées: 1 427 400 USD

IV.2 Lutte contre la traite des personnes

Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
IV.2.1 Initiatives de lutte contre la traite des personnes et aide aux victimes de la traite en République-Unie de Tanzanie	225 700		225 700
IV.2.2 Protection et assistance aux victimes de la traite des personnes au Liban	359 900		359 900

IV.2.3	Dispositif d'information et d'orientation destiné à protéger les mineurs d'âge non accompagnés en Amérique centrale et au Mexique	75 000		75 000
IV.2.4	Renforcement des capacités de lutte contre la traite des personnes en Argentine	60 500		60 500
IV.2.5	Prévention et aide aux victimes de la traite en Colombie	447 800		447 800
IV.2.6	Accueil des victimes de la traite dans un refuge au El Salvador	231 700		231 700
IV.2.7	Aide aux victimes de la traite au Mexique	501 400		501 400
IV.2.8	Projet pilote de recherche relatif à la traite des personnes dans les pays de l'ANASE	38 500		38 500
IV.2.9	Campagne d'information axée sur la prévention de la traite des femmes au Cambodge	1 140 200		1 140 200
IV.2.10	Renforcement des capacités des organismes cambodgiens de lutte contre la criminalité en vue d'aider les victimes du trafic de personnes dans le pays	304 100		304 100
IV.2.11	Réadaptation économique de victimes de la traite des personnes en Inde	56 400		56 400
IV.2.12	Aide au retour et à la réintégration de victimes de la traite en Indonésie	640 400		640 400
IV.2.13	Formation visant à renforcer la capacité des communautés indonésiennes à lutter contre la traite des enfants	371 700		371 700
IV.2.14	Aide au retour et à la réintégration de victimes de la traite des personnes au Japon	352 400		352 400
IV.2.15	Assistance aux victimes de la traite des personnes au Kirghizistan	301 800		301 800
IV.2.16	Retour et réintégration dans différents pays de la région du Mékong de femmes et d'enfants victimes de la traite	113 000	369 600	482 600
IV.2.17	Projet de lutte contre la traite des personnes au Viet Nam	29 600	119 400	149 000
IV.2.18	Recherche appliquée relative à la traite des personnes en Europe centrale	71 500	76 100	147 600
IV.2.19	Formation pluridisciplinaire à la lutte contre la traite des personnes en Union européenne	144 800	123 200	268 000
IV.2.20	Formation globale destinée aux autorités chargées de la répression de la traite d'enfants mineurs d'âge en Europe	68 900	165 300	234 200
IV.2.21	Activités de répression de la traite d'êtres humains et assistance au retour et à la réintégration de femmes et d'enfants victimes de la traite dans les Balkans et en Europe de l'Est	1 484 900		1 484 900
IV.2.22	Prévention de la traite des personnes dans la partie occidentale des Balkans par le biais d'un renforcement des capacités et des activités didactiques	463 600		463 600

IV.2.23	Renforcement des capacités de lutte contre la traite des personnes et activités de sensibilisation destinées aux fonctionnaires des États baltes	168 600	39 900	208 500
IV.2.24	Mise au point d'un dispositif fiable de maintien de l'ordre en Europe du Sud-Est	561 900		561 900
IV.2.25	Aide à la réintégration de victimes de la traite des personnes en Albanie	268 300		268 300
IV.2.26	Lutte contre la traite des femmes en Bulgarie	235 600		235 600
IV.2.27	Campagne d'information visant à lutter contre la migration irrégulière et la traite en Géorgie	145 900		145 900
IV.2.28	Renforcement des capacités des forces de l'ordre en vue de poursuivre les trafiquants d'êtres humains et les passeurs clandestins en Géorgie	203 800		203 800
IV.2.29	Initiative organisée en faveur des victimes de la traite des personnes en Grèce	237 100	177 500	414 600
IV.2.30	Aide au retour volontaire et à la réintégration des victimes de la traite depuis l'Italie	559 600		559 600
IV.2.31	Programme de formation à la lutte contre la traite des personnes destiné au personnel religieux en Italie	147 500		147 500
IV.2.32	Renforcement des capacités de lutte contre les activités de traite des personnes dans la province du Kosovo en Serbie-et-Monténégro et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine	1 428 200		1 428 200
IV.2.33	Réintégration de femmes victimes de la traite en Lettonie	42 800		42 800
IV.2.34	Lutte contre la traite des personnes au Bélarus, en République de Moldova et en République d'Ukraine	2 010 400	737 500	2 747 900
IV.2.35	Renforcement des capacités institutionnelles en vue de fournir une assistance aux victimes de la traite en Turquie	169 700	131 900	301 600
IV.2.36	Assistance mondiale axée sur la protection et la réintégration des victimes de la traite		185 800	185 800
IV.2.37	Aide aux enfants victimes de la traite aux fins d'exploitation par le travail au Ghana		260 200	260 200
IV.2.38	Renforcement des capacités de lutte contre la traite au Kenya		67 200	67 200
IV.2.39	Prévention du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents dans la région andine		110 000	110 000
IV.2.40	Lutte contre les menées des trafiquants dans les Caraïbes		395 300	395 300
IV.2.41	Atelier de haut niveau pour représentants des médias sur le thème de la lutte contre la traite en Amérique centrale		24 000	24 000
IV.2.42	Prévention de la traite des êtres humains en Argentine, au Brésil et au Paraguay		210 900	210 900

IV.2.43	Renforcement des capacités axées sur la prévention de la traite des enfants et des adolescents au Chili	160 000	160 000
IV.2.44	Renforcement des capacités dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes dans les Antilles néerlandaises	189 300	189 300
IV.2.45	Lutte contre la traite des personnes en Asie centrale	648 200	648 200
IV.2.46	Aide aux victimes de la traite en Afghanistan	143 300	143 300
IV.2.47	Renforcement de la coordination dans la lutte contre la traite au Bangladesh	182 300	182 300
IV.2.48	Interventions de lutte contre la traite en faveur des victimes au Bangladesh	200 000	200 000
IV.2.49	Aide aux victimes de la traite au centre de transit de Poipet au Cambodge	94 500	94 500
IV.2.50	Aide à la réintégration des victimes de la traite au Cambodge	219 700	219 700
IV.2.51	Renforcement des capacités des forces de l'ordre en Indonésie	411 000	411 000
IV.2.52	Prévention de la traite des femmes et des enfants en Iran	34 600	34 600
IV.2.53	Système interinstitution d'orientation pour l'aide au retour et à la réintégration des victimes de la traite en Malaisie	243 100	243 100
IV.2.54	Activités de lutte contre la traite au Pakistan	60 300	60 300
IV.2.55	Lutte contre la traite des personnes au Tadjikistan	350 000	350 000
IV.2.56	Campagne de sensibilisation à la traite en Thaïlande	187 500	187 500
IV.2.57	Partenariats de développement pour lutter contre la traite en Europe	728 700	728 700
IV.2.58	Programme de lutte contre la traite des êtres humains en Europe orientale et du Sud-Est	1 449 700	1 449 700
IV.2.59	Mécanismes de séjour temporaire pour les victimes de la traite et les témoins dans les Balkans	229 200	229 200
IV.2.60	Promotion de la sécurité des migrations et prévention de la traite des êtres humains en Albanie	375 400	375 400
IV.2.61	Projet de mobilisation sociale axé sur la lutte contre la traite en Arménie	154 000	154 000
IV.2.62	Assistance transitoire aux victimes de la traite en Bosnie-Herzégovine	63 200	63 200
IV.2.63	Atelier organisé à l'intention de la police sur le thème de la lutte contre la traite en Croatie	14 100	14 100
IV.2.64	Programme de réintégration des victimes de la traite dans la province du Kosovo, République de Serbie-et-Monténégro	73 800	73 800

IV.2.65	Aide aux victimes de la traite en provenance de Lituanie	15 300	15 300
IV.2.66	Stabilisation économique et sociale des victimes potentielles de la traite en ex-République yougoslave de Macédoine	295 900	295 900
IV.2.67	Migration irrégulière et traite des mineurs d'âge non accompagnés en République de Moldova et en Roumanie	1 745 200	1 745 200
IV.2.68	Assistance juridique aux victimes de la traite en Roumanie	59 000	59 000
IV.2.69	Évaluation de l'ampleur de la traite et renforcement des capacités de lutte dans ce domaine en Fédération de Russie	2 039 300	2 039 300
IV.2.70	Aide au retour des victimes de la traite se trouvant en Suisse et incapables d'en repartir	47 800	47 800
Total		13 663 200	13 608 200
			27 271 400

IV.2.16 Retour et réintégration dans différents pays de la région du Mékong de femmes et d'enfants victimes de la traite

93. À l'aide des crédits additionnels reçus, ce projet qui se poursuit toujours permettra le maintien d'un dispositif transfrontalier systématique et durable, destiné à encourager et faciliter le retour et la réintégration des femmes et des enfants vulnérables de la région du Mékong ayant ou non été victimes de trafiquants. Il continuera à apporter toute une série de services de réadaptation aux enfants pour leur permettre de retrouver leur place dans les communautés d'origine.

Ressources budgétisées: 482 600 USD

IV.2.17 Projet de lutte contre la traite des personnes au Viet Nam

94. À l'aide des crédits supplémentaires reçus, les activités dans le cadre de ce projet qui se poursuit toujours seront élargies de manière à mettre au point un mécanisme efficace devant permettre d'identifier les personnes victimes de trafiquants et de veiller à ce qu'elles bénéficient de services psychosociaux appropriés et autres services de réadaptation et de réintégration. En outre, une action sera menée en termes de renforcement de capacités et d'assistance technique en faveur des réseaux provinciaux agissant sur le terrain, des personnels de santé et des autorités locales pour leur permettre de renforcer leurs connaissances sur la traite et leurs moyens d'assistance directe aux personnes qui en ont été victimes.

Ressources budgétisées: 149 000 USD

IV.2.18 Recherche appliquée relative à la traite des personnes en Europe centrale

95. À l'aide des fonds qui ont été reportés de l'exercice précédent, la portée de ce projet sera élargie de manière à tenir compte des efforts qui continuent d'être déployés pour faire en sorte que l'attention, qui se portait précédemment sur les victimes de la traite, se reporte davantage sur les consommateurs de services sexuels, dans l'espoir de leur faire prendre davantage conscience de leurs responsabilités et de les rendre comptables de leur comportement.

Ressources budgétisées: 147 600 USD

IV.2.19 Formation pluridisciplinaire à la lutte contre la traite des personnes en Union européenne

96. À l'aide des crédits supplémentaires reçus, cette activité qui se poursuit toujours continuera d'appuyer la lutte contre la traite en encourageant et en renforçant la mise en réseau, la coopération, l'échange et la diffusion de pratiques au sein de l'Union européenne, comme entre les pays candidats et les nouveaux pays voisins.

Ressources budgétisées: 268 000 USD

IV.2.20 Formation globale destinée aux autorités chargées de la répression de la traite d'enfants mineurs d'âge en Europe

97. Ce projet qui se poursuit toujours continuera à lutter contre la traite des enfants par le biais d'un manuel sur les meilleures pratiques à l'intention des forces de l'ordre chargées d'intervenir dans les cas de traite où sont impliqués des enfants et des mineurs d'âge. Ce manuel doit en outre favoriser l'acquisition de savoir-faire par les unités de police devant intervenir dans les cas de traite.

Ressources budgétisées: 234 200 USD

IV.2.23 Renforcement des capacités de lutte contre la traite des personnes et activités de sensibilisation destinées aux fonctionnaires des États baltes

98. Dans le cadre de la lutte contre la traite et des activités de renforcement de capacités déployées en faveur des États baltes, l'OIM continuera à venir en aide aux victimes de la traite dans la région désireuses de regagner leur pays d'origine, afin d'assurer leur réintégration. Les crédits supplémentaires reçus seront mis à profit pour produire un manuel de formation spécialisé, spécialement conçu en fonction des besoins des fonctionnaires des forces de l'ordre en Lituanie. Ce manuel fournira des informations sur les droits de l'homme et sur les lois relatives à la traite, ainsi que des informations spécifiques sur les poursuites à engager contre les trafiquants et sur les obstacles pouvant se dresser dans le pays. Il pourra également être mis à profit pour former les jeunes qui envisagent une carrière dans les forces de l'ordre.

Ressources budgétisées: 208 500 USD

IV.2.29 Initiative organisée en faveur des victimes de la traite des personnes en Grèce

99. Dans le cadre des efforts qui se poursuivent en Grèce, les crédits supplémentaires reçus seront mis à profit pour mener des recherches sur le phénomène de la traite dans ce pays, notamment en tentant de dresser le profil des victimes. Les activités prévues porteront notamment sur les programmes de l'OIM axés sur le retour volontaire dans les pays d'origine et sur la réintégration sociale des victimes. Des campagnes d'information se poursuivront afin de sensibiliser le grand public aux problèmes que pose la traite.

Ressources budgétisées 414 600 USD

IV.2.34 Lutte contre la traite des personnes au Bélarus, en République de Moldova et en République d'Ukraine

100. Dans le cadre des efforts qui se poursuivent à l'appui des actions menées par le gouvernement et au sein de la société civile du Bélarus et de l'Ukraine afin d'apporter une assistance de haute qualité aux victimes de la traite, ce projet continuera à renforcer l'efficacité de la coopération transfrontière, en même temps que son application par les forces de l'ordre des pays concernés. Cela devrait se traduire par une augmentation des cas de poursuite et de condamnation de trafiquants. Par ailleurs, les centres existants de réadaptation médicale seront renforcés de façon à améliorer la qualité des soins apportés aux victimes de la traite, et en particulier des enfants. Des

moyens supplémentaires ont également été mis à disposition pour agir au niveau des causes profondes de la traite des être humains et susciter une prise de conscience au sein du grand public concernant les violations des droits de l'homme que suppose la traite des être humains. Parallèlement, des efforts seront déployés pour fournir une assistance médicale et psychosociale immédiate aux victimes de la traite et mettre les fonctionnaires gouvernementaux et les ONG en possession des moyens devant leur permettre de s'impliquer davantage dans les soins directs à apporter aux victimes. Enfin, l'OIM contribuera à l'amélioration de la gestion des migrations, renforcera les capacités des départements consulaires et des missions diplomatiques dans les grands pays de destination, afin de renforcer les systèmes de protection outre-mer et de fournir aux diasporas des informations sur la situation régnant dans leurs pays respectifs.

101. Étant donné que ce projet ne concerne plus uniquement les femmes, le titre a été modifié en conséquence.

Ressources budgétisées: 2 747 900 USD

IV.2.35 Renforcement des capacités institutionnelles en vue de fournir une assistance aux victimes de la traite en Turquie

102. À l'aide des crédits supplémentaires reçus, l'OIM continuera à contribuer aux efforts du Gouvernement turc pour endiguer la traite des être humains en menant une évaluation au sein des forces de l'ordre et en développant un plan stratégique à long terme destiné à lutter contre la traite des personnes. Plus précisément, elle évaluera la viabilité des approches s'accordant avec les pratiques internationales des forces de l'ordre. La prise de propriété par le gouvernement sera encouragée grâce à un groupe de travail technique au niveau ministériel, lequel coordonnera l'évaluation et approuvera les recommandations finales. Parallèlement, l'OIM continuera à fournir une assistance directe aux victimes de la traite en Turquie.

Ressources budgétisées: 301 600 USD

IV.2.36 Assistance mondiale axée sur la protection et la réintégration des victimes de la traite

103. Les résultats d'études récentes portant sur le problème de la traite démontrent que le nombre de pays dans lesquels se déroulent de telles activités ne cesse de croître et que les trafiquants sont toujours mieux organisés. Les victimes sont pour l'essentiel des femmes et des enfants, plus vulnérables et typiquement exposés à des formes diverses de mauvais traitements psychologiques, physiques et sexuels. Cependant, le nombre de victimes de sexe masculin augmente également, et le projet leur est désormais également destiné. S'appuyant sur les nombreuses années d'expérience qu'elle a accumulées dans la fourniture d'une assistance aux victimes de la traite, l'OIM établira des procédures axées sur une intervention rapide, au cas par cas, et assistera les migrants victimes de la traite qui ont besoin d'une aide pour rentrer au pays, avec l'appui d'un fonds d'urgence pouvant être mis à contribution quelle que soit la région dans laquelle les cas de traite ont été mis au jour. Ce projet, qui sera mis en œuvre en Afrique, en Amérique latine et en Asie, facilitera la tâche de l'OIM qui est de coordonner ses actions avec les partenaires de mise en œuvre dans différents pays où les victimes ne sont pas déjà prises en charge par d'autres projets en cours. En outre, un refuge, des services de conseil, une assistance médicale et des vêtements seront offerts aux victimes avant qu'elles ne soient transportées en sécurité jusqu'à leur destination finale. Travaillant en partenariat avec des agences locales, l'OIM fournira également un soutien aux victimes dès leur retour afin de faciliter leur réintégration.

Ressources budgétisées: 185 800 USD

IV.2.37 Aide aux enfants victimes de la traite aux fins d'exploitation par le travail au Ghana

104. De nombreux enfants dans des familles appauvries sont privés de leurs années d'enfance et de toute éducation lorsqu'ils sont mis au travail et exploités sous différentes formes. Les enfants constituent une ressource bon marché de main-d'œuvre et sont souvent forcés à travailler dans des conditions difficiles où leur santé physique et mentale est mise en péril. L'objectif de ce projet pilote au Ghana est d'appuyer les efforts du gouvernement pour éradiquer la traite et le travail des enfants dans le pays. À cet égard, l'OIM contribuera à identifier les enfants victimes de la traite aux fins d'exploitation par le travail dans les communautés de pêche de Yeji, à établir des dossiers à leur sujet et à les conseiller. Ces enfants retrouveront leur place au sein de leur famille, grâce à un mécanisme intégré devant faciliter leur réinsertion dans la communauté, et une formation sera fournie aux pêcheurs afin qu'ils améliorent leurs techniques de pêche.

Ressources budgétisées: 260 200 USD

IV.2.38 Renforcement des capacités de lutte contre la traite au Kenya

105. Afin de venir en aide au Gouvernement kényen et aux organisations de la société civile dans leurs efforts visant à prévenir et à lutter contre les activités de traite au Kenya, ce projet vise à améliorer et à renforcer les capacités de lutte contre la traite des agences gouvernementales et des organisations de la société civile moyennant une formation appropriée et ciblée. En outre, il continuera à organiser des campagnes de sensibilisation pour les communautés, les agences gouvernementales, les organismes de la société civile et les victimes potentielles. Enfin, une assistance technique sera apportée au gouvernement pour l'aider à rédiger une législation axée sur la lutte contre la traite et pour œuvrer à la signature du protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes.

Ressources budgétisées: 67 200 USD

IV.2.39 Prévention du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents dans la région andine

106. Au vu de la progression des réseaux criminels, davantage de mesures créatives doivent être prises pour prévenir et combattre le trafic illicite et la traite des personnes. Dans la mesure où ce problème concerne à la fois les pays d'origine, de transit et de destination des migrants au sein de la région andine, ce projet pilote vise à traiter le problème dans une perspective régionale, en utilisant une approche ciblée sur les enfants en âge scolaire. Comme les enfants et les adolescents sont les plus vulnérables, ils recevront des informations sur les risques et les formes et les méthodes utilisés par les trafiquants, ce qui devrait les rendre plus attentifs à tous les aspects du problème. Ce projet renforcera également les connaissances des enfants quant à la santé sexuelle et génésique. Il formera des enseignants et des enfants en El Salvador, en Colombie, en Bolivie et au Paraguay, afin de mettre au point une méthodologie qui puisse ensuite être incorporée dans le programme d'étude établi par les ministères de l'éducation de ces quatre pays.

Ressources budgétisées: 110 000 USD

IV.2.40 Lutte contre les menées des trafiquants dans les Caraïbes

107. Dans le cadre de la vaste initiative régionale visant à renforcer les capacités des gouvernements et des membres de la société civile, ce projet s'appuie sur des activités antérieures menées dans la région pour continuer le combat contre la traite. Des informations seront diffusées concernant la portée, les caractéristiques et les risques de la traite, notamment parmi les groupes vulnérables, les autorités gouvernementales, le secteur du tourisme et la société civile dans la région. Les travaux se poursuivront sur un module de formation axé sur la lutte contre la traite qui

soit facile à utiliser, souple et adaptable à différentes langues et cultures. Les capacités des représentants gouvernementaux et des ONG sont également renforcées afin d'identifier, d'assister et de protéger les victimes de la traite et de recueillir des données pertinentes et compatibles au plan régional. L'OIM espère que la coopération régionale sera renforcée et que des politiques et des lois axées sur la lutte contre la traite seront mises au point dans l'intérêt de la région, ce qui aura pour effet de faciliter l'action de la police et de l'appareil judiciaire dans l'application des lois anti-traite et la protection des victimes.

Ressources budgétisées: 395 300 USD

IV.2.41 Atelier de haut niveau pour représentants des médias sur le thème de la lutte contre la traite en Amérique centrale

108. Dans le cadre de cette initiative, l'OIM organisera un atelier à l'intention des partenaires gouvernementaux et des médias privés afin de susciter une prise de conscience et un partage des outils d'information mis au point par l'OIM pour la région. Les représentants des ministères gouvernementaux compétents et des médias privés participeront à cet atelier, qui comprendra un débat sur les concepts fondamentaux de traite, les actions actuellement déployées pour lutter contre ce phénomène dans la région, une approche fondée sur le droit concernant l'information relative aux menées des trafiquants, ainsi que le rôle des médias, surtout en matière de prévention. En plus de susciter une prise de conscience renforcée parmi les participants et de reproduire et de diffuser des matériels destinés à une campagne d'information, cet atelier favorisera la coopération régionale et le développement d'activités futures d'information sur la lutte contre la traite à l'échelle régionale.

Ressources budgétisées: 24 000 USD

IV.2.42 Prévention de la traite des êtres humains en Argentine, au Brésil et au Paraguay

109. La région qui constitue le point de convergence entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay, constituée de la zone générale entourant Ciudad del Este, au Paraguay, se caractérise par plusieurs voies transfrontières dont le tracé est parfois variable, ainsi que par trois aéroports internationaux et deux ponts internationaux. Cette région, que l'on a baptisée la triple frontière, souffre d'une pléthore de problèmes socio-politiques complexes et serait, dit-on, témoin de mouvements transfrontières réguliers et irréguliers. Le but de ce projet est de susciter une prise de conscience dans le grand public quant aux risques et aux conséquences de la traite des êtres humains, grâce à la diffusion d'informations ciblées. Les capacités des ONG et autres parties prenantes de la société civile seront développées de façon à appuyer les efforts de prévention et de dissuasion de la traite.

Ressources budgétisées: 210 900 USD

IV.2.43 Renforcement des capacités axées sur la prévention de la traite des enfants et des adolescents au Chili

110. Le Gouvernement chilien continue à renforcer ses capacités institutionnelles pour faire face au problème de la traite, et plus particulièrement celle des enfants et des adolescents, aux fins d'exploitation sexuelle. Agissant sur la base d'initiatives et de collaborations antérieures, l'OIM appuiera les efforts du gouvernement visant à prévenir l'exploitation des enfants et des adolescents du pays dans l'industrie du sexe. À cet effet, elle diffusera des informations et suscitera une prise de conscience, fournira une formation professionnelle ciblée à l'adresse d'équipes d'experts appelés à traiter avec les enfants vulnérables et renforcera les soins thérapeutiques et l'aide à l'éducation. Elle s'efforcera en outre d'aider à prévenir le trafic illicite et la traite des enfants et des adolescents les plus exposés en alertant à la fois les autorités et le grand public aux dangers de ces dangers dans la région.

Ressources budgétisées: 160 000 USD

IV.2.44 Renforcement des capacités dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes dans les Antilles néerlandaises

111. Ce projet prend appui sur un programme antérieur réalisé aux fins de renforcer les capacités des Antilles néerlandaises à remédier au problème posé par la traite des être humains. Il est basé sur les conclusions d'une évaluation initiale de l'OIM concernant la traite dans les Caraïbes et sur les recommandations auxquelles ont abouti les consultations avec les gouvernements et d'autres partenaires dans la région, et tend à appuyer et développer les capacités nationales et régionales axées sur la prévention de la traite des personnes et à identifier, protéger et assister les victimes. Dans le cadre de ce projet, les modules de formation récemment mis au point par l'OIM dans le domaine de la lutte contre la traite seront mis en application à l'occasion d'ateliers devant se tenir dans les îles. La mise en place d'une liaison à Curaçao et St Martin permettra à l'OIM de travailler étroitement avec les représentants gouvernementaux et les membres de la société civile afin de mettre au point de solides mesures à opposer à la traite des être humains dans les Antilles néerlandaises. Une formation ciblée et des activités de sensibilisation, notamment la mise en place et l'expansion de services de permanence téléphonique si besoin est, seront également entreprises.

Ressources budgétisées: 189 300 USD

IV.2.45 Lutte contre la traite des personnes en Asie centrale

112. S'appuyant sur des activités antérieures de lutte contre la traite dans la région, l'OIM, en coopération avec des ONG au Kazakhstan, au Tadjikistan, en Ouzbékistan et au Kirghizistan, continuera d'organiser le rapatriement et d'offrir une assistance médicale, psychologique, juridique et sociale aux victimes de la traite des êtres humains retournant dans leur pays d'origine. La gestion de refuges sera renforcée avec l'addition de nouveaux services spécialisés à l'intention des victimes de la traite. L'OIM lancera des campagnes de sensibilisation au sein des groupes à risque et de la population dans son ensemble. Avec la diffusion d'informations et des séances de formation organisées à l'intention des jeunes et des adolescents, une importance accrue sera accordée aux moyens avérés de réduire au minimum ou d'éviter complètement les risques dans ce domaine, et aux mesures à prendre lorsqu'une personne est victime de trafiquants d'être humains.

Ressources budgétisées: 648 200 USD

IV.2.46 Aide aux victimes de la traite en Afghanistan

113. En parallèle avec d'autres projets de l'OIM en Afghanistan, ce projet qui se poursuit toujours aidera les personnes victimes de trafiquants à l'intérieur du territoire afghan, et pour lesquelles aucune autre forme viable d'assistance ne peut être envisagée, sous la forme d'un retour rapide, sûr et volontaire. L'assistance directe offerte aux victimes sera complétée par des activités de prévention visant à sensibiliser les personnes à ce fléau. Le projet tentera également de renforcer la compréhension du problème de la traite parmi les institutions gouvernementales et non gouvernementales et d'améliorer les capacités des forces de l'ordre locales en termes d'assistance aux victimes.

Ressources budgétisées: 143 300 USD

IV.2.47 Renforcement de la coordination dans la lutte contre la traite au Bangladesh

114. Le phénomène de la traite des être humains, et en particulier celle des femmes, s'est accru d'une manière significative au cours de la dernière décennie en Asie du Sud. Un réseau d'ONG et d'autres partenaires s'est donc constitué sous le titre "Action contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants (ATSEC)", afin de remédier à ce problème au Bangladesh. L'ATSEC s'appuie sur une base solide faite de plus de 450 partenaires agissant sur le terrain au Bangladesh. Ce projet vise à renforcer les capacités de l'ATSEC à fournir un soutien technique aux ONG membres dans

leurs efforts de lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle. À cet égard, plusieurs ateliers de formation seront organisés et l'ATSEC sera encouragé à créer un groupe de pression appelé à soutenir les membres et à formuler un agenda d'objectifs communs. Le centre de ressources de l'ATSEC sera rendu plus actif, fournira des services aux membres, aux non membres et aux personnes physiques, et la capacité du Secrétariat et des membres du Comité d'administration sera renforcée. Enfin, des conférences seront organisées afin de fournir des orientations thématiques et de mettre au point de vastes politiques de sensibilisation et des directives stratégiques axées sur la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle.

Ressources budgétisées: 182 300 USD

IV.2.48 Interventions de lutte contre la traite en faveur des victimes au Bangladesh

115. Les objectifs de ce projet sont d'aider à faire obstacle aux menées des trafiquants au Bangladesh en renforçant les initiatives de prévention, de protection, de secours et de poursuite, et en encourageant les rapatriements volontaires et la réintégration des victimes. Ce projet doit également permettre de susciter une prise de conscience accrue quant aux problèmes posés par la traite au sein de groupes cibles spécifiques dans 18 districts et dans le grand public. Il fournira une assistance directe au retour et à la réintégration, y compris des opportunités d'emploi rémunérateur; renforcera la capacité des institutions locales, des forces de l'ordre et des ONG à identifier et assister les victimes de la traite; et renforcera aussi les capacités des fonctionnaires de police, des procureurs et des avocats pour régler les cas de traite.

Ressources budgétisées: 200 000 USD

IV.2.49 Aide aux victimes de la traite au centre de transit de Poipet au Cambodge

116. Parmi les personnes qui sont régulièrement expulsées par les autorités thaïlandaises se trouvent des enfants non accompagnés, dont un grand nombre sont appréhendés dans un cercle vicieux de trafic. La deuxième phase de ce projet vise à identifier les enfants et, en coopération avec le Département provincial de la Santé, à améliorer leurs conditions de santé et réduire ainsi le risque de maladies en leur sein, en renforçant les capacités des volontaires des villages exerçant une fonction de soutien dans le domaine de la santé et celles des personnels de santé des ONG partenaires. En attendant, l'OIM continuera à maintenir et à renforcer le centre de transit de Poipet, dont les rôles traditionnels sont d'accueillir les victimes de la traite qui rentrent au pays, de chercher les membres de leur famille et de les réinsérer dans leur communauté d'origine.

Ressources budgétisées: 94 500 USD

IV.2.50 Aide à la réintégration des victimes de la traite au Cambodge

117. Dans certains pays d'Asie, la pauvreté généralisée, les écarts de développement et l'instabilité politique ont conduit à un accroissement de la traite – et spécialement des femmes et des enfants – aux fins d'exploitation sexuelle. Le Cambodge, avec sa situation géographique, ses structures anéanties par la guerre et la faiblesse de son appareil judiciaire et policier, apparaît comme un environnement idéal pour les trafiquants, et ce pays figure effectivement parmi les pays de prédilection de ces derniers, que ce soit comme pays d'origine, d'accueil ou de transit. Au titre de cette initiative, qui vise à compléter les projets en cours de lutte contre la traite, l'OIM viendra en aide aux femmes et aux enfants victimes de trafiquants qui rentrent au Cambodge pour reprendre leur place au sein de leur famille et de leur communauté. Elle travaillera en coordination avec les ONG actives sur le terrain pour apporter des services de réadaptation et un soutien de longue durée, et élaborera, à l'intention des personnes qui ne peuvent pas retrouver les membres de leur famille, des solutions d'ancrage dans la communauté. Un soutien sera apporté aux victimes qui

rentrent au pays afin de faciliter leur réintégration et de leur procurer des moyens d'existence indépendants et durables.

Ressources budgétisées: 219 700 USD

IV.2.51 Renforcement des capacités des forces de l'ordre en Indonésie

118. Selon les preuves qui ont pu être réunies dans ce domaine, des jeunes enfants des deux sexes sont victimes d'un trafic en Indonésie, où ils sont mis de force au travail comme employés de maison. Grâce à ce projet, l'OIM continuera à aider efficacement au renforcement des capacités des forces de l'ordre, afin d'enquêter sur les activités des trafiquants et de poursuivre ces derniers. En étroite coopération avec la police nationale, elle continuera à offrir toute une série d'instruments permettant d'améliorer l'efficacité du système judiciaire pénal en Indonésie par son action de lutte contre la traite des êtres humains. Une conférence nationale organisée à l'intention des fonctionnaires des forces de l'ordre sera organisée, et des exemplaires des manuels expliquant comment enquêter sur les cas de traite et poursuivre les trafiquants continueront d'être distribués aux institutions nationales compétentes et autres parties prenantes.

Ressources budgétisées: 411 000 USD

IV.2.52 Prévention de la traite des femmes et des enfants en Iran

119. La République islamique d'Iran est un pays d'origine, de transit et de destination de communautés migrantes, et les entrées et sorties constantes de migrants rendent donc ce pays plus susceptible de faire l'objet de la criminalité transfrontière et transnationale qui prévaut dans la région, notamment sous la forme d'une expansion des réseaux et des syndicats du crime. Les jeunes, et plus particulièrement les étudiantes, sont gravement exposés, et ce projet pilote a pour but d'accroître la prise de conscience parmi les jeunes de Téhéran quant à ce problème et à renforcer leur rôle dans les efforts de prévention. Les activités déployées dans ce sens comporteront une information à l'adresse des étudiants à propos du mode opératoire des trafiquants et des instructions à leur intention concernant la manière de résister aux tentatives d'enlèvement, une diffusion d'informations dans les communautés locales, la mise au point de matériels éducatifs et de communications concernant les causes de la traite et sa prévention, ainsi que l'exploration des possibilités d'élargissement du projet sur la base de l'expérience acquise au cours de la phase pilote.

Ressources budgétisées: 34 600 USD

IV.2.53 Système interinstitution d'orientation pour l'aide au retour et à la réintégration des victimes de la traite en Malaisie

120. La Malaisie, un pays dont l'économie est en plein essor, emploie de plus en plus de travailleurs étrangers. Le trafic illicite de personnes au départ de l'Indonésie et d'autres pays suscite à présent une inquiétude croissante dans la mesure où la Malaisie est devenue à la fois un pays de destination et de transit des femmes victimes de la traite. Œuvrant dans le cadre juridique national, l'OIM facilitera le retour et la réintégration des femmes qui ont été emmenées dans ce pays par des trafiquants. Les connaissances que les activités de ce projet auront permis d'acquérir seront renforcées par un travail de recherche et d'analyse afin de jeter les bases d'initiatives futures de lutte contre la traite.

Ressources budgétisées: 243 100 USD

IV.2.54 Activités de lutte contre la traite au Pakistan

121. Le but de ce projet qui se poursuit toujours est de prendre appui sur les initiatives de lutte contre la traite conçues à l'intention du Pakistan, avec pour objectif de mettre en œuvre

l'ordonnance de prévention et de lutte contre la traite des êtres humains. Pour y parvenir, une unité spécialisée dans la lutte contre la traite a été créée au sein de l'Agence fédérale d'investigation; elle dispose du savoir-faire lui permettant de désigner les cas de traite, d'enquêter sur ces mêmes cas et de préparer des poursuites pénales. Un refuge a été créé pour protéger les victimes de la traite et favoriser les contacts entre les ONG actives dans ce domaine, ainsi que les institutions chargées de l'application de la loi. Moyennant une protection adéquate, les victimes se sentiront plus à l'aise pour témoigner au tribunal. Enfin, des campagnes de lutte contre la traite seront organisées afin de susciter une prise de conscience accrue au sein des ONG et des populations des communautés frontalières, dans lesquelles se produisent la plupart des cas de traite, quant aux habitudes des trafiquants et aux ressources existantes en matière d'orientation et de protection des victimes.

Ressources budgétisées: 60 300 USD

IV.2.55 Lutte contre la traite des personnes au Tadjikistan

122. Le Tadjikistan est un pays d'origine de victimes de la traite, les principales destinations étant la Fédération de Russie, les républiques voisines d'Asie centrale et le Moyen-Orient. La traite aux fins d'exploitation par le travail et la traite des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle ou de travail pour des particuliers ont augmenté depuis quelques années. Pour faire face à cette situation, ce projet vise à développer les capacités des organisations gouvernementales et non gouvernementales compétentes et à les stimuler, afin de protéger et d'assister les victimes. À cet égard, tandis que le personnel recevra une formation spéciale et prendra part à des visites d'étude devant leur permettre d'en retirer une expérience concrète, l'OIM contribuera à l'élaboration d'une législation axée sur la lutte contre la traite des êtres humains et apportera un soutien au renforcement des compétences des forces de l'ordre chargées d'enquêter sur les cas de traite et de poursuivre les trafiquants. Elle mettra en place un cadre de formation destiné aux autorités de l'État et lancera des campagnes d'information en faisant appel à des permanences téléphoniques, en utilisant des brochures d'information et en ayant recours à des annonces radiodiffusées et des tables rondes auxquelles prendront part des représentants des pouvoirs publics et des journalistes.

Ressources budgétisées: 350 000 USD

IV.2.56 Campagne de sensibilisation à la traite en Thaïlande

123. Ce projet met l'accent sur l'effort de sensibilisation de la population comme moyen de limiter les menées des trafiquants dans la sous-région du grand bassin du Mékong. Un film vidéo a été produit et mis à la disposition des organisations agissant sur le terrain et des ONG afin qu'elles l'utilisent dans leurs activités de lutte contre la traite et de formation aux compétences vitales. En outre, des conseillers, des enseignants et des chefs de communauté seront formés à utiliser cette vidéo et d'autres modules d'apprentissage connexes. L'utilité de cette bande vidéo est fortement renforcée par les activités participatives mises sur pied en liaison avec les questions soulevées à ce propos et celles dont traite le module d'apprentissage. Ce projet devrait également rendre les communautés mieux disposées à rendre compte des activités des trafiquants et à favoriser le recours aux structures de soutien auxquelles renvoie la campagne.

Ressources budgétisées: 187 500 USD

IV.2.57 Partenariats de développement pour lutter contre la traite en Europe

124. Bon nombre de victimes de la traite originaires d'Europe orientale sont attirés dans les pays plus développés de l'Europe occidentale par la promesse de meilleures opportunités d'emploi. Compte tenu de la complexité de cette question, il faudra davantage que le renforcement des techniques d'investigation criminelle pour freiner les pratiques actuelles des trafiquants. Afin de remédier à ce problème, l'OIM aidera à la mise en place d'un réseau de partenariats axés sur le développement aux niveaux tant national que transnational. De tels partenariats sont conçus pour

mettre en avant une approche efficace de lutte contre les activités des trafiquants par la promotion de l'intégration socioculturelle et économique. Cette initiative sera mise en œuvre en partenariat avec des ONG nationales dans un certain nombre d'États de l'Union européenne et renforcera la collaboration et l'approche concertée face à la traite. Des stratégies de prévention seront mises au point et une campagne de sensibilisation du grand public sera lancée quant aux effets négatifs de la traite. Une assistance à la réintégration transnationale sera fournie aux victimes afin qu'elles soient assurées de pouvoir rentrer chez elles et de subvenir à leurs propres besoins.

Ressources budgétisées: 728 700 USD

IV.2.58 Programme de lutte contre la traite des êtres humains en Europe orientale et du Sud-Est

125. La traite des être humains prévaut dans la plupart des pays traversant une phase de transition politique et économique ou connaissant des difficultés liées à l'émergence d'un conflit. C'est le cas d'un certain nombre de pays d'Europe orientale, dans lesquels les habitants, qui vivent dans des situations difficiles, sont séduits par la perspective d'améliorer leurs conditions de vie dans des pays plus prospères, sachant qu'il existe une demande croissante de main-d'œuvre à bon marché dans les pays de destination. Il existe aussi une demande de services sexuels, et la traite des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle est ainsi devenue une entreprise criminelle lucrative. Ce projet sera mis en œuvre essentiellement au Bélarus, en République de Moldova et en Ukraine, et un volet régional englobera également la Bulgarie et la Roumanie. Les objectifs généraux consistent à renforcer les stratégies nationales de lutte contre la traite et les mécanismes d'aiguillage, à renforcer les capacités des autorités nationales et des ONG à répondre aux besoins croissants de prévention et de protection et à accroître la prise de conscience des groupes vulnérables tout en leur permettant d'avoir accès à l'information sur les conditions de migration. Ce projet vise également à renforcer la coopération internationale et régionale dans le domaine de la lutte contre la traite.

Ressources budgétisées: 1 449 700 USD

IV.2.59 Mécanismes de séjour temporaire pour les victimes de la traite et les témoins dans les Balkans

126. Ce projet qui se poursuit continuera à œuvrer à l'institutionnalisation des permis de résidence temporaire visant à protéger et à assister les victimes de la traite afin de promouvoir des services de soutien durables dans les Balkans. Il complètera également les initiatives régionales existantes visant à former les autorités compétentes chargées d'agir contre les trafiquants. Avec ses contreparties gouvernementales locales, les ONG et d'autres contacts, l'OIM coordonnera, mettra en œuvre et supervisera le projet, lequel couvre plusieurs pays de la région, afin de faciliter la réintégration des victimes de la traite dans la société.

Ressources budgétisées: 229 200 USD

IV.2.60 Promotion de la sécurité des migrations et prévention de la traite des êtres humains en Albanie

127. S'appuyant sur les activités passées et présentes de l'OIM dans le domaine de la lutte contre la migration irrégulière et l'encouragement de la migration régulière, tout en les complétant, ce projet vise à créer des voies d'échange d'informations appropriées afin d'en faire profiter différentes catégories de migrants potentiels, de groupes vulnérables exposés aux risques de la traite, de professionnels des médias, de fonctionnaires gouvernementaux, de représentants des ONG et du public albanais en général. Plusieurs campagnes d'information, ateliers et sessions d'information seront organisés en Albanie afin d'aider à prévenir la traite des êtres humains et à promouvoir les opportunités sûres et régulières de migration.

Ressources budgétisées: 375 400 USD

IV.2.61 Projet de mobilisation sociale axé sur la lutte contre la traite en Arménie

128. Différents types d'agissements imputables à tous les trafics donnent à penser que les femmes que des trafiquants ont fait sortir d'Arménie, essentiellement pour les emmener en Turquie et au Moyen-Orient, ont aussi été victimes de l'absence d'opportunités dans leur pays d'origine, ce qui a fait d'elles des cibles faciles pour les organisations criminelles. S'accordant avec le plan d'action national arménien de lutte contre la traite, ce projet doit favoriser l'interaction entre le Gouvernement arménien et la société civile et renforcer les capacités nationales devant permettre d'aider et de soutenir les victimes de la traite. On escompte qu'il permettra de susciter une prise de conscience accrue parmi les groupes vulnérables et dans la population en général quant aux risques de la traite des êtres humains, par le biais du dialogue engagé dans les différentes régions du pays.

Ressources budgétisées: 154 000 USD

IV.2.62 Assistance transitoire aux victimes de la traite en Bosnie-Herzégovine

129. Dans le cadre de ce projet, l'OIM soutiendra un réseau d'ONG locales qui se charge de fournir des logements et une aide humanitaire et juridique aux victimes de la traite en Bosnie-Herzégovine, et plus particulièrement aux femmes et aux enfants. La conférence régionale des coordonnateurs nationaux de la lutte contre la traite et des procureurs de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, de Serbie-et-Monténégro, d'Albanie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine prendra en considération les aspects liés à la sexospécificité. Parallèlement, l'OIM continuera à transférer la responsabilité de l'assistance directe aux victimes de la traite aux institutions locales. Enfin, une aide complète à la réintégration sera apportée aux victimes moyennant un fonds de réintégration au fonctionnement souple, et des entités locales venant en aide aux victimes et leur apportant des informations sur les problèmes de la traite continueront d'être soutenus.

Ressources budgétisées: 63 200 USD

IV.2.63 Atelier organisé à l'intention de la police sur le thème de la lutte contre la traite en Croatie

130. Ce projet s'appuie sur des initiatives conjointes passées et vise à l'organisation d'un atelier ciblant un groupe initial de fonctionnaires de police afin de renforcer leurs capacités de lutte contre la traite et les compétences professionnelles des officiers de police "en première ligne", confrontés à la criminalité organisée. Les procédures existantes en matière d'identification des victimes de la traite seront renforcées et une attention particulière sera accordée à leur situation de vulnérabilité.

Ressources budgétisées: 14 100 USD

IV.2.64 Programme de réintégration des victimes de la traite dans la province du Kosovo, République de Serbie-et-Monténégro

131. Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre des stratégies globales et des priorités établies par l'OIM en étroite coopération avec l'Union européenne et d'autres pays d'Europe. S'appuyant sur son expérience et ses meilleures pratiques acquises dans la lutte contre les menées des trafiquants, l'OIM s'efforcera de fournir une assistance aux victimes kosovares de la traite, et plus particulièrement aux femmes et aux enfants. Pour ce faire, l'OIM aura recours à une approche en trois axes. Premièrement, les victimes recevront une assistance immédiate et un soutien à la réintégration à long terme, et le système d'orientation soutenant leurs efforts sera renforcé, dans l'espoir que les femmes et les enfants seront moins vulnérables vis-à-vis des trafiquants si leur niveau de vie s'est amélioré. Deuxièmement, des informations seront diffusées à l'adresse d'un groupe cible en étroite coopération avec les gouvernements locaux et les autorités non gouvernementales afin de susciter une prise de conscience accrue du phénomène sur les plans

social et politique. Enfin, les institutions locales agissant sur le terrain seront encouragées à éduquer les femmes et les enfants sur la manière de se protéger des trafiquants et de toute violation des droits de l'homme.

Ressources budgétisées: 73.800 USD

IV.2.65 Aide aux victimes de la traite en provenance de Lituanie

132. Les attentes selon lesquelles l'adhésion à l'Union européenne contribuerait à une diminution significative du phénomène de la traite en provenance de Lituanie ont été déçues. Dans ces circonstances, l'OIM collaborera avec les ONG afin de venir en aide aux victimes de la traite. Les activités déployées à cet effet comprendront la fourniture de refuges en lieux sûrs dans les pays de destination, une aide à l'obtention de documents de voyage et une aide au retour et à l'arrivée. Une aide médicale et psychologique sera en outre fournie aux victimes malades ou traumatisées, tandis que les mineurs d'âge et les témoins coopérants avec la police recevront une assistance juridique et seront protégés par les forces de l'ordre.

Ressources budgétisées: 15.300 USD

IV.2.66 Stabilisation économique et sociale des victimes potentielles de la traite en ex-République yougoslave de Macédoine

133. S'appuyant sur des projets antérieurs réalisés dans la région en vue de remédier à certaines causes profondes de la traite, cette entreprise vise à réduire le potentiel de traite des êtres humains en ex-République yougoslave de Macédoine par la stabilisation des groupes vulnérables sans emploi, et plus particulièrement les femmes des régions frontalières appauvries. Dans le cadre de ce projet, un soutien à la formation et à la création d'emplois rémunérateurs sera offert à des femmes vulnérables dans le but de les aider à créer et gérer une micro-entreprise. Lorsque ces femmes auront acquis une compréhension de base de la façon de procéder, elles se verront accorder des microcrédits pour le lancement de petites entreprises manufacturières, de services ou d'entreprises à caractère commercial. On escompte que lorsque les femmes seront autosuffisantes et jouiront de bonnes conditions de vie, elles seront moins vulnérables face aux trafiquants.

Ressources budgétisées: 295 900 USD

IV.2.67 Migration irrégulière et traite des mineurs d'âge non accompagnés en République de Moldova et en Roumanie

134. Ce projet vise à remédier aux problèmes que posent le trafic illicite et la traite des mineurs d'âge originaires de la République de Moldova et de Roumanie, les deux principaux pays d'origine de ces mineurs, principalement en direction de l'Italie. Il exigera des mesures de prévention des groupes les plus vulnérables, et en particulier les mineurs d'âge abandonnés par leurs familles appauvries, afin qu'ils ne soient plus exposés aux risques de la traite. En coopération et en partenariat avec des institutions nationales et locales et des ONG en Italie, l'OIM fournira aux victimes des refuges, une formation professionnelle et une éducation. Afin de décourager les trafiquants actifs dans les pays d'origine, des campagnes d'information ciblées seront menées au niveau local, et particulièrement dans les zones les plus défavorisées aux plans économique et social, là où les risques sont les plus grands. Pour améliorer la situation et le renforcement de capacités, les structures concernées seront rénovées, et des travailleurs sociaux, des prestataires de soins de santé et des fonctionnaires d'administration recevront une formation dans ce sens.

Ressources budgétisées: 1 745 200 USD

IV.2.68 Assistance juridique aux victimes de la traite en Roumanie

135. La traite des personnes est devenue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les décideurs et les praticiens partout dans le monde. On considère généralement que les causes de la

traite prennent leurs racines dans la pauvreté, l'absence d'opportunités, la discrimination entre les sexes, la violence sociale et politique et la demande de services que les victimes sont contraintes de fournir. Dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale pour faire face à ce fléau, l'OIM a répondu au fil des ans aux besoins individuels des gouvernements. L'objectif de ce projet est d'agir sur les trois aspects intégrés et en interaction de la lutte contre la traite en Roumanie: la prévention, la protection, la protection et l'assistance aux victimes, et le renforcement des capacités et la coopération technique des structures chargées de lutter contre la traite. À cette fin, l'OIM réunira un panel d'experts qui se chargera d'interroger les personnes (juges, procureurs, officiers de police, avocats, travailleurs sociaux) concernés par la poursuite des trafiquants et la fourniture de services aux victimes. Le but de ces entretiens sera de recenser les questions pouvant faire obstacle à des poursuites fructueuses, et de découvrir les services actuellement offerts aux victimes en application de la loi et des normes réglementaires qui l'accompagnent. Ce panel produira un rapport dans lequel seront exposés les résultats des entretiens, et un exemplaire sera mis à la disposition des ministères gouvernementaux compétents. Il produira en outre un compendium des informations relatives aux droits des victimes en tant que témoins et aux prestations sociales et légales actuellement offertes aux victimes de la traite.

Ressources budgétisées: 59 000 USD

IV.2.69 Évaluation de l'ampleur de la traite et renforcement des capacités de lutte dans ce domaine en Fédération de Russie

136. Dans le cadre des activités de lutte contre la traite de l'OIM, cette entreprise mettra l'accent sur le renforcement des connaissances dans le domaine de la traite et l'accroissement des capacités de coopération intrarégionale des agences compétentes pour l'application des lois, des praticiens du droit et des ONG dans la lutte contre la traite en Fédération de Russie. Dans un premier stade, une évaluation globale de la nature et de la portée de la traite sera effectuée. Sur la base des résultats de cette évaluation, des consultations portant sur les besoins en matière de formation et sur l'infrastructure existante pour ce faire se tiendront avec des fonctionnaires du gouvernement et de la force publique, après quoi une formule globale de formation sera mise au point et des ateliers seront organisés à l'intention des fonctionnaires des forces de l'ordre, des travailleurs sociaux et des représentants des ONG œuvrant dans le domaine de la lutte contre la traite. Des conseils seront fournis sur les méthodes permettant d'améliorer le cadre législatif de lutte contre ce phénomène, et un mécanisme sera établi afin de protéger les victimes et de promouvoir leur réadaptation et leur réintégration. Une attention particulière sera accordée à l'enclave de Kaliningrad Oblast, située dans la partie occidentale de la Fédération de Russie et aujourd'hui témoin de graves et de nombreux problèmes qui se sont traduits par une forte incidence de l'activité criminelle, et notamment de la traite des êtres humains.

Ressources budgétisées: 2 039 300 USD

IV.2.70 Aide au retour des victimes de la traite se trouvant en Suisse et incapables d'en repartir

137. En coopération avec les autorités suisses, l'OIM a apporté une aide aux victimes désireuses de rentrer dans leur pays. Cette assistance sera encore renforcée et rendue facilement accessible aux rapatriés potentiels. Il s'agit d'un projet qui vise à faciliter le retour volontaire des victimes de la traite se trouvant actuellement en Suisse et de faciliter leur réadaptation et leur intégration durable dans les différents pays d'origine. Ce projet servira en outre à susciter une prise de conscience accrue chez les intéressés et à informer les partenaires des cantons et des ONG quant à son existence, en les mettant en position d'aiguiller vers l'OIM les victimes de la traite désireuses de regagner leur pays d'origine. Les missions de l'OIM dans les pays d'origine s'efforceront de répondre aux besoins des rapatriés en dressant la liste des structures potentielles d'assistance en matière de transport, d'aide médicale et d'orientation vers les services sociaux des pays d'origine.

Ressources budgétisées: 47 800 USD

IV.3 Coopération technique en matière de gestion des flux migratoires et assistance technique institutionnelle

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
IV.3.1	Diffusion d'informations en vue de prévenir la migration irrégulière en Égypte	421 000		421 000
IV.3.2	Initiatives visant les migrants en transit et la migration irrégulière en Jamahiriya arabe libyenne	123 500	958 500	1 082 000
IV.3.3	Renforcement des capacités en vue d'améliorer la gestion frontalière au Nigéria	22 200		22 200
IV.3.4	Programme intégré de renforcement de la gestion des migrations en Tunisie	462 500		462 500
IV.3.5	Projet de mise en œuvre d'un plan d'action pour la Méditerranée occidentale – Pays du Maghreb	42 400		42 400
IV.3.6	Renforcement des capacités d'un programme de gestion des migrations en Iraq	1 192 000		1 192 000
IV.3.7	Cours interaméricain de formation sur les migrations internationales	10 000		10 000
IV.3.8	Centre d'information sur les migrations en Amérique latine (CIMAL)	214 600		214 600
IV.3.9	Coopération technique dans le domaine de la migration (PLACMI) – en Amérique latine	210 000		210 000
IV.3.10	Projet de coopération technique visant à renforcer la Commission centraméricaine des directions de la Migration (OCAM)/Secrétariat virtuel de Puebla	586 200		586 200
IV.3.11	Gestion du centre de transit de migrants dans les Caraïbes	793 500		793 500
IV.3.12	Assistance technique au Secrétariat du Tourisme en Argentine	572 000		572 000
IV.3.13	Assistance technique au titre de la conception et de la mise en œuvre d'une politique migratoire au Chili	129 700		129 700
IV.3.14	Aide aux déplacements et formation du corps judiciaire colombien au Costa Rica	170 900		170 900
IV.3.15	Assistance technique au titre de la modernisation des passeports en Équateur et au Honduras	1 868 600		1 868 600
IV.3.16	Assistance technique au titre de l'exécution de projets au Guatemala	124 800		124 800
IV.3.17	Programmes de coopération multilatérale au Guatemala	44 300		44 300

IV.3.18	Services consultatifs et didactiques au titre du renforcement institutionnel du ministère public au Pérou	2 363 500		2 363 500
IV.3.19	Gestion des fonds en vue du transfert de ressources humaines qualifiées et de la mobilisation humanitaire au Pérou	169 800		169 800
IV.3.20	Renforcement des capacités techniques à Trinité-et-Tobago en vue de soutenir la gestion des migrations et la sécurité régionale	1 059 300	529 700	1 589 000
IV.3.21	Accord de coopération entre l'OIM et le ministère uruguayen de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines	68 900		68 900
IV.3.22	Renforcement des capacités grâce au transfert et à l'échange d'Uruguayens qualifiés	99 600		99 600
IV.3.23	Partenariat stratégique en vue de renforcer les capacités de gestion des migrations en Asie centrale	809 200	116 200	925 400
IV.3.24	Assistance juridique aux migrants au Kazakhstan et en Asie centrale	105 800		105 800
IV.3.25	Renforcement des capacités en matière de gestion migratoire en Afghanistan	440 000	745 700	1 185 700
IV.3.26	Projet de gestion renforcée des migrations et de contrôle des frontières au Cambodge	388 400		388 400
IV.3.27	Soutien à la mise en place d'un institut d'études de la migration et des réfugiés en Iran	33 800		33 800
IV.3.28	Aide technique en vue de moderniser les passeports du Kirghizistan	410 000		410 000
IV.3.29	Renforcement des capacités institutionnelles en vue d'améliorer la gestion migratoire et l'assistance aux travailleurs migrants du Sri Lanka de retour au pays	514 100		514 100
IV.3.30	Renforcement de la gestion migratoire au Timor-Leste	625 500		625 500
IV.3.31	Préparation aux catastrophes et prévention – Europe du Sud-Est	191 100		191 100
IV.3.32	Renforcement des capacités institutionnelles dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière et élaboration et application d'une politique de réadmission en Albanie	510 000		510 000
IV.3.33	Réseau de migration européenne en Autriche	316 900		316 900
IV.3.34	Renforcement des capacités de gestion migratoire en Géorgie	40 000		40 000
IV.3.35	Renforcement des capacités de gestion migratoire en République du Moldova	162 200	927 800	1 090 000
IV.3.36	Renforcement de la gestion des migrations et lutte contre la migration irrégulière en Ukraine	2 183 600	3 649 000	5 832 600

IV.3.37	Renforcement des capacités destinées à réduire la migration irrégulière et à renforcer la sécurité en Afrique de l'Est	999 600	999 600
IV.3.38	Appui au renforcement des capacités de coopération technique de l'OIM pour la gestion des migrations en Afrique australe et dans les pays voisins	326 100	326 100
IV.3.39	Gestion de la migration irrégulière en provenance de l'Afrique sub-saharienne	577 400	577 400
IV.3.40	Renforcement des capacités de gestion des migrations en République démocratique du Congo	89 500	89 500
IV.3.41	Renforcement des capacités de gestion des contrôles frontaliers en Jordanie	87 600	87 600
IV.3.42	Assistance technique au Secrétariat de la science, de la technologie et de l'innovation productive en Argentine	590 600	590 600
IV.3.43	Assistance technique à la Commission nationale de dédommagement et de réconciliation en Colombie	269 200	269 200
IV.3.44	Gestion des questions relatives aux étrangers au Costa Rica	200 000	200 000
IV.3.45	Activités de gestion des migrations en Europe orientale et en Asie centrale (EOAC)	110 700	110 700
IV.3.46	Centre de coopération technique pour l'Europe et l'Asie centrale	125 900	125 900
IV.3.47	Conférence ministérielle de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui s'y rapporte	51 200	51 200
IV.3.48	Évaluation d'un système amélioré de délivrance de passeports lisibles par la machine au Bangladesh	26 700	26 700
IV.3.49	Renforcement des capacités des pouvoirs publics en Indonésie	1 821 500	1 821 500
IV.3.50	Renforcement des capacités des forces de sécurité des frontières en Iran	109 400	109 400
IV.3.51	Renforcement des contrôles sur la frontière terrestre entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan	294 800	294 800
IV.3.52	Gestion des frontières aux Philippines	1 828 400	1 828 400
IV.3.53	Gestion des frontières au Tadjikistan	561 300	561 300
IV.3.54	Mécanismes de réadaptation des jeunes délinquants étrangers en Europe	168 600	168 600
IV.3.55	Réseau de formation visant à lutter contre la criminalité organisée en Europe du Sud-Est	406 100	406 100

IV.3.56	Centres régionaux de service aux migrants visant à promouvoir la migration régulière dans la partie occidentale des Balkans	562 800	562 800
IV.3.57	Soutien aux capacités de renforcement de la gestion des migrations en Bosnie-Herzégovine	834 200	834 200
IV.3.58	Échange d'informations transfrontières entre la République de Moldova et l'Ukraine	91 800	91 800
Total		17 479 900	17 060 300
			34 540 200

IV.3.2 Initiatives visant les migrants en transit et la migration irrégulière en Jamahiriya arabe libyenne

138. Les efforts qui se poursuivent pour renforcer les capacités du Gouvernement libyen à remédier à la migration irrégulière de transit par des mesures préventives seront renforcés en 2006 grâce aux crédits supplémentaires reçus à cet effet. Les efforts déployés dans ce sens comprendront la diffusion ciblée d'informations concernant les risques de la migration irrégulière et la promotion du dialogue avec les pays d'origine et de destination en vue d'une coopération renforcée dans le domaine de la gestion des migrations.

Ressources budgétisées: 1 082 000 USD

IV.3.20 Renforcement des capacités techniques à Trinité-et-Tobago en vue de soutenir la gestion des migrations et la sécurité régionale

139. Ce projet qui se poursuit toujours, et qui a pour but de fournir une assistance technique au renforcement des capacités du gouvernement et des pouvoirs publics de Trinité-et-Tobago à dissuader la migration irrégulière et à renforcer la sécurité régionale, sera élargi grâce aux crédits supplémentaires reçus. Les gouvernements de la région restent préoccupés par la vulnérabilité de leurs frontières face aux réseaux de la criminalité transnationale et jugent crucial de restructurer les systèmes actuels de gestion des migrations et de sécurité des frontières. En coopération avec le gouvernement, l'OIM élaborera et mettra en œuvre un plan de coopération technique détaillé visant à remédier aux lacunes recensées dans le dispositif migratoire et la sécurité des frontières.

Ressources budgétisées: 1 589 000 USD

IV.3.23 Partenariat stratégique en vue de renforcer les capacités de gestion des migrations en Asie centrale

140. À l'aide des crédits supplémentaires reçus, l'OIM continuera à aider les institutions gouvernementales à renforcer leurs capacités de gestion des migrations en veillant à l'application cohérente des normes et des règles migratoires internationales et en suscitant une prise de conscience accrue des problèmes migratoires parmi les organismes de la société civile dans plusieurs pays d'Asie centrale.

Ressources budgétisées: 925 400 USD

IV.3.25 Renforcement des capacités en matière de gestion migratoire en Afghanistan

141. Dans le cadre du soutien que l'OIM apporte au Gouvernement afghan en vue de l'amélioration des structures et des politiques de gestion des migrations, des crédits

supplémentaires ont été reçus en vue de la mise en œuvre d'un nouveau système de délivrance de documents de voyage. Ce projet comprend une aide spécifique axée sur la mise au point du même processus pour les passeports diplomatiques et de service. Il est censé compléter d'autres projets de coopération technique toujours en cours, dont l'Unité de contrôle de l'identité et le Laboratoire d'examen des documents à l'aéroport international de Kaboul.

Ressources budgétisées: 1 185 700 USD

IV.3.35 Renforcement des capacités de gestion migratoire en République de Moldova

142. À l'aide des crédits supplémentaires reçus pour ce projet, l'OIM continuera de fournir une assistance technique au Gouvernement de la République de Moldova dans le cadre des efforts qu'il déploie pour mettre au point des politiques de gestion efficace des migrations sur la base d'un système amélioré de collecte et d'analyse des données en la matière. Les fonctionnaires nationaux seront aidés à établir des contacts et à accéder à diverses bases de données spécialisées et à des points focaux à l'étranger. Ce projet est également conçu pour actualiser en permanence l'environnement juridique, infrastructurel et professionnel qu'exige le renforcement de la gestion des migrations.

Ressources budgétisées: 1 090 000 USD

IV.3.36 Renforcement de la gestion des migrations et lutte contre la migration irrégulière en Ukraine

143. En accord avec les efforts déployés pour améliorer la gestion des migrations en Ukraine, des crédits supplémentaires ont été reçus afin d'établir le cadre juridique et les modules de formation appropriés pour les services frontaliers, et de favoriser ainsi leur développement dans le sens d'un service chargé de faire respecter la loi qui soit véritablement professionnel et qui réponde aux normes européennes.

Ressources budgétisées: 5 832 600 USD

IV.3.37 Renforcement des capacités destinées à réduire la migration irrégulière et à renforcer la sécurité en Afrique de l'Est

144. Ce projet qui se poursuit toujours vise à renforcer les capacités des pays participants, à savoir le Kenya, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda, à réduire la migration irrégulière dans la région, et notamment la migration de transit des nationaux de pays tiers, et de contribuer aux efforts nationaux et bilatéraux visant à renforcer la sécurité régionale. Il comprend les éléments suivants: i) la création et le renforcement de capacités de formation au sein des services, des programmes et des cursus dans chaque pays concernant les secteurs clés de la gestion des migrations à l'intention des gardes-frontière et autres fonctionnaires ayant dans leurs attributions des fonctions de gestion des migrations et de sécurité; ii) la création et le renforcement de groupes de travail techniques nationaux et régionaux destinés à faciliter les échanges réguliers et l'interaction entre les fonctionnaires des services de migration des trois pays, notamment sur les questions relatives à la diminution de la migration irrégulière de transit des nationaux de pays tiers et au renforcement de la sécurité dans le secteur de la migration; iii) la mise sur pied d'un service régional destiné à identifier et diffuser les matériels juridiques, réglementaires, opérationnels et autres qui présentent un intérêt du point de vue des questions de migration et de sécurité; iv) la fourniture d'une assistance technique axée sur le réexamen et la révision du cadre réglementaire et législatif en matière de migration, dans ses aspects liés à la gestion des frontières et de l'intérieur; et v) l'identification, l'acquisition et la fourniture d'équipements destinés à une inspection améliorée des documents pour tous les postes-frontière, avec la formation appropriée.

Ressources budgétisées: 999 600 USD

IV.3.38 Appui au renforcement des capacités de coopération technique de l'OIM pour la gestion des migrations en Afrique australe et dans les pays voisins

145. Ce projet doit favoriser le placement d'experts de la coopération technique en Afrique, pour constituer un pôle d'experts sur les questions de coopération technique en matière migratoire, que puissent consulter les pays de l'Afrique australe et orientale et un certain nombre de pays voisins. Ce spécialiste apportera aux gouvernements et aux bureaux de l'OIM des services consultatifs et de soutien concernant la programmation de la coopération technique dans la région. Il mettra surtout l'accent sur la gestion des frontières, les migrations et la sécurité, les documents de voyage, l'immigration et les fonctions de renseignement et d'enquête criminelle, les processus d'accueil, de détention, d'expulsion et de réadmission, le trafic illicite de migrants et la migration irrégulière, la biométrie et d'autres questions de technologie. Il aidera également à l'expansion du dialogue et de la coopération régionaux et transrégionaux sur les plans politique et technique, fournira une formation et d'autres fonctions de renforcement de capacités liées à la gestion des migrations, et mettra au point des initiatives politiques, juridiques et autres, en ce compris la conception de procédures et d'instruments réglementaires, administratifs et opérationnels.

Ressources budgétisées: 326 100 USD

IV.3.39 Gestion de la migration irrégulière en provenance de l'Afrique sub-saharienne

146. L'objectif de cette initiative est de faciliter le dialogue entre les pays du Maghreb, certains pays de l'Afrique sub-saharienne et certains pays de l'Union européenne, notamment ceux de la rive nord de la Méditerranée, concernant les questions qui les concernent en leurs qualités respectives de pays importateurs, de transit ou importateurs de migrants. La capacité technique des pays participants à faire face à ce problème sera améliorée par le renforcement du dialogue et de la coordination en matière migratoire. Des campagnes d'information mettant en exergue les périls de la migration irrégulière seront vigoureusement poursuivies dans les pays d'origine, en même temps que des informations seront fournies aux migrants potentiels concernant les options de migration régulière.

Ressources budgétisées: 577 400 USD

IV.3.40 Renforcement des capacités de gestion des migrations en République démocratique du Congo

147. La plupart des institutions nationales de la République démocratique du Congo qui sont responsables de la gestion des migrations n'ont qu'une capacité réduite à mettre au point et appliquer des politiques, des lois, des règlements et des systèmes opérationnels pour la gestion efficace des questions migratoires. Les contrôles aux frontières ne sont pas non plus de grande qualité et, rendent par conséquent inefficace toute tentative d'organiser les flux migratoires. En étroite collaboration avec le gouvernement, l'OIM aidera à l'élaboration de mesures préparatoires en vue de remédier à cette situation. L'objectif du projet est d'améliorer les connaissances et les capacités des entités gouvernementales concernées par la gestion des migrations, en ce compris un réexamen complet de la législation en matière migratoire. Au cours de la phase préliminaire, un bilan sera dressé des initiatives passées de gestion des migrations et un appui sera apporté à la création de mécanismes spécifiques de coordination.

Ressources budgétisées: 89 500 USD

IV.3.41 Renforcement des capacités de gestion des contrôles frontaliers en Jordanie

148. La situation stratégique de la Jordanie en fait une destination de prédilection des migrants et des réfugiés originaires d'autres pays de la région touchés par des conflits prolongés et une situation d'instabilité. Ce pays est en outre un pays d'origine et de destination de travailleurs

migrants, et l'importante présence étrangère sur son sol a accru la pression pesant sur les ressources nationales. Au vu de ce problème, le gouvernement a décidé d'améliorer prioritairement les systèmes de gestion des frontières. L'objectif du projet est donc d'aider à planifier et à mettre en œuvre une évaluation portant sur la gestion des frontières et fixer un calendrier précis en vue d'un plan d'action réaliste et mesurable axé sur l'amélioration des systèmes généraux de contrôle des frontières du pays.

Ressources budgétisées 87 600 USD

IV.3.42 Assistance technique au Secrétariat de la science, de la technologie et de l'innovation productive en Argentine

149. Ce projet concerne le soutien administratif aux efforts déployés par le Secrétariat de la science, de la technologie et de l'innovation productive en Argentine afin de prévenir l'exode de scientifiques argentins et autres techniciens spécialisés. L'OIM envisage d'apporter un soutien administratif et de gestion portant sur l'identification et la sélection des consultants, l'organisation de réunions de coordination et de dispositions concernant les voyages pour le compte des bénéficiaires. La diaspora scientifique à l'étranger sera contactée en vue de promouvoir le retour de scientifiques qui pourront ainsi appuyer les efforts nationaux et encourager les initiatives scientifiques.

Ressources budgétisées: 590 600 USD

IV.3.43 Assistance technique à la Commission nationale de dédommagement et de réconciliation en Colombie

150. Dans le cadre de ce projet, l'OIM fournira une assistance technique au Gouvernement colombien portant sur la création et le lancement de la Commission nationale de dédommagement et de réconciliation. L'OIM apportera son soutien à la création des structures institutionnelles adéquates et identifiera le personnel compétent chargé d'engager les travaux de la commission. Elle sera également responsable de la gestion des ressources, ce qui facilitera l'action de la commission concernant la solution à apporter aux questions de dédommagement et de réconciliation liées aux conflits armés en Colombie et aux déplacements de la population qui en ont résulté.

Ressources budgétisées: 269 200 USD

IV.3.44 Gestion des questions relatives aux étrangers au Costa Rica

151. Dans le cadre de cette initiative, l'OIM complétera le travail de la Direction costa-ricaine de la migration en vue d'améliorer l'efficacité des services de migration offerts aux migrants en situation régulière. Le non-respect par certains étrangers de toutes les exigences imposées en matière de résidence légale s'est traduit par la fraude et la falsification de documents d'identité de résidents. Le problème est encore aggravé par le nombre croissant de migrants irréguliers et par les différents documents exigés pour l'obtention du statut de résident. Pour faire face à cette situation, l'OIM aidera à la mise en place d'une technologie appropriée pour faciliter la délivrance de documents officiels fiables aux migrants en situation régulière, tout en améliorant les services aux clients et les procédures de traitement de documents. Elle mettra surtout l'accent sur la modernisation et l'intégration des services fournis par la Section des étrangers à tous les migrants en situation régulière dans le pays, en temps opportun et de manière efficace, et sur l'amélioration de la sécurité au moyen de cartes d'identité fiables et de bases de données réunissant les informations utiles en la matière.

Ressources budgétisées: 200 000 USD

IV.3.45 Activités de gestion des migrations en Europe orientale et en Asie centrale (EOAC)

152. Même si des progrès significatifs ont été réalisés dans les réponses apportées aux questions migratoires se posant en EOAC, l'un des principaux défis reste l'afflux important de groupes de migrants vulnérables dans la région. L'EOAC est une région majeure de transit et d'exportation de main-d'œuvre, en termes à la fois de migrants réguliers et de migrants irréguliers, et la migration de main-d'œuvre apparaît aujourd'hui comme une question d'importance majeure pour la région. Sur cette toile de fond, l'OIM appuiera le renforcement des compétences de gestion des migrations dans les pays de l'EOAC en diffusant les documents "Eléments essentiels de gestion des migrations" (EEGM), un instrument d'apprentissage offrant un cadre interactif de référence et d'instruction sur la dynamique, les politiques et la terminologie migratoire contemporaine. Une formation sera fournie à des fonctionnaires choisis de services de migration dans la région, et un cours de formation de formateurs sera mené dans le but de promouvoir l'incorporation de cet instrument d'apprentissage dans les systèmes existants de formation en la matière au plan national.

Ressources budgétisées: 110 700 USD

IV.3.46 Centre de coopération technique pour l'Europe et l'Asie centrale

153. Le centre de coopération technique (CCT) à Vienne assure un suivi stratégique et un soutien spécialisé pour les bureaux de l'OIM en Europe et en Asie centrale en ce qui concerne les activités de renforcement des capacités des gouvernements. Il aide en outre à planifier, concevoir et mettre en œuvre des projets de coopération technique. Différents moyens de propagation d'informations, y compris des sites internet et des bulletins d'information, sont utilisés pour fournir à la communauté internationale des données fiables, actualisées et venant en temps opportun sur les questions migratoires concernant la région, tandis que des initiatives sont prises en matière de recherche et qu'une base de données est alimentée en vue de promouvoir l'échange d'idées et les approches novatrices de la gestion des migrations.

Ressources budgétisées: 125 900 USD

IV.3.47 Conférence ministérielle de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui s'y rapporte

154. Dans la ligne de l'appel lancé par les pays ayant participé à la Conférence de Bali de 2002 sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui s'y rapporte, concernant un mécanisme qui permettrait d'identifier et de proposer des initiatives concrètes allant dans le sens des buts poursuivis par la Conférence, l'OIM participera à toutes les réunions relatives au Processus de Bali et contribuera à l'adoption d'un mécanisme axé sur l'amélioration continue et le renforcement de la gouvernance, en examinant les questions liées à la traite des personnes et à la criminalité transnationale connexe en Asie et dans le Pacifique. On attend de l'OIM qu'elle prenne des mesures sur toute recommandation formulée par le Comité directeur, sur la base du rôle administratif qui lui a été dévolu, ainsi que sur le site internet relatif au Processus de Bali.

Ressources budgétisées: 51 200 USD

IV.3.48 Évaluation d'un système amélioré de délivrance de passeports lisibles par la machine au Bangladesh

155. Le Gouvernement du Bangladesh a demandé un appui technique à l'OIM pour renforcer la sécurité de ses passeports nationaux, de ses visas et des systèmes de délivrance de ces documents. Les passeports existants ne sont pas lisibles par la machine et le système de délivrance est dispersé entre différents lieux et non automatisé, ce qui se traduit par une augmentation des activités de contrefaçon et par la délivrance de passeports multiples à une seule personne. Le gouvernement cherche le moyen d'améliorer l'intégrité de son système et d'introduire des passeports lisibles par

la machine. Il s'agit là de mesures considérées comme potentiellement utiles pour le renforcement de la crédibilité des détenteurs de passeports, devant faciliter les déplacements des citoyens bangladais à l'étranger. Dans le cadre de ce projet, l'OIM a entrepris une évaluation approfondie du processus actuel de délivrance de passeports, et un rapport final contenant des recommandations en vue d'un système amélioré et des spécifications techniques décrivant les caractéristiques de sécurité du nouveau passeport proposé sera soumis au gouvernement afin qu'il puisse lancer un avis d'appel d'offres. Les fonds restants seront mis à profit pour financer la formation qui se poursuit dans le domaine des compétences informatiques de base des fonctionnaires chargés de délivrer les passeports.

Ressources budgétisées: 26 700 USD

IV.3.49 Renforcement des capacités des pouvoirs publics en Indonésie

156. Même si les forces de police indonésiennes ont considérablement évolué dans leur processus de réforme, cette transformation en institution responsable, efficace et démocratique est un processus de longue haleine. Le but de ce projet est de renforcer les capacités des forces de police indonésiennes à se montrer plus professionnelles et plus efficaces. Cela se fera au moyen d'une éducation et d'une formation intégrées, d'une sensibilisation accrue aux droits de l'homme et à la nécessité de les respecter, d'un soutien institutionnel sous la forme d'une assistance technique et d'un plaidoyer pour une bonne gouvernance et des initiatives de réforme policière. Les modules de formation aux droits de l'homme et aux activités policières dans les communautés mettront l'accent sur les groupes vulnérables, et notamment les migrants réguliers et irréguliers, et tous les fonctionnaires de police seront mis dans l'obligation de se conformer aux normes professionnelles les plus élevées en la matière. Les pratiques en matière d'immigration et d'enquête seront également analysées afin de renforcer les capacités du pays à faire face à des flux de migration irrégulière. Ceci complètera les activités de renforcement des capacités de l'OIM liées à la gestion des frontières, à la lutte contre l'introduction clandestine de migrants et à la traite des être humains.

Ressources budgétisées: 1 821 500 USD

IV.3.50 Renforcement des capacités des forces de sécurité des frontières en Iran

157. Les frontières longues et poreuses de la République islamique d'Iran avec les sept pays qui l'entourent posent un sérieux défi à ses forces de sécurité des frontières sur le plan des migrations. Ce projet vise à améliorer la situation en renforçant les capacités de ses forces de sécurité de telle façon qu'elles puissent faire face à la migration irrégulière tout en facilitant l'afflux de voyageurs et de migrants réguliers. Pour y parvenir, l'OIM entreprendra une évaluation des besoins en matière de formation, à partir de quoi un programme sera mis au point. Un programme de formation de formateurs s'adressant à un certain nombre de participants devrait également faciliter l'échange de connaissances et la prise de propriété par les fonctionnaires iraniens.

Ressources budgétisées: 109 400 USD

IV.3.51 Renforcement des contrôles sur la frontière terrestre entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan

158. Bien qu'il existe une vaste bande de terre séparant le Kazakhstan de l'Ouzbékistan, le nombre de points de franchissement de cette frontière est réduit et pratiquement aucune voiture n'est autorisée à la franchir. L'objectif général de ce projet est donc de contribuer à l'adoption et à la mise en œuvre de pratiques améliorées de gestion des migrations sur la frontière terrestre entre les deux pays. À cet égard, l'OIM renforcera les capacités des agences chargées de la gestion des frontières en apportant une assistance technique devant permettre des conditions de franchissement contrôlé et s'effectuant en toute légalité. Afin d'améliorer les résultats des

gardes-frontière et des autres fonctionnaires en poste aux frontières, une formation ciblée et des visites d'étude seront effectuées dans les postes de contrôle. Il s'agit de faire échec aux franchissements illégaux de la frontière, au trafic illicite de migrants et à la traite des êtres humains, et de supprimer les pratiques corrompues.

Ressources budgétisées: 294 800 USD

IV.3.52 Gestion des frontières aux Philippines

159. Au fil du temps, les Philippines ont eu différents types de migration, et les événements de la dernière décennie en particulier ont montré la solidité du lien entre la migration irrégulière et la sécurité nationale. L'OIM a été invitée par le Gouvernement philippin à fournir une assistance technique dans la formulation de mesures visant à redresser cette situation. Elle procédera à un échange des pratiques communes et établies de gestion des migrations, notamment en ce qui concerne la législation et les politiques appropriées, en vue de mettre à jour les normes existantes ou de rédiger les futures normes. Cela contribuera à promouvoir les échanges d'informations entre les agences concernées par la gestion des frontières et utilisant des fonctions de renseignement automatisées, de façon à faciliter, pour les institutions gouvernementales, la tâche de partager des données par des lignes sécurisées, et d'encourager une coopération efficace entre les agences en intégrant les informations de différentes sources concernant la gestion des frontières. L'intégrité des documents de voyage sera renforcée par des techniques modernes, et notamment au moyen de documents de voyage lisibles par la machine et/ou de données biométriques. Enfin, une formation sera assurée visant à renforcer la compréhension et l'application des politiques et des normes de gestion des frontières, et un certain nombre de stagiaires se verront offrir des voyages d'étude technique supplémentaires.

Ressources budgétisées: 1 828 400 USD

IV.3.53 Gestion des frontières au Tadjikistan

160. L'un des principaux défis auxquels est confronté le Tadjikistan est l'absence de contrôle efficace des frontières internationales et la manière de faire face aux différents problèmes auxquels se heurte le pays, tels que la migration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic de stupéfiants. Reconnaissant que la stabilité et l'avenir économique du Tadjikistan dépendent du contrôle qu'il exerce sur ses frontières et sur les migrations, cette initiative vise à appuyer les efforts du gouvernement pour améliorer la gestion des frontières dans le pays. Les fonctionnaires d'un certain nombre de postes de contrôle sont actuellement dans l'incapacité de faire face efficacement au trafic frontalier et d'intercepter les trafiquants de stupéfiants qui traversent le territoire. Une assistance technique sera offerte aux services de contrôle des frontières et à la police afin de renforcer les contrôles à l'immigration et la gestion des frontières. Des efforts seront déployés pour rehausser les points de contrôle au niveau des normes internationales en fournissant un équipement de base et en améliorant les capacités de communication des gardes-frontière. Un centre de formation sera créé, dans lequel le programme est conçu pour renforcer les compétences professionnelles des gardes-frontière, et un cours de formation de formateurs sera également réalisé. Une aide sera en outre offerte pour améliorer la coordination et l'échange d'informations entre les institutions gouvernementales concernées par la gestion des frontières et les questions migratoires.

Ressources budgétisées: 561 300 USD

IV.3.54 Mécanismes de réadaptation des jeunes délinquants étrangers en Europe

161. Le but de ce projet est de recueillir des informations sur la législation et les pratiques en vigueur dans les pays participants, à savoir la Belgique, la Bulgarie, la France, l'Allemagne et

l'Italie, afin de recenser et d'analyser les mécanismes de réadaptation des jeunes délinquants étrangers et de renforcer la compréhension, parmi les États Membres de l'UE et les pays candidats, des raisons conduisant à la délinquance chez les jeunes d'origine étrangère, ainsi que des liens à établir avec l'immigration. Une étude comparative de la législation et des pratiques nationales sera effectuée à cet effet. On escompte que cela encouragera le partage d'informations et la coopération transnationale entre les gouvernements, les institutions publiques, les ONG et les organisations internationales. Les meilleures pratiques en matière législative concernant la délinquance juvénile, et les mesures éducatives, pénales et de réadaptation s'y rapportant seront évaluées afin de déterminer les mesures pouvant être mises en place en remplacement de la détention. La coopération judiciaire visant à renforcer la protection des jeunes et des mineurs d'âge étrangers sera également encouragée.

Ressources budgétisées: 168 600 USD

IV.3.55 Réseau de formation visant à lutter contre la criminalité organisée en Europe du Sud-Est

162. Ce projet a pour objectif de renforcer la coopération régionale et internationale afin de combattre la criminalité transfrontière organisée, et notamment le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains. Afin de veiller à l'appropriation du projet par les autorités gouvernementales, l'approche de l'OIM consiste à engager les États participants dans un dialogue sur la meilleure façon de remédier au problème tout en prenant en considération les préoccupations nationales spécifiques. La stratégie sous-jacente consiste à mettre au point un programme de formation mobile pour la police nationale, afin de l'aider à affiner ses compétences en matière d'investigation. Cette approche mobile facilitera également la coopération entre les fonctionnaires des unités de lutte contre la criminalité organisée des pays partenaires; en effet, un réseau régional doit être mis en place afin d'assurer le partage d'expériences et des meilleures pratiques. Un passage en revue de l'efficacité des unités d'investigation sur les cas de crimes organisés servira également à évaluer les capacités requises pour appuyer le travail des fonctionnaires de police face à ce problème et formuler des recommandations visant à réduire les pratiques de corruption dans la région.

Ressources budgétisées: 406 100 USD

IV.3.56 Centres régionaux de services aux migrants visant à promouvoir la migration régulière dans la partie occidentale des Balkans

163. Les mouvements migratoires qui s'opèrent en provenance de l'Europe du Sud-Est et à travers cette région comptent parmi les plus importants au sein de l'Union européenne. La politique de l'UE en matière migratoire reconnaît de plus en plus la nécessité de faciliter la migration régulière et de mettre au point une stratégie d'intégration des migrants répondant à la demande sur le marché du travail. Le but de cette activité régionale est donc de promouvoir la migration ordonnée et les informations s'y rapportant dans la partie occidentale des Balkans en créant un réseau régional de centres pour migrants. Ces centres apporteront aux gouvernements et aux institutions compétentes des données et des statistiques sur les tendances et les activités migratoires dans la région. Des informations actualisées sur les options légales seront également mises à la disposition des migrants potentiels désireux de se rendre dans un État de l'UE pour y travailler, y étudier ou y faire du tourisme; elles seront également utiles aux postes consulaires offrant des services aux migrants. Des opportunités de facilitation de la réintégration seront également offertes aux migrants qui rentrent au pays afin de soutenir les retours et, parallèlement, d'endiguer la migration irrégulière en direction des pays de l'UE.

Ressources budgétisées: 562 800 USD

IV.3.57 Soutien aux capacités de renforcement de la gestion des migrations en Bosnie-Herzégovine

164. Ce projet vise à développer les capacités institutionnelles du Ministère de la sécurité afin de mettre en place un secteur migratoire fonctionnant correctement et d'aider les autorités et autres organismes gouvernementaux à gérer adéquatement tous les aspects de la migration. Il comprend la fourniture d'une assistance technique notamment sous la forme d'un encadrement et de conseils spécialisés portant sur la création d'un cadre juridique et la mise en place de procédures de gestion des migrations, ainsi qu'une politique saine et coordonnée de gestion des migrations s'accordant avec les normes de l'UE et les meilleures pratiques des États Membres de l'UE. Enfin, les autorités recevront un soutien technique portant sur le fonctionnement et la gestion d'un centre d'accueil de migrants en situation irrégulière.

Ressources budgétisées: 834 200 USD

IV.3.58 Échange d'informations transfrontières entre la République de Moldova et l'Ukraine

165. Une partie de la longue bande de terre faisant la frontière entre la République de Moldova et l'Ukraine est située dans la région séparatiste de Transnistrie, sur la frontière orientale de la Moldova, où les autorités centrales ne peuvent procéder qu'à des contrôles frontaliers limités. Cette situation a suscité des inquiétudes à propos de la stabilité régionale, en raison des risques qu'elle fait peser du fait du trafic d'armes et de la traite des êtres humains. Pour améliorer la situation et apaiser les tensions, la coopération avec les autorités ukrainiennes sera renforcée par l'échange d'informations sur les flux de marchandises et de personnes de part et d'autre de la frontière. Des informations seront échangées sur les cargaisons de marchandises et les personnes qui entrent en Transnistrie et qui en sortent afin de détecter les fraudes sur les règles d'origine, le bradage des prix et les fausses déclarations. Les deux pays entreprendront en outre des contrôles communs des frontières afin d'améliorer les conditions.

Ressources budgétisées: 91 800 USD

V. MIGRATION ASSISTÉE

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
V.1	Migration de main-d'œuvre	2 018 700	2 666 800	4 685 500
V.2	Traitement des dossiers des migrants et aide aux migrants	21 002 000	203 300	21 205 300
V.3	Intégration des migrants	400 400	1 606 800	2 007 200
	Total	23 421 100	4 476 900	27 898 000

Aperçu d'ensemble

166. Les ajustements apportés à la présente révision du Programme et Budget pour 2006 reflètent l'état actuel et les projections d'activités jusqu'à la fin de l'exercice. Les descriptions des programmes rendent compte uniquement des activités qui ont changé ou ont été entreprises depuis l'approbation du Programme et Budget 2006 par le Conseil en décembre 2005.

167. Les ressources inscrites au budget de ce chapitre ont augmenté de 23,4 millions USD pour s'établir à 27,9 millions USD. Ce surcroît de dépenses de 4,5 millions USD se rapporte pour l'essentiel à une initiative visant à faciliter les migrations par un dialogue accru entre les pays d'Asie et l'Union européenne, et à divers projets d'intégration déployés dans plusieurs pays.

V.1 Migration de main-d'œuvre

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
V.1.1	Migration de main-d'œuvre de la Colombie vers l'Espagne	476 200		476 200
V.1.2	Aide à la migration de main-d'œuvre saisonnière du Guatemala au Canada	825 900		825 900
V.1.3	Centre d'information pour les travailleurs migrants du Tadjikistan	140 400		140 400
V.1.4	Sensibilisation aux droits et au bien-être des migrants en Thaïlande	88 000		88 000
V.1.5	Campagne d'information à l'intention de travailleurs qualifiés en République tchèque	302 500		302 500
V.1.6	Initiative à l'intention des travailleurs migrants en Italie visant à appuyer les politiques d'intégration sociale et de l'emploi	185 700		185 700
V.1.7	Programme intégré concernant un système d'information sur les migrations en Egypte		574 100	574 100
V.1.8	Dialogue régional sur la facilitation de la migration entre l'Asie et l'Union européenne		911 700	911 700

V.1.9	Renforcement des capacités et programme de sensibilisation à la sûreté de la migration au Bangladesh	69 700	69 700
V.1.10	Étude des systèmes de gestion de l'émigration de main-d'œuvre dans les pays d'origine, à la demande de la République de Corée	49 600	49 600
V.1.11	Manuel OSCE-OIM sur les politiques efficaces de migration de main-d'œuvre	34 300	34 300
V.1.12	Approche intégrée de la promotion des migrations légales entre la Transcaucasie et l'Union européenne	575 000	575 000
V.1.13	Atelier sur la migration de main-d'œuvre dans la partie occidentale des Balkans	44 400	44 400
V.1.14	Prévention de la migration irrégulière par la formation professionnelle et la création d'opportunités d'emploi en Arménie et en République de Moldova	120 400	120 400
V.1.15	Programme d'information sur l'amnistie touchant les migrants en Fédération de Russie	7 800	7 800
V.1.16	Recherche sur les rapatriements de fonds effectués depuis la Suisse à des fins de développement en Serbie-et-Monténégro	100 800	100 800
V.1.17	Film documentaire sur les risques de la migration irrégulière de main-d'œuvre au Royaume-Uni	29 400	29 400
V.1.18	Migration de main-d'œuvre entre l'Iran et le Royaume-Uni	149 600	149 600
	Total	2 018 700	2 666 800
			4 685 500

V.1.7 Programme intégré concernant un système d'information sur les migrations en Egypte

168. L'objectif de la seconde phase de ce projet, mis en œuvre en étroite coopération avec le Ministère de la main-d'œuvre et de l'émigration, consiste à renforcer les liens socio-économiques avec les Egyptiens vivant à l'étranger et à faciliter la gestion des flux migratoires ordonnés. Ce projet mettra l'accent sur l'application au contexte italien d'un système intégré d'information sur les migrations, dans la mesure où cela doit faciliter l'intégration des travailleurs égyptiens en accord avec les règles et règlements définis par la législation italienne sur l'immigration et où cela donne des informations appropriées sur les investissements destinés à promouvoir et à faciliter le transfert des fonds rapatriés. Ceci sera ultérieurement utilisé comme exemple à appliquer à d'autres pays accueillant des migrants égyptiens.

Ressources budgétisées: 574 100 USD

V.1.8 Dialogue régional sur la facilitation de la migration entre l'Asie et l'Union européenne

169. Ce programme a pour objectif de développer les migrations légales et de renforcer le dialogue et la coopération régionale en vue de faciliter les migrations dûment organisées entre l'Asie et l'Union européenne. Il s'adressera avant tout aux ministères responsables de l'emploi outre-mer en Asie du Sud et du Sud-Est. Les objectifs principaux du programme seront de renforcer les capacités des autorités nationales à évaluer les besoins actuels et projetés en

main-d'œuvre étrangère dans l'Union européenne et à y répondre, tout en renforçant les mécanismes de consultations et d'opérations portant sur la gestion de la migration de main-d'œuvre entre l'Asie et l'UE. Des initiatives de diffusion d'informations et de conseils sur les opportunités et les procédures légales en matière de migration de main-d'œuvre seront largement diffusées de façon à rendre les personnes concernées attentives aux risques de la migration irrégulière.

Ressources budgétisées: 911 700 USD

V.1.9 Renforcement des capacités et programme de sensibilisation à la sûreté de la migration au Bangladesh

170. Dans le cadre de cette initiative, l'OIM insistera sur la prise de conscience de l'importance des migrations s'effectuant dans des conditions sûres au Bangladesh afin de réduire la vulnérabilité des candidats migrants face à la migration irrégulière. Ce projet vise à poursuivre les campagnes de sensibilisation, et, compte tenu du résultat positif de la première phase, à élargir la portée des programmes de sensibilisation. Les capacités des bureaux de district pour l'emploi et la main-d'œuvre seront renforcées par la fourniture d'un soutien en matière de formation et d'un soutien technique en vue de la création d'un centre d'information destiné aux candidats migrants. En outre, l'OIM élaborera des matériels consacrés à la sécurité des migrations afin de renforcer le programme dans son ensemble.

Ressources budgétisées: 69 700 USD

V.1.10 Étude des systèmes de gestion de l'émigration de main-d'œuvre dans les pays d'origine, à la demande de la République de Corée

171. En réponse à une demande du Ministère du travail de la République de Corée, l'OIM effectuera une étude sur les systèmes de gestion de l'émigration de main-d'œuvre dans douze pays qui envoient des travailleurs migrants en Corée. Cette étude mettra essentiellement l'accent sur quatre domaines de la gestion de l'émigration de main-d'œuvre: a) la législation et les infrastructures relatives à l'émigration de main-d'œuvre; b) les statistiques en la matière; c) le processus d'émigration de la main-d'œuvre; d) la protection des travailleurs et l'aide au retour.

Ressources budgétisées: 49 600 USD

V.1.11 Manuel OSCE-OIM sur les politiques efficaces de migration de main-d'œuvre

172. La diversité et la complexité croissante des questions liées aux migrations appellent à une gestion globale et efficace du phénomène. L'objectif de cette initiative est d'aider les pays participants de l'OSCE à mettre au point de nouvelles solutions politiques et de nouvelles approches portant sur une meilleure gestion de la migration et des flux migratoires à la fois dans les pays sources et dans les pays de destination. Un manuel sera mis au point sur les pratiques et les politiques efficaces en la matière dans la région de l'OSCE. Ce manuel, auquel viendront s'ajouter des ateliers spécialisés, facilitera le dialogue et la consultation entre les États intéressés. L'accent sera essentiellement mis sur la facilitation de la tâche des décideurs et des spécialistes ayant affaire aux questions liées à la migration de main-d'œuvre des États participants de l'OSCE. Ce manuel sera dans un premier temps publié en anglais et en russe, et distribué aux délégations de l'OSCE. Il fournira des indications utiles à l'intention des médias, des organisations non gouvernementales, des instituts universitaires et du grand public.

Ressources budgétisées: 34 300 USD

V.1.12 Approche intégrée de la promotion des migrations légales entre la Transcaucasie et l'Union européenne

173. Ce programme a pour but de tirer le maximum d'avantages d'un dialogue existant sur les migrations interrégionales et la gestion de l'asile, qualifié en anglais de "cluster process", un processus réunissant un groupe de pays d'origine et de transit de Transcaucasie et d'États Membres de l'Union européenne accueillant des migrants de cette région. Par le biais du dialogue et du renforcement des capacités, il s'agira d'établir des pratiques et des politiques interrégionales efficaces visant à prévenir la migration irrégulière, à faciliter la discussion d'accords bilatéraux de réadmission sur la base des normes de l'UE, d'améliorer la réintégration et de promouvoir la migration légale. Le programme vise également à renforcer les capacités institutionnelles et les systèmes de la Transcaucasie, afin de promouvoir la migration légale et les pratiques et les politiques en matière de retour durable et de réintégration. Les groupes cibles seront notamment les ministères gouvernementaux traitant des questions de migration, les ONG et le grand public dans chaque pays. Les principales activités consisteront à organiser des réunions entre les pays concernés, à mettre sur pied des centres spécialisés sur la migration au niveau national, à susciter une prise de conscience au sein du public concernant les questions migratoires, à renforcer le processus de collecte et de traitement des données et à former les fonctionnaires des administrations en charge des questions de migration.

Ressources budgétisées: 575 000 USD

V.1.13 Atelier sur la migration de main-d'œuvre dans la partie occidentale des Balkans

174. L'objectif de cet atelier est de contribuer à un dialogue amélioré sur la gestion de la migration de main-d'œuvre entre les gouvernements de la région occidentale des Balkans. Cet atelier servira de forum pour les représentants des gouvernements qui pourront ainsi établir des contacts, évaluer la situation actuelle et échanger des informations et des expériences dans le domaine de la gestion de la migration de main-d'œuvre. Cela devrait permettre de faciliter la préparation conjointe d'une stratégie régionale et d'un plan d'action sur la migration de la main-d'œuvre dans la partie occidentale des Balkans.

Ressources budgétisées: 44 400 USD

V.1.14 Prévention de la migration irrégulière par la formation professionnelle et la création d'opportunités d'emploi en Arménie et en République de Moldova

175. Ces dernières années ont été témoin de l'augmentation du nombre des migrants irréguliers originaires d'Arménie et de la République de Moldova à destination de la République tchèque et d'autres pays européens, en quête de meilleures opportunités d'emploi. Pour freiner cette tendance et prévenir la migration irrégulière, le projet vise à contribuer à l'intégration sociale et économique réussie et durable des groupes vulnérables. Les principaux bénéficiaires seront des diplômés défavorisés des écoles dans lesquelles ils sont en pension, à savoir l'une des catégories sociales les plus vulnérables. Les étudiants se trouvant dans des pensionnats sont souvent des orphelins ou des enfants qui n'ont plus qu'un des deux parents et appartiennent à des familles pauvres. Grâce à cette initiative, ils pourront recevoir une formation professionnelle, ce qui leur offrira de meilleures perspectives d'emploi, parmi lesquelles la possibilité de lancer leur propre petite entreprise et donc de réduire le risque de migration irrégulière.

Ressources budgétisées: 120 400 USD

V.1.15 Programme d'information sur l'amnistie touchant les migrants en Fédération de Russie

176. Dans le cadre de ce programme, l'OIM aidera le Gouvernement de la Fédération de Russie à mettre au point un mécanisme efficace de régularisation des travailleurs migrants dans le pays.

Une enquête sera d'abord effectuée afin d'examiner les questions liées à la régularisation prévue des travailleurs migrants en deux régions de la Fédération de Russie. Les vues des autorités régionales et des employeurs et celles des migrants irréguliers eux-mêmes seront sollicitées dans ce processus. Un rapport analytique se fondant sur les résultats de cette recherche sera produit et distribué aux ministères et départements compétents de la Fédération de Russie afin d'y être examiné et débattu.

Ressources budgétisées: 7 800 USD

V.1.16 Recherche sur les rapatriements de fonds effectués depuis la Suisse à des fins de développement en Serbie-et-Monténégro

177. Dans le cadre de cette initiative, l'OIM entreprendra des recherches sur les rapatriements de fonds dans une optique de développement. À cet effet, elle prévoit de recueillir, d'analyser et de présenter des informations sur les transferts de fonds effectués par la diaspora serbe en Suisse, sur les schémas d'investissements provenant des transferts de fonds et sur l'utilisation faite par la parenté restée au pays, ainsi que sur d'autres politiques et pratiques concernant les flux monétaires rapatriés entre la Suisse et la Serbie-et-Monténégro. Les résultats seront utilisés pour mettre au point des stratégies concrètes et réalisables d'investissements destinés à renforcer l'impact des rapatriements de fonds sur le développement en Serbie-et-Monténégro et à contribuer à la croissance économique et à l'atténuation de la pauvreté.

Ressources budgétisées: 100 800 USD

V.1.17 Film documentaire sur les risques de la migration irrégulière de main-d'œuvre au Royaume-Uni

178. En dépit des efforts qui se poursuivent à l'échelle mondiale pour rendre les personnes attentives aux périls de la migration irrégulière, un grand nombre de jeunes originaires de la République tchèque continuent d'être victimes des filières illégales de migration de main-d'œuvre. En coopération avec l'Ambassade britannique à Prague, l'OIM travaille à la production d'un film documentaire visant à informer les migrants potentiels de la République tchèque sur les opportunités saisonnières légales d'emploi au Royaume-Uni et à mettre en lumière les risques que comporte la migration irrégulière. Ce film sera diffusé sur une télévision locale et des exemplaires d'une version écourtée seront distribués à diverses institutions intéressées ainsi qu'à des agences de voyage. Les récits contrastés, présentant des cas de personnes ayant immigré légalement et avec succès d'une part et les réalités sombres de la migration irrégulière de travail d'autre part devraient alerter les jeunes quant aux conséquences de la migration et du travail clandestin à l'étranger, et réduire la migration irrégulière de main-d'œuvre.

Ressources budgétisées: 29 400 USD

V.1.18 Migration de main-d'œuvre entre l'Iran et le Royaume-Uni

179. Dans le cadre de ce projet pilote, l'OIM propose aux travailleurs migrants iraniens désireux de se rendre à titre temporaire au Royaume-Uni de le faire dans le cadre du régime sectoriel des permis de travail de ce pays. En application des règlements en vigueur au Royaume-Uni, cette initiative nationale consiste à favoriser la sélection des travailleurs ayant le profil souhaité et à mettre en concordance les demandes d'emploi avec les offres de placement au Royaume-Uni. La situation de ces immigrés fera l'objet d'une surveillance pendant toute la durée de leur placement au Royaume-Uni.

Ressources budgétisées: 149 600 USD

V.2 Traitement des dossiers des migrants et aide aux migrants

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
V.2.1	Services d'appui pré-consulaires	9 855 000	153 700	10 008 700
V.2.2	Formation des migrants	3 806 500		3 806 500
V.2.3	Aide individuelle au transport	5 244 800		5 244 800
V.2.4	Accords de CTPD avec des pays et organisations d'Amérique latine	2 095 700	49 600	2 145 300
	Total	21 002 000	203 300	21 205 300

V.2.1 Services d'appui pré-consulaires

180. Suite à l'expansion des activités déployées dans le cadre des services de soutien pré-consulaires, dans lesquels l'OIM facilite la candidature des migrants potentiels en collaboration avec les sections consulaires et de délivrance de visas des pays d'accueil, les ressources inscrites au budget de ce projet qui se poursuit toujours ont été augmentées.

Ressources budgétisées: 10 008 700 USD

V.2.4 Accords de CTPD avec des pays et organisations d'Amérique latine

181. Dans le cadre des accords signés avec divers gouvernements et organisations régionales en Amérique latine concernant la coopération technique entre pays en développement (CTPD), le régime de tarifs aériens réduits et de la tolérance bagages plus généreuse sera élargi en 2006 aux experts de la coopération technique et aux universitaires.

Ressources budgétisées: 2 145 300 USD

V.3 Intégration des migrants

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
V.3.1	Soutien juridique aux rapatriés de souche au Kirghizistan	32 000		32 000
V.3.2	Intégration par l'information et la formation de fonctionnaires et de personnes travaillant pour des ONG en Europe orientale	66 200		66 200
V.3.3	Initiatives de lutte contre la discrimination sur le marché du travail en Grèce	33 500		33 500
V.3.4	Réseaux locaux d'intégration en Italie	268 700	385 300	654 000

V.3.5	Intervention intégrée en vue de la participation égalitaire des groupes sociaux victimes de discrimination, et en particulier les migrants s'efforçant de pénétrer le marché du travail en Grèce	60 100	60 100
V.3.6	Intégration des migrants en Lettonie	36 300	36 300
V.3.7	Partenariat axé sur la promotion de l'intégration des Roms dans le marché du travail en Pologne	1 104 300	1 104 300
V.3.8	Évaluation des centres nationaux de soutien aux immigrants au Portugal	20 800	20 800
Total		400 400	1 606 800
			2 007 200

V.3.4 Réseaux locaux d'intégration en Italie

182. En s'appuyant sur une initiative antérieure similaire, l'OIM mettra à profit les crédits supplémentaires reçus pour créer un partenariat avec l'Association nationale des cités italiennes (ANCI) afin de promouvoir l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés en Italie. Elle participera à l'organe de coordination du projet général et sera plus particulièrement responsable de la participation de l'Italie au volet transnational consistant à favoriser l'inclusion sociale en Europe.

Ressources budgétisées: 654 000 USD

V.3.5 Intervention intégrée en vue de la participation égalitaire des groupes sociaux victimes de discrimination, et en particulier les migrants s'efforçant de pénétrer le marché du travail en Grèce

183. Cette initiative, qui est un partenariat de développement entre l'OIM et les partenaires locaux, met surtout l'accent sur les problèmes de discrimination et d'inégalité auxquels sont confrontés les personnes handicapées et les migrants qui tentent de se faire une place sur le marché du travail en Grèce. L'OIM travaillera avec la Confédération nationale des handicapés et d'autres partenaires afin de favoriser l'intégration socio-économique des migrants handicapés, de mettre au point et de promouvoir des méthodes et des services visant à leur faciliter l'accès au marché du travail. Elle apportera son soutien à la création d'un réseau de migrants handicapés et de prestataires de services liés à l'intégration dans le but de fournir aux migrants handicapés un accès à l'information sur les opportunités d'emploi et de faciliter la communication avec les prestataires de services. Elle participera en outre à des séminaires de formation organisés à l'intention de travailleurs sociaux et d'entités actives sur le marché de l'emploi en vue de lutter contre la discrimination et de promouvoir la diversité.

Ressources budgétisées: 60 100 USD

V.3.6 Intégration des migrants en Lettonie

184. En coopération avec le Gouvernement letton et en partenariat avec Caritas, la Croix-Rouge lettone et la Municipalité de Liepaja, l'OIM participe à la mise en place d'un système efficace d'intégration sociale et professionnelle des demandeurs d'asile et autres migrants dans la société lettone. Les activités déployées dans le cadre de ce projet seront ciblées sur un travail de recherche axé sur l'attitude de la population à l'égard des migrants, sur la sensibilisation du grand public à la présence des migrants en général et sur les avantages du multiculturalisme.

Ressources budgétisées: 36 300 USD

V.3.7 Partenariat axé sur la promotion de l'intégration des Roms dans le marché du travail en Pologne

185. L'objectif de cette entreprise est de promouvoir l'intégration des Roms dans le marché du travail en Pologne en créant des coopératives pouvant leur offrir des opportunités d'emploi. Ces coopératives élargiront leurs services aux communautés locales non roms. À cet égard, l'OIM œuvrera aux côtés de la Croix-Rouge polonaise, de l'Association des femmes roms en Pologne, de l'Union des Roms de Pologne et de la Fondation pour les initiatives socio-économiques. Quatre coopératives seront créées dès que les compétences et les besoins des communautés roms locales auront été évalués, et une recherche de marché et des activités de formation et d'encadrement seront organisées à l'intention de leur personnel. Les activités de sensibilisation cibleront les communautés locales avec pour objectif de lutter contre la discrimination et de jeter les bases d'une coopération entre roms et non roms en vue de la création et de l'expansion des coopératives. Ce projet comporte également un volet transnational qui vise à promouvoir la coopération et à faciliter les échanges d'expériences avec d'autres pays de l'UE.

Ressources budgétisées: 1 104 300 USD

V.3.8 Évaluation des centres nationaux de soutien aux immigrants au Portugal

186. Les deux centres nationaux de soutien à l'immigration créés à Lisbonne et à Porto par le Haut Commissariat à l'immigration et aux minorités ethniques (ACIME) du Portugal apportent une réponse intégrée, efficace et humaine aux problèmes d'intégration auxquels se heurtent les immigrants. En raison de l'évolution rapide de l'immigration et des besoins des migrants, l'ACIME a décidé d'évaluer les résultats et les accomplissements de ces centres au terme d'une année de fonctionnement afin d'améliorer et de recentrer la portée de leurs activités si besoin est. À la demande de l'ACIME, l'OIM entreprendra d'évaluer le fonctionnement général des centres, en mettant l'accent sur leur pertinence, leur efficacité, leur rentabilité et leur impact. Cette évaluation portera également sur la transférabilité du concept et proposera des moyens pour échanger les expériences faites avec d'autres pays de l'UE s'il y a lieu.

Ressources budgétisées: 20 800 USD

VI. PROGRAMMES DE DÉDOMMAGEMENT

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VI.1	Programme allemand de dédommagement du travail forcé (Allemagne)	33 155 900	2 292 800	35 448 700
VI.2	Programme relatif aux avoirs des victimes de l'Holocauste	5 577 700	6 895 400	12 473 100
VI.3	Programmes humanitaires et sociaux	474 300	820 700	1 295 000
VI.4	Programme iraquien de dédommagement pour pertes de biens	557 900	5 486 400	6 044 300
	Total	39 765 800	15 495 300	55 261 100

Aperçu d'ensemble

187. Les ajustements apportés dans la présente révision du Programme et Budget pour 2006 reflètent l'état actuel et le niveau prévu des activités jusqu'à la fin de l'exercice. Les descriptions du programme se rapportent uniquement aux activités qui ont changé ou ont été entreprises depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2006 par le Conseil en décembre 2005.

188. Les ressources inscrites au budget de ce chapitre ont augmenté, passant de 39,8 millions USD à 55,3 millions USD. Cette augmentation de dépenses de 15,5 millions USD se rapporte pour l'essentiel à la continuation des programmes de dédommagement mis en œuvre dans le cadre de ce chapitre.

VI.1 Programme allemand de dédommagement du travail forcé (Allemagne)

189. A la suite du traitement des demandes soumises par les successeurs et les héritiers légitimes, des recours qui ont été formés et des décisions prises par l'organe de recours de l'OIM, le rapprochement des informations financières avec les bases de données et autres questions liées à l'achèvement progressif de cette activité, l'OIM est tenue de continuer d'effectuer des paiements jusqu'au 30 septembre 2006. Les ressources budgétisées ont donc été augmentées de façon à refléter les besoins opérationnels actuels.

Ressources budgétisées: 35 448 700 USD

VI.2 Programme relatif aux avoirs des victimes de l'Holocauste

190. Etant donné l'utilisation complémentaire des services relevant de ce programme et compte tenu du paragraphe VI.1 ci-dessus, la durée de cette activité a été ajustée en conséquence. Avec la révision de toutes les dépenses unitaires due à l'affaiblissement du dollar des États-Unis contre le franc suisse dans le courant du projet, ceci a conduit à une augmentation des ressources budgétisées.

Ressources budgétisées: 12 473 100 USD

VI.3 Programmes humanitaires et sociaux

191. Grâce aux ressources supplémentaires mises à disposition par l'accumulation d'économies réalisées dans le cadre de ce programme et grâce aux contributions supplémentaires reçues du donateur, le volume de l'aide humanitaire fournie aux victimes roms et sinti survivantes des persécutions nazies a été revu à la hausse. Cette aide a notamment pris la forme de la distribution de vivres, de soins médicaux et/ou dentaires, d'une assistance devant permettre aux bénéficiaires de mieux résister aux rigueurs de l'hiver, de la distribution de vêtements et d'articles hygiéniques, ainsi que d'une assistance juridique et sociale, le tout étant destiné à améliorer la santé et le bien-être des survivants nécessiteux de l'Holocauste.

Ressources budgétisées: 1 295 000 USD

VI.4 Programme iraquien de dédommagement pour pertes de biens

192. L'OIM utilisera deux subventions supplémentaires reçues pour ce projet en cours afin de poursuivre son assistance technique et autre à la Commission en charge des demandes de dédommagement pour pertes de biens en Iraq et pour renforcer les capacités existantes en vue de traiter les demandes de dédommagement pour pertes de biens dans ce pays.

Ressources budgétisées: 6 044 300 USD

VII. APPUI AUX PROGRAMMES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VII.1	Politique et recherche en matière migratoire	252 300	236 800	489 100
VII.2	Aide humanitaire aux migrants en détresse	195 200	473 400	668 600
VII.3	Personnel détaché	2 309 800	69 100	2 378 900
VII.4	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants	612 300		612 300
VII.5	Personnel et services financés par des revenus divers	3 400 000	1 014 000	4 414 000
VII.6	Frais généraux supplémentaires	2 000 000		2 000 000
VII.7	Manuel sur le droit international de la migration		53 600	53 600
	Total	8 769 600	1 846 900	10 616 500

Aperçu d'ensemble

193. Les ajustements apportés dans la présente révision du Programme et Budget pour 2006 reflètent l'état actuel et le niveau projeté des activités jusqu'à la fin de l'exercice. Les descriptions du programme se rapportent uniquement aux activités qui ont changé ou ont été entreprises depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2006 par le Conseil en décembre 2005.

194. Les ressources inscrites au budget de ce chapitre ont augmenté, passant de 8,8 millions USD à 10,6 millions USD. Cette augmentation de 1,8 millions USD se rapporte essentiellement aux ressources supplémentaires reçues au titre de l'aide humanitaire aux migrants en détresse et à différentes rentrées de fonds supplémentaires destinés à couvrir les dépenses de personnel et de services.

VII.1 Politique et recherche en matière migratoire

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VII.1.1	Suivi de l'Initiative de Berne	100 000	(33 100)	66 900
VII.1.2	Source d'information centralisée (site Internet) concernant les processus consultatifs régionaux en matière de migration	25 000	29 000	54 000
VII.1.3	Forum centreuropéen de recherche sur les migrations en Pologne	72 300		72 300
VII.1.4	Affectation au titre de projets prioritaires en Afrique et en Asie	55 000		55 000
VII.1.5	Données relatives aux politiques migratoires et à leur impact sur le développement		81 500	81 500

VII.1.6	Rapport régional sur l'émigration de main-d'œuvre dans les pays de la région MENA	27 000	27 000
VII.1.7	Étude sur les femmes immigrées dans les sociétés vieillissantes d'Europe	40 700	40 700
VII.1.8	Le potentiel de développement des migrants transnationaux dans le secteur de la santé en Suisse	91 700	91 700
Total		252 300	236 800
			489 100

VII.1.1 Suivi de l'Initiative de Berne

195. En raison d'une surestimation du report des fonds de 2005 sur 2006, les ressources budgétisées pour ce projet ont dû être revues à la baisse

Ressources budgétisées: 66 900 USD

VII.1.2 Source d'information centralisée (site Internet) concernant les processus consultatifs régionaux en matière de migration

196. À l'aide des fonds reportés de 2005, le travail effectué sur un site Internet consacré aux processus consultatifs régionaux en matière migratoire (PCR) pourra se poursuivre. Ce site offre des informations facilement accessibles et régulièrement mises à jour sur les principaux PCR et fait partie intégrante du site Internet de l'OIM.

Ressources budgétisées: 54 000 USD

VII.1.5 Données relatives aux politiques migratoires et à leur impact sur le développement

197. Cette étude fait partie du projet relatif aux politiques migratoires et à leur impact sur le développement, engagé par l'OIM pour le compte de la Banque mondiale. Au cours de la première phase de cette étude, l'OIM procédera à une cartographie des pays de destination et d'origine ayant adopté des politiques "propices au développement" et soumettra des exemples de différents types d'approche politique, en mettant l'accent sur les nouvelles initiatives lorsque c'est possible. Au cours de la deuxième phase, l'OIM procédera à des entretiens dans huit pays afin d'acquérir une compréhension plus détaillée des perspectives des décideurs. Cette partie de l'étude tentera de jeter un éclairage sur le processus de prise de décision et sur l'impact perçu de la politique migratoire sur le développement, et aussi de comprendre pour quelle raison des politiques "propices au développement" ont été introduites.

Ressources budgétisées: 81 500 USD

VII.1.6 Rapport régional sur l'émigration de main-d'œuvre dans les pays de la région MENA

198. L'OIM passera en revue et préparera des études sur les politiques et les lois égyptiennes, marocaines et tunisiennes en matière de migrations internes, et la mesure dans laquelle ces politiques et ces lois mettent ces pays en position de se placer sur le marché mondial de la main-d'œuvre par l'intermédiaire de mesures migratoires planifiées. Les trois études de pays à entreprendre par l'OIM en collaboration avec des consultants locaux constitueront un apport majeur au rapport régional de la Banque mondiale sur "Les migrations de main-d'œuvre et l'internalisation dans les pays de la région MENA". L'Organisation collaborera étroitement avec les consultants locaux aux niveaux de la collecte et de l'analyse des données sur les tendances migratoires dans les pays concernés, notamment sur l'immigration, l'émigration, les mouvements de transit, la migration de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée et leurs effets sur les marchés

nationaux de la main-d'œuvre. Ces trois études de pays déboucheront sur des recommandations de politiques migratoires futures destinées à informer les migrants sur les options légales en matière migratoire, à améliorer les mécanismes de recrutement et à renforcer le rôle des agences de soutien. L'OIM aidera également à compléter les études de cas nationales dans leur ensemble, ainsi que les éléments du rapport final ayant trait à la demande mondiale de migration et d'externalisation.

Ressources budgétisées: 27 000 USD

VII.1.7 Étude sur les femmes immigrées dans les sociétés vieillissantes d'Europe

199. Le regain récent d'intérêt pour les questions migratoires en Europe est étroitement lié aux préoccupations que suscitent les effets à venir du vieillissement des populations. L'argument a été avancé selon lequel une des meilleures options pour soutenir la croissance économique, maintenir en ordre de fonctionnement les régimes de pension et accroître la productivité dans les sociétés vieillissantes est d'encourager l'immigration. À cet égard, cette initiative met surtout l'accent sur les femmes originaires de pays tiers qui résident dans huit pays d'Europe; elle enregistrera leurs expériences, leurs besoins, leurs attitudes et leurs attentes face aux politiques et aux pratiques en matière d'immigration et d'intégration. Le principal objectif est de faire connaître de manière générale les obstacles auxquels se heurtent les femmes migrantes sur le plan de l'intégration économique et sociale, et les exigences auxquelles elles doivent satisfaire dans ce domaine. L'étude visera à encourager l'interaction entre les immigrants et la population nationale du pays hôte et formulera des recommandations portant sur les besoins des immigrants, tout en appuyant les politiques et les services axés sur leur intégration.

Ressources budgétisées: 40 700 USD

VII.1.8 Le potentiel de développement des migrants transnationaux dans le secteur de la santé en Suisse

200. Ce projet contribue au débat en cours sur les liens productifs entre migration et développement. Il répond à la question de savoir comment les pays d'origine profitent du capital humain, social et financier de leurs citoyens installés à l'étranger. La contribution des migrants au développement de leur pays d'origine ne peut pas être dissociée de leur statut, de leurs conditions de vie et de leur intégration dans le pays hôte. Ce projet propose d'adopter une approche sectorielle, mettant surtout l'accent sur les cadres et les étudiants dans le secteur de la santé, où la proportion de travailleurs migrants est très élevée et le problème de l'exode des compétences particulièrement aigu. Le principal objectif est d'apporter un éclairage neuf sur les stratégies visant les migrants transnationaux originaires d'Afrique sub-saharienne actifs dans le secteur de la santé en Suisse. Ce projet vise également à informer les décideurs sur les instruments et les programmes permettant d'offrir le maximum d'opportunités aux migrants transnationaux et d'appuyer leur participation au développement de leur pays d'origine, ainsi que leur contribution au pays hôte. Deux tables rondes politiques sont prévues.

Ressources budgétisées: 91 700 USD

VII.2 Aide humanitaire aux migrants en détresse

Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VII.2 Aide humanitaire aux migrants en détresse	195 200	473 400	668 600

201. Comme indiqué dans l'introduction au présent document, le titre de cette activité a été modifié: De "Fonds d'aide aux migrants en détresse", il est devenu "Aide humanitaire aux migrants en détresse (Humanitarian Assistance for Stranded Migrants - HASM)", afin de mieux refléter le type d'assistance disponible et de tenir compte des observations de certains États Membres concernant l'accent mis sur cette initiative.

202. Les ressources budgétisées pour cette activité ont été augmentées, grâce aux versements de contributions destinées à aider les migrants en détresse en Afrique du Nord.

Ressources budgétisées: 668 600 USD

VII.3 Personnel détaché

Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VII.3.1 Experts associés	1 615 600	43 300	1 658 900
VII.3.2 Affectations spéciales et appuis spéciaux	427 400	25 800	453 200
VII.3.3 Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations	266 800		266 800
Total	2 309 800	69 100	2 378 900

VII.3.1 Experts associés

203. Au fil des ans, un certain nombre de gouvernements ont répondu positivement aux demandes de l'Administration concernant de nouvelles affectations d'experts associés et la prolongation des membres du personnel détachés se trouvant à différents stades de leur contrat au moment où le Programme et Budget pour 2006 était en cours d'élaboration. Actuellement, l'OIM compte 20 experts associés au service de l'Organisation, soit au Siège soit sur le terrain. Il y a eu une légère augmentation des ressources budgétisées, due au fait que les informations contractuelles mises à jour ont conduit à la révision de certaines dépenses.

Ressources budgétisées: 1 658 900 USD

VII.3.2 Affectations spéciales et appuis spéciaux

- **Poste d'officier de liaison à la MSL de New York, financé par l'Italie**

204. En prévision du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui se tiendra à l'occasion de la 61^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'automne 2006, le Gouvernement italien a détaché un officier de liaison qui aidera l'OIM à préparer son apport en vue du débat intergouvernemental sur la gouvernance institutionnelle de la migration.

- **Personnel de programme et de liaison au bureau de l'OIM/Kiev, financé par la Croix-Rouge danoise**

205. La Croix-Rouge danoise finance en partie un membre du personnel chargé des programmes et de la liaison au bureau de l'OIM à Kiev, afin de renforcer une initiative conjointe toujours en cours, consistant à traiter des questions de lutte contre la traite en Ukraine, au Bélarus et en République de Moldova.

206. Ces développements ont augmenté les ressources budgétisées pour ce chapitre.

Ressources budgétisées: 453 200 USD

VII.5 Personnel et services financés par des revenus divers

Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VII.5 Personnel et services financés par des revenus divers	3 400 000	1 014 000	4 414 000

207. Les revenus divers, qui se composent de revenus sans affectation spéciale et de revenus créditeurs, font partie intégrante des revenus discrétionnaires. Dans la présente révision, ils ont augmenté. Ceci s'explique par l'effet net d'une réduction des revenus sans affectation spéciale faisant suite à la notification faite par le Gouvernement luxembourgeois selon laquelle il ne contribuerait plus sous la forme de fonds sans affectation spéciale, et d'une augmentation des revenus créditeurs prévus. L'allocation des revenus discrétionnaires est décrite en détail au chapitre VIII.

Ressources budgétisées: 4 414 000 USD

VII.7 Manuel sur le droit international de la migration

Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VII.7 Manuel sur le droit international de la migration		53 600	53 600

208. L'OIM se prépare à publier l'ouvrage *International Migration Law: Developing Paradigms and Key Challenges*, qui contient tous les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Cet ouvrage sera composé d'articles rédigés par des universitaires et des praticiens actifs sur la scène du droit international de la migration et répondra au besoin accru d'informations sur les questions actuelles se posant dans le domaine du droit international de la migration.

Ressources budgétisées: 53 600 USD

VIII. PERSONNEL ET SERVICES FINANCÉS PAR LES REVENUS DISCRÉTIONNAIRES

	Programme / Projet	Prévisions initiales (MC/2176) Coût total	Révision	Prévision révisées Coût total
VIII.1	Siège	4 419 700		4 419 700
VIII.2	Bureaux extérieurs	9 215 300	1 030 000	10 245 300
VIII.3	Appui aux États Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition	1 400 000		1 400 000
VIII.4	Technologie de l'information	80 000	2 500 000	2 580 000
VIII.5	Spécialistes et experts techniques de la santé en contexte migratoire	450 000		450 000
VIII.6	Appui général à la recherche	40 000		40 000
VIII.7	Publications	175 000		175 000
VIII.8	Rapport sur l'état de la migration dans le monde	25 000		25 000
VIII.9	Activités relatives à la parité entre les sexes	80 000		80 000
VIII.10	Soutien aux élections	60 000		60 000
VIII.11	Coopération avec la Banque mondiale en matière de migration et de développement	160 000		160 000
VIII.12	Rapports avec le secteur privé	50 000		50 000
VIII.13	Aide humanitaire aux migrants en détresse	250 000		250 000
VIII.14	Sécurité du personnel	3 000 000	670 000	3 670 000
VIII.15	Cours interaméricain sur les migrations internationales	30 000		30 000
VIII.16	Centre d'information sur les migrations en Amérique latine (CIMAL)	35 000		35 000
VIII.17	Coopération technique dans le domaine de la migration (PLACMI) – Amérique latine	15 000		15 000
VIII.18	Migrations pour le développement en Afrique (MIDA)	15 000		15 000
	Total	19 500 000	4 200 000	23 700 000

Aperçu d'ensemble

209. Cette partie du Programme et Budget donne un aperçu d'ensemble complet de l'application et de l'utilisation des revenus discrétionnaires (RD) pour le personnel et les services. Bien que la contribution escomptée en termes de fonds sans affectation spéciale devant faire partie des RD a été réduite, une augmentation des estimations de revenus créditeurs et de certaines

activités en cours s'est produite, ce qui, avec les estimations budgétaires relatives aux nouvelles activités, s'est traduit par une augmentation nette des projections totales de RD. Les estimations révisées en termes de RD sont ainsi passées de 19,5 millions USD à 23,7 millions USD, et l'utilisation à laquelle l'OIM destine ces revenus supplémentaires à hauteur de 4, 2 millions USD est décrite ci-après.

VIII.2 Bureaux extérieurs

210. Suite à l'adoption de la Résolution du Conseil 1130 (XC) approuvant l'affiliation de l'OIM à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (UNJSPF), certains bureaux extérieurs ont fait savoir que leur financement actuel des projets ne leur permettrait pas de couvrir intégralement l'actualisation des barèmes de traitement des Nations Unies soumis à retenue au titre de la retraite, dans leur version la plus récente. Les besoins de ces bureaux extérieurs en termes de ressources supplémentaires ont été établis à 405.000 USD. Il est proposé d'utiliser une partie de la hausse des RD pour apporter un soutien unique durant la période de transition.

211. Compte tenu de la croissance de l'Organisation, la complexité grandissante des opérations qu'elle déploie et le besoin de gérer les risques inhérents auxdites opérations, l'Administration a mis de côté une somme de 625.000 USD afin de couvrir toutes les dépenses non prévues liées à la mise en œuvre des activités.

Ressources budgétisées: 10 245 300 USD

VIII.3 Appui aux États Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition

212. Depuis le lancement du Fonds 1035, l'OIM a utilisé la version la plus récente de la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, à l'exclusion de ceux appartenant à la catégorie des "Pays et territoires les plus avancés". Dès 2006, les conditions à remplir pour bénéficier d'un financement par le Fonds 1035 seront fondées directement sur la version la plus récente de la liste des pays établie par la Banque mondiale, allant des pays aux revenus les plus faibles aux pays à revenus moyens ou supérieurs. Ceux des pays qui, selon la liste établie par la Banque mondiale, pourraient normalement prétendre à un financement à ce titre en seront exclus dès l'instant où ils adhéreront à l'Union européenne. Le retrait volontaire des bénéficiaires du Fonds par égard pour les États Membres ayant des besoins plus conséquents reste une option ouverte à tout État Membre remplissant les conditions requises.

213. Aucun changement n'est à signaler dans l'allocation des revenus discrétionnaires à ce Fonds.

Ressources budgétisées: 1 400 000 USD

VIII.4 Technologie de l'information

214. Suite à la mise en œuvre du nouveau système de gestion des ressources humaines, l'Administration a entrepris de prendre les mesures nécessaires pour changer le système financier de l'Organisation de façon à disposer d'une plate-forme intégrée de TI et de pouvoir ainsi renforcer sa gestion des ressources. Ce changement a été approuvé par les vérificateurs externes des comptes, qui ont souligné que le système actuel ne répondait pas aux exigences modernes d'un système financier efficace et solide, comme on peut s'attendre à en trouver dans une organisation aussi considérable et aussi complexe que l'OIM. Utilisant essentiellement des ressources internes sous la direction d'un consultant, une étude de portée, axée sur les lacunes à combler, a déjà été entreprise, et l'ébauche commerciale devra à présent être mise au point. Le coût total du projet, dont on pense qu'il verra le jour en janvier 2008, est estimé à 8,3 millions USD, mais le montant nécessaire en 2006

est de l'ordre de 3,8 millions USD. Si d'autres sources de financement seront sollicitées, tant au plan externe qu'au plan interne, une somme de 2,5 millions USD a été prélevée sur les revenus discrétionnaires de 2006 et mise de côté pour couvrir certaines des dépenses liées à la mise au point du système en 2006.

Ressources budgétisées: 2 580 000 USD

VIII.13 Aide humanitaire aux migrants en détresse

215. Comme indiqué dans l'introduction au présent document, le titre de cette activité a été modifié. De "Fonds d'aide aux migrants en détresse", il est devenu "Aide humanitaire aux migrants en détresse (Humanitarian Assistance for Stranded Migrants - HASM)", afin de mieux refléter le type d'assistance disponible et de tenir compte des observations de certains États Membres concernant l'accent mis sur cette initiative.

216. Aucun changement n'est à signaler dans l'allocation des revenus discrétionnaires.

Ressources budgétisées: 250 000 USD

VIII.14 Sécurité du personnel

217. Avec la hausse du niveau d'activité projetée pour 2006, les frais généraux réservés pour le financement de la sécurité du personnel selon les dispositions de la Résolution N°. 1111 (LXXXVIII) ont été revus à la hausse. Les ressources additionnelles seront mises à profit pour répondre aux normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) et veiller à l'état de préparation des bureaux extérieurs de l'OIM à une éventuelle pandémie de grippe.

Ressources budgétisées: 3 670 000 USD

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Appuis et services à l'échelle mondiale	Total
I. Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	53 095 700	13 346 000	36 481 700	7 488 200	158 621 400	32 737 500	788 300	302 558 800
II. Migration et santé	6 961 100		1 535 600		13 924 300	6 647 800	6 147 900	35 216 700
III. Migration et développement	3 812 500	155 500	29 334 600		5 085 300	4 798 800		43 186 700
IV. Migration régulée	5 907 500	3 853 400	13 718 100		20 571 400	93 846 000	185 800	138 082 200
V. Migration assistée	1 972 100	148 000	6 163 400	1 049 200	12 673 200	5 892 100		27 898 000
VI. Programmes de dédommagement		6 044 300				49 216 800		55 261 100
VII. Appui aux programmes de caractère général				18 600		885 200	9 712 700	10 616 500
Total général	71 748 900	23 547 200	87 233 400	8 556 000	210 875 600	194 024 200	16 834 700	612 820 000

Aux fins de comparaison, nous reproduisons ci-dessous la ventilation géographique figurant dans le document MC/2176.

TABLEAU RÉCAPITULATIF (MC/2176)

	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Appuis et services à l'échelle mondiale	Total
I. Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	40 737 600	5 944 000	16 345 100	7 488 200	97 499 300	28 258 500	788 300	197 061 000
II. Migration et santé	7 288 000		1 501 600		12 064 300	8 817 600	220 000	29 891 500
III. Migration et développement	1 522 200	155 500	29 334 600		3 854 400	847 100		35 713 800
IV. Migration régulée	1 746 800	3 131 300	11 039 100		11 453 600	67 622 400		94 993 200
V. Migration assistée	1 350 100	148 000	6 128 900	1 034 100	11 642 200	3 117 800		23 421 100
VI. Programmes de dédommagement		557 900				39 207 900		39 765 800
VII. Appui aux programmes de caractère général						371 100	8 398 500	8 769 600
Total général	52 644 700	9 936 700	64 349 300	8 522 300	136 513 800	148 242 400	9 406 800	429 616 000

PROGRAMMES ET PROJETS PAR RÉGION

Afrique

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.1	Aide à la réinstallation	34 277 600
	I.2.1	Aide générale au rapatriement	882 600
	I.2.2	Transport et assistance logistique destinés aux réfugiés angolais qui rentrent de Zambie	731 900
	I.2.3	Rapatriement volontaire de Libériens du Ghana et du Nigéria	723 200
	I.3.1	Gestion de conflits en Angola	406 000
	I.3.2	Recherche et renforcement des capacités en matière de gestion de conflits en Éthiopie	416 200
	I.3.3	Aide au retour viable de déplacés internes au Soudan	8 783 400
	I.3.4	Aide aux victimes de déplacements urbains au Zimbabwe	1 581 700
	I.3.5	Aide d'urgence aux populations itinérantes et vulnérables du Zimbabwe	2 191 600
	I.3.23	Réintégration d'ex-combattants en Angola	468 600
	I.3.24	Assistance axée sur la facilitation du retour des réfugiés et des déplacés internes en République démocratique du Congo	376 100
	I.3.25	Assistance technique à l'Unité de gestion financière et des achats en Guinée-Bissau	153 600
	I.3.26	Aide au transport des déplacés internes au Libéria	132 000
	I.3.27	Évaluation des déplacés internes en Ouganda	29 200
	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	1 942 000
			Total partiel
Migration et santé	II.1	Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire	5 901 300
	II.2.1	Prévention du VIH/SIDA à l'intention des populations itinérantes en Éthiopie	52 300
	II.2.2	Enraiment du VIH/SIDA chez les populations itinérantes au Sénégal	18 300
	II.2.3	Partenariat de lutte contre le VIH/SIDA à l'intention des populations itinérantes d'Afrique australe (PHAMSA)	628 400
	II.2.4	Activités visant à renforcer les mesures de lutte contre le VIH/SIDA au Zimbabwe	360 800
		Total partiel	6 961 100

Afrique (suite)

Migration et développement	III.1.1	Migrations pour le développement en Afrique (MIDA)	1 563 500
	III.1.2	Projet de développement de micro-entreprises en Guinée	74 700
	III.1.3	Programme pilote de promotion du développement d'une zone d'émigration au Maroc	414 800
	III.1.19	Activités de migration et de retour pour le développement au Maroc	886 500
	III.2.4	Retour de nationaux qualifiés au Soudan	873 000
		Total partiel	3 812 500
Migration régulée	IV.1.2	Retour et réintégration de mineurs d'âge non accompagnés en République démocratique du Congo	119 800
	IV.1.3	Aide au retour volontaire de Suisse vers différentes destinations en Afrique	986 400
	IV.1.15	Services d'aide à la recherche d'emplois destinés aux personnes rapatriées de Suisse	185 400
	IV.1.16	Retour et réintégration de mineurs d'âge non accompagnés en Angola	40 100
	IV.2.1	Initiatives de lutte contre la traite des personnes et aide aux victimes de la traite en République-Unie de Tanzanie	225 700
	IV.2.37	Aide aux enfants victimes de la traite aux fins d'exploitation par le travail au Ghana	260 200
	IV.2.38	Renforcement des capacités de lutte contre la traite au Kenya	67 200
	IV.3.1	Diffusion d'informations en vue de prévenir la migration irrégulière en Égypte	421 000
	IV.3.2	Initiatives visant les migrants en transit et la migration irrégulière en Jamahiriya arabe libyenne	1 082 000
	IV.3.3	Renforcement des capacités en vue d'améliorer la gestion frontalière au Nigéria	22 200
	IV.3.4	Programme intégré de renforcement de la gestion des migrations en Tunisie	462 500
	IV.3.5	Projet de mise en œuvre d'un plan d'action pour la Méditerranée occidentale – Pays du Maghreb	42 400
	IV.3.37	Renforcement des capacités destinées à réduire la migration irrégulière et à renforcer la sécurité en Afrique de l'Est	999 600
	IV.3.38	Appui au renforcement des capacités de coopération technique de l'OIM pour la gestion des migrations en Afrique australe et dans les pays voisins	326 100
	IV.3.39	Gestion de la migration irrégulière en provenance de l'Afrique sub-saharienne	577 400
	IV.3.40	Renforcement des capacités de gestion des migrations en République démocratique du Congo	89 500
			Total partiel

Afrique (suite)

Migration assistée	V.1.7	Programme intégré concernant un système d'information sur les migrations en Egypte	574 100
	V.2.1	Services d'appui pré-consulaires	115 000
	V.2.2	Formation des migrants	1 258 300
	V.2.3	Aide individuelle au transport	24 700
		Total partiel	1 972 100
	Total		71 748 900

Moyen-Orient

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.1	Aide à la réinstallation	1 064 900
	I.3.6	Programme d'appui au Ministère en charge des personnes déplacées et des migrations en Iraq	2 494 700
	I.3.7	Formation de départ aux questions sécuritaires (SAIT) – Iraq	604 400
	I.3.8	Aide aux déplacés internes en Iraq	3 997 800
	I.3.28	Soutien au processus électoral en Iraq	2 677 000
	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	2 507 200
		Total partiel	13 346 000
Migration et développement	III.2.3	Retour au pays d'Iraqiens qualifiés (RQI)	155 500
Migration régulée	IV.1.4	Soutien régional aux retours volontaires assistés en Iraq	2 213 900
	IV.2.2	Protection et assistance aux victimes de la traite des personnes au Liban	359 900
	IV.3.6	Renforcement des capacités d'un programme de gestion des migrations en Iraq	1 192 000
	IV.3.41	Renforcement des capacités de gestion des contrôles frontaliers en Jordanie	87 600
		Total partiel	3 853 400
Migration assistée	V.2.1	Services d'appui pré-consulaires	20 300
	V.2.2	Formation des migrants	127 700
		Total partiel	148 000
Programmes de dédommagement	VI.4	Programme iraquien de dédommagement pour pertes de biens	6 044 300
	Total		23 547 200

Amérique latine et Caraïbes

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.1	Aide à la réinstallation	1 624 400	
	I.2.1	Aide générale au rapatriement	390 600	
	I.3.10	Assistance aux déplacés internes et aux communautés d'accueil en Colombie	16 504 100	
	I.3.11	Programme d'appui aux ex-enfants soldats et aux victimes des conflits armés en Colombie	1 297 600	
	I.3.12	Programme de renforcement de la paix en Colombie	2 634 800	
	I.3.13	Renforcement des capacités du système éducatif dans certaines communautés du Costa Rica	96 000	
	I.3.14	Retour à la vie civile de militaires démobilisés au Guatemala	160 600	
	I.3.15	Aide à Haïti pendant une période transitoire	7 699 700	
	I.3.16	Réinstallation de familles déplacées en Haïti	36 500	
	I.3.29	Protection des terres et des biens des déplacés internes en Colombie	1 558 000	
	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	4 479 400	
		Total partiel	36 481 700	
Migration et santé	II.2.5	Lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA à l'intention des déplacés internes en Colombie	898 400	
	II.2.6	Implantation d'une infrastructure sanitaire au Guatemala	637 200	
			Total partiel	1 535 600
Migration et développement	III.1.4	Assistance technique aux fins d'une planification des mouvements de populations dans la province du Río Negro en Argentine	567 200	
	III.1.5	Assistance technique aux fins du développement des provinces rurales en Argentine	620 400	
	III.1.6	Offre d'assistance technique au Conseil national pour le développement indigène au Chili	966 400	
	III.1.7	Programme de développement durable en Colombie	736 500	
	III.1.8	Initiative de renforcement des communautés en Équateur	13 419 000	
	III.1.9	Projet de promotion du développement et de la reconstruction – Fonds national pour la paix (FONAPAZ) du Guatemala	331 700	
	III.1.10	Programme de développement réalisé en coordination avec le Secrétariat à la présidence du Guatemala (SCEP), Guatemala	1 051 500	
	III.1.11	Développement infrastructurel dans le port de Champerico au Guatemala	801 100	
	III.1.12	Soutien technique à la municipalité de Lima au titre de travaux de remise en état d'infrastructures sises dans des zones dont les habitants ont tendance à émigrer	9 770 600	

Amérique latine et Caraïbes (suite)

Migration et développement (suite)	III.1.13	Renforcement du système de gestion de la mairie de Lima, Pérou	737 700
	III.1.14	Programme décentralisé à l'intention de jeunes Uruguayens rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail	125 900
	III.2.1	Retour au pays de nationaux qualifiés	206 600
		Total partiel	29 334 600
Migration régulée	IV.1.5	Retour de migrants vulnérables au Guatemala	50 300
	IV.1.6	Aide aux retours volontaires au départ du Mexique	1 186 700
	IV.2.3	Dispositif d'information et d'orientation destiné à protéger les mineurs d'âge non accompagnés en Amérique centrale et au Mexique	75 000
	IV.2.4	Renforcement des capacités de lutte contre la traite des personnes en Argentine	60 500
	IV.2.5	Prévention et aide aux victimes de la traite en Colombie	447 800
	IV.2.6	Accueil des victimes de la traite dans un refuge au El Salvador	231 700
	IV.2.7	Aide aux victimes de la traite au Mexique	501 400
	IV.2.39	Prévention du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents dans la région andine	110 000
	IV.2.40	Lutte contre les menées des trafiquants dans les Caraïbes	395 300
	IV.2.41	Atelier de haut niveau pour représentants des médias sur le thème de la lutte contre la traite en Amérique centrale	24 000
	IV.2.42	Prévention de la traite des être humains en Argentine, au Brésil et au Paraguay	210 900
	IV.2.43	Renforcement des capacités axées sur la prévention de la traite des enfants et des adolescents au Chili	160 000
	IV.2.44	Renforcement des capacités dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes dans les Antilles néerlandaises	189 300
	IV.3.7	Cours interaméricain de formation sur les migrations internationales	10 000
	IV.3.8	Centre d'information sur les migrations en Amérique latine (CIMAL)	214 600
	IV.3.9	Coopération technique dans le domaine de la migration (PLACMI) – en Amérique latine	210 000
IV.3.10	Projet de coopération technique visant à renforcer la Commission centraméricaine des directions de la Migration (OCAM)/Secrétariat virtuel de Puebla	586 200	
IV.3.11	Gestion du centre de transit de migrants dans les Caraïbes	793 500	
IV.3.12	Assistance technique au Secrétariat du Tourisme en Argentine	572 000	

Amérique latine et Caraïbes (suite)

Migration régulée (suite)	IV.3.13	Assistance technique au titre de la conception et de la mise en œuvre d'une politique migratoire au Chili	129 700
	IV.3.14	Aide aux déplacements et formation du corps judiciaire colombien au Costa Rica	170 900
	IV.3.15	Assistance technique au titre de la modernisation des passeports en Équateur et au Honduras	1 868 600
	IV.3.16	Assistance technique au titre de l'exécution de projets au Guatemala	124 800
	IV.3.17	Programmes de coopération multilatérale au Guatemala	44 300
	IV.3.18	Services consultatifs et didactiques au titre du renforcement institutionnel du ministère public au Pérou	2 363 500
	IV.3.19	Gestion des fonds en vue du transfert de ressources humaines qualifiées et de la mobilisation humanitaire au Pérou	169 800
	IV.3.20	Renforcement des capacités techniques à Trinité-et-Tobago en vue de soutenir la gestion migratoire et la sécurité régionale	1 589 000
	IV.3.21	Accord de coopération entre l'OIM et le ministère uruguayen de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines	68 900
	IV.3.22	Renforcement des capacités grâce au transfert et à l'échange d'Uruguayens qualifiés	99 600
	IV.3.42	Assistance technique au Secrétariat de la science, de la technologie et de l'innovation productive en Argentine	590 600
	IV.3.43	Assistance technique à la Commission nationale de dédommagement et de réconciliation en Colombie	269 200
	IV.3.44	Gestion des questions relatives aux étrangers au Costa Rica	200 000
			Total partiel
Migration assistée	V.1.1	Migration de main-d'œuvre de la Colombie vers l'Espagne	476 200
	V.1.2	Aide à la migration de main-d'œuvre saisonnière du Guatemala au Canada	825 900
	V.2.1	Services d'appui pré-consulaires	681 600
	V.2.3	Aide individuelle au transport	2 034 400
	V.2.4	Accords de CTPD avec des pays et organisations d'Amérique latine	2 145 300
			Total partiel
		Total	87 233 400

Amérique du Nord

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.1	Aide à la réinstallation	7 350 600
	I.3.9	Renforcement des droits politiques et du système d'octroi du droit de vote à l'intention de migrants chassés de leurs foyers par des conflits	137 600
		Total partiel	7 488 200
Migration assistée	V.2.1	Services d'appui pré-consulaires	988 100
	V.2.3	Aide individuelle au transport	61 100
		Total partiel	1 049 200
Appui aux programmes de caractère général	VII.3.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	18 600
	Total		8 556 000

Asie et Océanie

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.1	Aide à la réinstallation	32 758 000	
	I.3.17	Reconstruction basée sur des projets à impact rapide en Afghanistan	28 378 600	
	I.3.18	Projet de stabilisation communautaire et de diversification de moyens d'existence en Afghanistan	16 486 700	
	I.3.19	Démobilisation et réintégration des ex-combattants en Afghanistan	1 754 900	
	I.3.20	Réintégration durable de déplacés internes en Afghanistan	672 000	
	I.3.21	Gestion et traitement des dossiers de migrants en situation irrégulière dans l'attente d'une réinstallation en Australie	18 881 300	
	I.3.22	Aide au redressement de l'Indonésie et du Sri Lanka après le tsunami	39 312 800	
	I.3.30	Démobilisation et réintégration d'ex-combattants et de détenus dans la province d'Aceh, en Indonésie	7 309 200	
	I.3.31	Aide à la population vulnérable touchée par les catastrophes naturelles au Kirghizistan	97 400	
	I.3.32	Secours d'urgence aux victimes de tremblements de terre au Pakistan	12 970 500	
			Total partiel	158 621 400
	Migration et santé	II.1	Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire	6 984 200
II.2.7		Réadaptation psychosociale des victimes de la traite au Cambodge	220 900	
II.2.8		Assistance sanitaire aux migrants en Thaïlande	655 000	
II.2.9		Programme de prévention de la tuberculose et du VIH/SIDA en Thaïlande	103 400	
II.2.13		Prévention du VIH/SIDA dans les populations migrantes et mobiles de la région du grand bassin du Mékong	382 200	
II.2.14		Matériels d'information sur la grippe aviaire à l'intention des populations de migrants dans la région du Mékong	34 400	
II.2.15		Prévention du VIH/SIDA parmi les travailleurs migrants du Tadjikistan	243 300	
II.3.1		Programme national de santé mentale au Cambodge	255 800	
II.3.2		Programme de redressement des services de santé de proximité et assistance psychosociale aux victimes du tsunami en Indonésie et en Thaïlande	2 037 700	
II.3.3		Offre de services ophtalmologiques aux victimes du tsunami au Sri Lanka	2 193 500	
II.3.5	Programme d'assistance directe à l'Indonésie dans les domaines sanitaire et psychosocial	813 900		
		Total partiel	13 924 300	

Asie et Océanie (suite)

Migration et développement	III.1.15	Assistance communautaire à la stabilisation des populations au Timor-Leste	1 117 000
	III.1.16	Renforcement de l'effet produit par les transferts de fonds des émigrés sur le développement au Tadjikistan	239 900
	III.2.2	Retour d'Afghans qualifiés (RQA)	3 728 400
		Total partiel	5 085 300
Migration régulée	IV.1.1	Retour général de migrants et de demandeurs d'asile déboutés et soutien aux gouvernements sur le plan de l'aide au retour volontaire	195 700
	IV.1.7	Accueil et aide à la réintégration d'Afghans rentrant au pays	1 252 800
	IV.1.8	Soins aux migrants en situation irrégulière et retour volontaire – Indonésie	2 459 400
	IV.1.9	Retour et réintégration viable de réfugiés sri lankais	1 169 900
	IV.2.8	Projet pilote de recherche relatif à la traite des personnes dans les pays de l'ANASE	38 500
	IV.2.9	Campagne d'information axée sur la prévention de la traite des femmes au Cambodge	1 140 200
	IV.2.10	Renforcement des capacités des organismes cambodgiens de lutte contre la criminalité en vue d'aider les victimes du trafic de personnes dans le pays	304 100
	IV.2.11	Réadaptation économique de victimes de la traite des personnes en Inde	56 400
	IV.2.12	Aide au retour et à la réintégration de victimes de la traite en Indonésie	640 400
	IV.2.13	Formation visant à renforcer la capacité des communautés indonésiennes à lutter contre la traite des enfants	371 700
	IV.2.14	Aide au retour et à la réintégration de victimes de la traite des personnes au Japon	352 400
	IV.2.15	Assistance aux victimes de la traite des personnes au Kirghizistan	301 800
	IV.2.16	Retour et réintégration dans différents pays de la région du Mékong de femmes et d'enfants victimes de la traite	482 600
	IV.2.17	Projet de lutte contre la traite des personnes au Viet Nam	149 000
	IV.2.45	Lutte contre la traite des personnes en Asie centrale	648 200
	IV.2.46	Aide aux victimes de la traite en Afghanistan	143 300
	IV.2.47	Renforcement de la coordination dans la lutte contre la traite au Bangladesh	182 300
	IV.2.48	Interventions de lutte contre la traite en faveur des victimes au Bangladesh	200 000
	IV.2.49	Aide aux victimes de la traite au centre de transit de Poipet au Cambodge	94 500

Asie et Océanie (suite)

Migration régulée (suite)	IV.2.50	Aide à la réintégration des victimes de la traite au Cambodge	219 700
	IV.2.51	Renforcement des capacités des forces de l'ordre en Indonésie	411 000
	IV.2.52	Prévention de la traite des femmes et des enfants en Iran	34 600
	IV.2.53	Système interinstitution d'orientation pour l'aide au retour et à la réintégration des victimes de la traite en Malaisie	243 100
	IV.2.54	Activités de lutte contre la traite au Pakistan	60 300
	IV.2.55	Lutte contre la traite des personnes au Tadjikistan	350 000
	IV.2.56	Campagne de sensibilisation à la traite en Thaïlande	187 500
	IV.3.23	Partenariat stratégique en vue de renforcer les capacités de gestion des migrations en Asie centrale	925 400
	IV.3.24	Assistance juridique aux migrants au Kazakhstan et en Asie centrale	105 800
	IV.3.25	Renforcement des capacités en matière de gestion migratoire en Afghanistan	1 185 700
	IV.3.26	Projet de gestion renforcée des migrations et de contrôle des frontières au Cambodge	388 400
	IV.3.27	Soutien à la mise en place d'un institut d'études de la migration et des réfugiés en Iran	33 800
	IV.3.28	Aide technique en vue de moderniser les passeports du Kirghizistan	410 000
	IV.3.29	Renforcement des capacités institutionnelles en vue d'améliorer la gestion migratoire et l'assistance aux travailleurs migrants du Sri Lanka de retour au pays	514 100
	IV.3.30	Renforcement de la gestion migratoire au Timor-Leste	625 500
	IV.3.47	Conférence ministérielle de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui s'y rapporte	51 200
	IV.3.48	Évaluation d'un système amélioré de délivrance de passeports lisibles par la machine au Bangladesh	26 700
	IV.3.49	Renforcement des capacités des pouvoirs publics en Indonésie	1 821 500
	IV.3.50	Renforcement des capacités des forces de sécurité des frontières en Iran	109 400
	IV.3.51	Renforcement des contrôles sur la frontière terrestre entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan	294 800
	IV.3.52	Gestion des frontières aux Philippines	1 828 400
	IV.3.53	Gestion des frontières au Tadjikistan	561 300
		Total partiel	20 571 400

Asie et Océanie (suite)

Migration assistée	V.1.3	Centre d'information pour les travailleurs migrants du Tadjikistan	140 400
	V.1.4	Sensibilisation aux droits et au bien-être des migrants en Thaïlande	88 000
	V.1.8	Dialogue régional sur la facilitation de la migration entre l'Asie et l'Union européenne	911 700
	V.1.9	Renforcement des capacités et programme de sensibilisation à la sûreté de la migration au Bangladesh	69 700
	V.1.10	Étude des systèmes de gestion de l'émigration de main-d'œuvre dans les pays d'origine, à la demande de la République de Corée	49 600
	V.2.1	Services d'appui pré-consulaires	7 573 000
	V.2.2	Formation des migrants	1 187 300
	V.2.3	Aide individuelle au transport	2 621 500
	V.3.1	Soutien juridique aux rapatriés de souche au Kirghizistan	32 000
		Total partiel	12 673 200
	Total		210 875 600

Europe

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.1	Aide à la réinstallation	28 168 900
	I.2.1	Aide générale au rapatriement	89 600
	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	1 801 900
	I.3.34	Formation du Corps de protection du Kosovo	901 900
	I.3.35	Partenariat de l'OTAN pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Paix, destiné à assister le personnel militaire excédentaire en Serbie-et-Monténégro	1 775 200
		Total partiel	32 737 500
Migration et santé	II.1	Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire	5 875 300
	II.2.10	Campagne de sensibilisation aux problèmes posés par le VIH/SIDA en Albanie	25 600
	II.2.11	Travaux de recherche sur l'intégration psychosociale et culturelle des migrants en Italie	57 600
	II.2.12	Programme de formation psychosociale en Italie	62 700
	II.2.16	Mesures transnationales visant à garantir les prestations sociales et sanitaires aux citoyens minoritaires de l'Union européenne dans leur pays d'origine	77 500
	II.2.17	Activités nationales de renforcement de capacités et de sensibilisation au VIH/SIDA en Bosnie-Herzégovine	59 200
	II.2.18	Activités de recherche et de renforcement de capacités dans le domaine du VIH/SIDA parmi les travailleurs migrants croates	166 800
	II.3.4	Mesures psychosociales et traitement des traumatismes en Serbie-et-Monténégro	323 100
		Total partiel	6 647 800
Migration et développement	III.1.17	Mise sur pied de micro-entreprises en Arménie	736 200
	III.1.18	Mise en place d'une infrastructure communautaire destinée à des activités agricoles en Azerbaïdjan	110 900
	III.1.20	Projet de recherche sur la migration et le développement dans les États Membres de l'UE et en Afrique sub-saharienne	195 500
	III.1.21	Conférence internationale sur la migration et le développement en Belgique	163 300
	III.1.22	Projets d'aide structurelle en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo	53 800
	III.1.23	Stabilisation des communautés et programmes d'investissement au Kosovo	2 545 700
	III.1.24	Mise à disposition de logements appropriés pour la population déplacée vulnérable de Serbie-et-Monténégro	993 400
		Total partiel	4 798 800

Europe (suite)

Migration régulée	IV.1.1	Retour général de migrants et de demandeurs d'asile déboutés et soutien aux gouvernements sur le plan de l'aide au retour volontaire	62 492 200
	IV.1.10	Élaboration d'une méthodologie et échange de pratiques exemplaires en matière d'orientation de rapatriés dans l'UE élargie	273 600
	IV.1.11	Retours volontaires assistés de migrants irréguliers en situation de détresse dans les Balkans	450 000
	IV.1.12	Retour volontaire et réintégration de demandeurs d'asile déboutés et de migrants irréguliers en Géorgie	252 300
	IV.1.13	Centre d'information concernant le retour et la réinstallation en Grèce	34 000
	IV.1.14	Retours volontaires assistés de mineurs d'âge non accompagnés en Irlande	210 400
	IV.1.15	Services d'aide à la recherche d'emplois destinés aux personnes rapatriées de Suisse	24 100
	IV.1.17	Services d'orientation pour les rapatriés des Balkans	45 700
	IV.1.18	Renforcement des services conseils sur les retours en Allemagne	298 200
	IV.1.19	Renforcement des capacités, accueil et aide à la réintégration des rapatriés dans la province du Kosovo	405 700
	IV.1.20	Retours volontaires assistés de Roumanie	496 600
	IV.1.21	Retour et réintégration de déplacés internes kosovars se trouvant actuellement en Serbie-et-Monténégro	1 427 400
	IV.2.18	Recherche appliquée relative à la traite des personnes en Europe centrale	147 600
	IV.2.19	Formation pluridisciplinaire à la lutte contre la traite des personnes en Union européenne	268 000
	IV.2.20	Formation globale destinée aux autorités chargées de la répression de la traite d'enfants mineurs d'âge en Europe	234 200
	IV.2.21	Activités de répression de la traite d'êtres humains et assistance au retour et à la réintégration de femmes et d'enfants victimes de la traite dans les Balkans et en Europe de l'Est	1 484 900
	IV.2.22	Prévention de la traite des personnes dans la partie occidentale des Balkans par le biais d'un renforcement des capacités et des activités didactiques	463 600
	IV.2.23	Renforcement des capacités de lutte contre la traite des personnes et activités de sensibilisation destinées aux fonctionnaires des États baltes	208 500
	IV.2.24	Mise au point d'un dispositif fiable de maintien de l'ordre en Europe du Sud-Est	561 900
	IV.2.25	Aide à la réintégration de victimes de la traite des personnes en Albanie	268 300
	IV.2.26	Lutte contre la traite des femmes en Bulgarie	235 600

Europe (suite)

Migration régulée (suite)	IV.2.27	Campagne d'information visant à lutter contre la migration irrégulière et la traite en Géorgie	145 900
	IV.2.28	Renforcement des capacités des forces de l'ordre en vue de poursuivre les trafiquants d'êtres humains et les passeurs clandestins en Géorgie	203 800
	IV.2.29	Initiative organisée en faveur des victimes de la traite des personnes en Grèce	414 600
	IV.2.30	Aide au retour volontaire et à la réintégration des victimes de la traite depuis l'Italie	559 600
	IV.2.31	Programme de formation à la lutte contre la traite des personnes destiné au personnel religieux en Italie	147 500
	IV.2.32	Renforcement des capacités de lutte contre les activités de traite des personnes dans la province du Kosovo en Serbie-et-Monténégro et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine	1 428 200
	IV.2.33	Réintégration de femmes victimes de la traite en Lettonie	42 800
	IV.2.34	Lutte contre la traite des personnes au Bélarus, en République de Moldova et en République d'Ukraine	2 747 900
	IV.2.35	Renforcement des capacités institutionnelles en vue de fournir une assistance aux victimes de la traite en Turquie	301 600
	IV.2.57	Partenariats de développement pour lutter contre la traite en Europe	728 700
	IV.2.58	Programme de lutte contre la traite des êtres humains en Europe orientale et du Sud-Est	1 449 700
	IV.2.59	Mécanismes de séjour temporaire pour les victimes de la traite et les témoins dans les Balkans	229 200
	IV.2.60	Promotion de la sécurité des migrations et prévention de la traite des êtres humains en Albanie	375 400
	IV.2.61	Projet de mobilisation sociale axé sur la lutte contre la traite en Arménie	154 000
	IV.2.62	Assistance transitoire aux victimes de la traite en Bosnie-Herzégovine	63 200
	IV.2.63	Atelier organisé l'intention de la police sur le thème de la lutte contre la traite en Croatie	14 100
	IV.2.64	Programme de réintégration des victimes de la traite dans la province du Kosovo, République de Serbie-et-Monténégro	73 800
	IV.2.65	Aide aux victimes de la traite en provenance de Lituanie	15 300
	IV.2.66	Stabilisation économique et sociale des victimes potentielles de la traite en ex-République yougoslave de Macédoine	295 900
	IV.2.67	Migration irrégulière et traite des mineurs d'âge non accompagnés en République de Moldova et en Roumanie	1 745 200
	IV.2.68	Assistance juridique aux victimes de la traite en Roumanie	59 000
	IV.2.69	Évaluation de l'ampleur de la traite et renforcement des capacités de lutte dans ce domaine en Fédération de Russie	2 039 300

Europe (suite)

Migration régulée (suite)	IV.2.70	Aide au retour des victimes de la traite se trouvant en Suisse et incapables d'en repartir	47 800
	IV.3.31	Préparation aux catastrophes et prévention – Europe du Sud-Est	191 100
	IV.3.32	Renforcement des capacités institutionnelles dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière et élaboration et application d'une politique de réadmission en Albanie	510 000
	IV.3.33	Réseau de migration européenne en Autriche	316 900
	IV.3.34	Renforcement des capacités de gestion migratoire en Géorgie	40 000
	IV.3.35	Renforcement des capacités de gestion migratoire en République du Moldova	1 090 000
	IV.3.36	Renforcement de la gestion des migrations et lutte contre la migration irrégulière en Ukraine	5 832 600
	IV.3.45	Activités de gestion des migrations en Europe orientale et en Asie centrale (EOAC)	110 700
	IV.3.46	Centre de coopération technique pour l'Europe et l'Asie centrale	125 900
	IV.3.54	Mécanismes de réadaptation des jeunes délinquants étrangers en Europe	168 600
	IV.3.55	Réseau de formation visant à lutter contre la criminalité organisée en Europe du Sud-Est	406 100
	IV.3.56	Centres régionaux de service aux migrants visant à promouvoir la migration régulière dans la partie occidentale des Balkans	562 800
	IV.3.57	Soutien aux capacités de renforcement de la gestion des migrations de la Bosnie-Herzégovine	834 200
	IV.3.58	Échange d'informations transfrontières entre la République de Moldova et l'Ukraine	91 800
		Total partiel	93 846 000
Migration assistée	V.1.5	Campagne d'information à l'intention de travailleurs qualifiés en République tchèque	302 500
	V.1.6	Initiative à l'intention des travailleurs migrants en Italie visant à appuyer les politiques d'intégration sociale et de l'emploi	185 700
	V.1.11	Manuel OSCE-OIM sur les politiques efficaces de migration de main-d'œuvre	34 300
	V.1.12	Approche intégrée de la promotion des migrations légales entre la Transcaucasie et l'Union européenne	575 000
	V.1.13	Atelier sur la migration de main-d'œuvre dans la partie occidentale des Balkans	44 400
	V.1.14	Prévention de la migration irrégulière par la formation professionnelle et la création d'opportunités d'emploi en Arménie et en République de Moldova	120 400

Europe (suite)

Migration assistée (suite)	V.1.15	Programme d'information sur l'amnistie touchant les migrants en Fédération de Russie	7 800
	V.1.16	Recherche sur les rapatriements de fonds effectués depuis la Suisse à des fins de développement en Serbie-et-Monténégro	100 800
	V.1.17	Film documentaire sur les risques de la migration irrégulière de main-d'œuvre au Royaume-Uni	29 400
	V.1.18	Migration de main-d'œuvre entre l'Iran et le Royaume-Uni	149 600
	V.2.1	Services d'appui pré-consulaires	630 700
	V.2.2	Formation des migrants	1 233 200
	V.2.3	Aide individuelle au transport	503 100
	V.3.2	Intégration par l'information et la formation de fonctionnaires et de personnes travaillant pour des ONG en Europe orientale	66 200
	V.3.3	Initiatives de lutte contre la discrimination sur le marché du travail en Grèce	33 500
	V.3.4	Réseaux locaux d'intégration en Italie	654 000
	V.3.5	Intervention intégrée en vue de la participation égalitaire des groupes sociaux victimes de discrimination, et en particulier les migrants s'efforçant de pénétrer le marché du travail en Grèce	60 100
	V.3.6	Intégration des migrants en Lettonie	36 300
	V.3.7	Partenariat axé sur la promotion de l'intégration des Roms dans le marché du travail en Pologne	1 104 300
	V.3.8	Évaluation des centres nationaux de soutien aux immigrants au Portugal	20 800
			Total partiel
Programmes de dédommagement	VI.1	Programme allemand de dédommagement du travail forcé (Allemagne)	35 448 700
	VI.2	Programme relatif aux avoirs des victimes de l'Holocauste	12 473 100
	VI.3	Programmes humanitaires et sociaux	1 295 000
		Total partiel	49 216 800
Appui aux programmes de caractère général	VII.1.3	Forum centreuropéen de recherche sur les migrations en Pologne	72 300
	VII.1.7	Étude sur les femmes immigrées dans les sociétés vieillissantes d'Europe	40 700
	VII.2	Aide humanitaire aux migrants en détresse	473 400
	VII.3.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	298 800
		Total partiel	885 200
		Total	194 024 200

Appuis et services à l'échelle mondiale

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.1	Aide à la réinstallation	788 300
Migration et santé	II.1	Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire	6 147 900
Migration régulée	IV.2.36	Assistance mondiale axée sur la protection et la réintégration des victimes de la traite	185 800
Appui aux programmes de caractère général	VII.1.1	Suivi de l'Initiative de Berne	66 900
	VII.1.2	Source d'information centralisée (site Internet) concernant les processus consultatifs régionaux en matière de migration	54 000
	VII.1.4	Affectation au titre de projets prioritaires en Afrique et en Asie	55 000
	VII.1.5	Données relatives aux politiques migratoires et à leur impact sur le développement	81 500
	VII.1.6	Rapport régional sur l'émigration de main-d'œuvre dans les pays de la région MENA	27 000
	VII.1.8	Le potentiel de développement des migrants transnationaux dans le secteur de la santé en Suisse	91 700
	VII.2	Aide humanitaire aux migrants en détresse	195 200
	VII.3.1	Experts associés	1 658 900
	VII.3.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	135 800
	VII.3.3	Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations	266 800
	VII.4	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants	612 300
	VII.5	Personnel et services financés par des revenus divers	4 414 000
	VII.6	Frais généraux supplémentaires	2 000 000
	VII.7	Manuel sur le droit international de la migration	53 600
		Total partiel	9 712 700
		Total	16 834 700
		Total général	612 820 000

PROGRAMMES ET PROJETS DE MIGRATION D'APRÈS-CRISE PAR RÉGION

Afrique

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.3.1	Gestion de conflits en Angola	406 000	
	I.3.2	Recherche et renforcement des capacités en matière de gestion de conflits en Éthiopie	416 200	
	I.3.3	Aide au retour viable de déplacés internes au Soudan	8 783 400	
	I.3.4	Aide aux victimes de déplacements urbains au Zimbabwe	1 581 700	
	I.3.5	Aide d'urgence aux populations itinérantes et vulnérables du Zimbabwe	2 191 600	
	I.3.23	Réintégration d'ex-combattants en Angola	468 600	
	I.3.24	Assistance axée sur la facilitation du retour des réfugiés et des déplacés internes en République démocratique du Congo	376 100	
	I.3.25	Assistance technique à l'Unité de gestion financière et des achats en Guinée-Bissau	153 600	
	I.3.26	Aide au transport des déplacés internes au Libéria	132 000	
	I.3.27	Évaluation des déplacés internes en Ouganda	29 200	
	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	1 942 000	
	Total			16 480 400

Moyen-Orient

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.3.6	Programme d'appui au Ministère en charge des personnes déplacées et des migrations en Iraq	2 494 700
	I.3.7	Formation de départ aux questions sécuritaires (SAIT) – Iraq	604 400
	I.3.8	Aide aux déplacés internes en Iraq	3 997 800
	I.3.28	Soutien au processus électoral en Iraq	2 677 000
	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	2 507 200
Total			12 281 100

Amérique latin et Caraïbes

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.3.10	Assistance aux déplacés internes et aux communautés d'accueil en Colombie	16 504 100
	I.3.11	Programme d'appui aux ex-enfants soldats et aux victimes des conflits armés en Colombie	1 297 600
	I.3.12	Programme de renforcement de la paix en Colombie	2 634 800
	I.3.13	Renforcement des capacités du système éducatif dans certaines communautés du Costa Rica	96 000
	I.3.14	Retour à la vie civile de militaires démobilisés au Guatemala	160 600
	I.3.15	Aide à Haïti pendant une période transitoire	7 699 700
	I.3.16	Réinstallation de familles déplacées en Haïti	36 500
	I.3.29	Protection des terres et des biens des déplacés internes en Colombie	1 558 000
	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	4 479 400
Total			34 466 700

Amérique du Nord

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.3.9	Renforcement des droits politiques et du système d'octroi du droit de vote à l'intention de migrants chassés de leurs foyers par des conflits	137 600
--	-------	---	----------------

Asie et Océanie

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.3.17	Reconstruction basée sur des projets à impact rapide en Afghanistan	28 378 600	
	I.3.18	Projet de stabilisation communautaire et de diversification de moyens d'existence en Afghanistan	16 486 700	
	I.3.19	Démobilisation et réintégration des ex-combattants en Afghanistan	1 754 900	
	I.3.20	Réintégration durable de déplacés internes en Afghanistan	672 000	
	I.3.21	Gestion et traitement des dossiers de migrants en situation irrégulière dans l'attente d'une réinstallation en Australie	18 881 300	
	I.3.22	Aide au redressement de l'Indonésie et du Sri Lanka après le tsunami	39 312 800	
	I.3.30	Démobilisation et réintégration d'ex-combattants et de détenus dans la province d'Aceh, en Indonésie	7 309 200	
	I.3.31	Aide à la population vulnérable touchée par les catastrophes naturelles au Kirghizistan	97 400	
	I.3.32	Secours d'urgence aux victimes de tremblements de terre au Pakistan	12 970 500	
	Total partiel			125 863 400

Asie et Océanie (suite)

Migration et santé	II.3.1	Programme national de santé mentale au Cambodge	255 800
	II.3.2	Programme de redressement des services de santé de proximité et assistance psychosociale aux victimes du tsunami en Indonésie et en Thaïlande	2 037 700
	II.3.3	Offre de services ophtalmologiques aux victimes du tsunami au Sri Lanka	2 193 500
	II.3.5	Programme d'assistance directe à l'Indonésie dans les domaines sanitaire et psychosocial	813 900
		Total partiel	5 300 900
	Total		131 164 300

Europe

Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit	I.3.33	Soutien aux missions d'observation du processus électoral mises sur pied par l'Union européenne	1 801 900
	I.3.34	Formation du Corps de protection du Kosovo	901 900
	I.3.35	Partenariat de l'OTAN pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Paix, destiné à assister le personnel militaire excédentaire en Serbie-et-Monténégro	1 775 200
		Total partiel	4 479 000
Migration et santé	II.3.4	Mesures psychosociales et traitement des traumatismes en Serbie-et-Monténégro	323 100
	Total		4 802 100
	Total général		199 332 200

ANNEXE III – PARTIE OPERATIONNELLE DU BUDGET – EFFECTIFS/DEPENSES ADMINISTRATIVES ET DE PERSONNEL

Note explicative

Les tableaux d'effectifs et ceux présentant les dépenses administratives et de personnel pour la partie opérationnelle du budget comprennent les dotations prévues en effectifs ainsi que les coûts de l'infrastructure administrative nécessaire pour la réalisation des opérations.

Les dotations en effectifs et les coûts correspondants qui figurent dans les colonnes "Fonds des projets", c'est-à-dire ceux imputables sur le budget de projets spécifiques d'opérations, sont indiqués sur la base d'une projection des structures administratives et des effectifs actuels. A ce propos, on notera que, là où les activités et/ou le financement ne sont prévus que pour une partie de l'exercice, les coûts correspondants de personnel sont réduits en conséquence. Les dotations en effectifs et la structure des bureaux, en particulier lorsqu'elles sont financées par des projets spécifiques, sont indiquées sous réserve du niveau d'activité et du financement, et font donc l'objet de réajustements constants.

Les emplois, les structures administratives et autres dépenses financées par les revenus discrétionnaires sont indiqués à part.

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

	Estimations pour 2006 (MC/2176)									Estimations révisées pour 2006								
	Revenus discrétionnaires			Fonds des projets			Total			Revenus discrétionnaires			Fonds des projets			Total		
	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Effectifs		Dépenses administratives et de personnel	Effectifs		Coût total	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Effectifs		Dépenses administratives et de personnel	Effectifs		Coût total
	Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.	
ASIE ET OCEANIE (suite)																		
MFR - Islamabad, Pakistan	1	2	148 600	1	24	604 100	2	26	752 700	1	2	148 600	26	165	2 290 100	27	167	2 438 700
Afghanistan				24	122	5 742 200	24	122	5 742 200				55	469	9 809 700	55	469	9 809 700
Iran (République islamique d')	1		105 000	12	173 800	1	12	278 800	1	12	278 800	1	12	242 000	1	12	347 000	
Kazakhstan				1	13	377 700	1	13	377 700				1	13	527 700	1	13	527 700
Kirghizistan				1	14	241 300	1	14	241 300				1	14	320 800	1	14	320 800
Tadjikistan				1	29	262 800	1	29	262 800				1	32	453 200	1	32	453 200
Turkménistan			11 000	4	68 300	4	4	79 300			11 000		4	68 300		4	79 300	
MSL - Tokyo, Japon		1	234 200	3	120 000	4	4	354 200		1	234 200		3	120 000		4	354 200	
Total partiel	10	79	3 111 800	177	1 185	30 484 600	187	1 264	33 596 400	10	79	3 111 800	240	1 862	46 016 600	250	1 941	49 128 400
EUROPE																		
MFR - Budapest, Hongrie	2	3	353 000		6	209 100	2	9	562 100	2	3	353 000		6	209 100	2	9	562 100
Bosnie-Herzégovine			88 200	1	7	192 900	1	7	281 100			88 200	1	10	324 200	1	10	412 400
Bulgarie			10 000	5	117 300	5	5	166 100	5	5	166 100		5	166 100	5	5	176 100	
Croatie			100 600	1	2	158 600	1	2	259 200			100 600	1	2	189 400	1	2	290 000
République tchèque			10 000	7	175 000	7	7	185 000	7	7	185 000		7	194 500	7	7	204 500	
Pologne			10 000	14	288 500	14	14	298 500	14	14	298 500		20	355 100	20	20	365 100	
Roumanie			10 000	2	10	313 700	2	10	323 700			10 000	2	10	313 700	2	10	323 700
Serbie-et-Monténégro				12	212 300	12	12	212 300				2	32	986 800	2	32	986 800	
Kosovo				7	34	1 632 300	7	34	1 632 300				10	90	2 658 700	10	90	2 658 700
Slovaquie			10 000	9	153 300	9	9	163 300	9	9	163 300		9	153 300	9	9	163 300	
Slovénie			10 000	4	91 900	4	4	101 900	4	4	101 900		1	34 400	1	1	44 400	
ex-République yougoslave de Macédoine				1	10	378 800	1	10	378 800			10 000	1	10	378 800	1	10	378 800
MFR - Bruxelles, Belgique	1	3	306 000	6	27	2 173 500	7	30	2 479 500	1	3	306 000	9	45	4 150 000	10	48	4 456 000
Irlande	1		76 500	8	516 100	1	8	592 600	1	8	592 600		8	516 100	1	8	592 600	
Pays-Bas				1	56	5 063 600	1	56	5 063 600				1	56	5 063 600	1	56	5 063 600
Suisse (Berne)				4	3	778 900	4	3	778 900				3	6	1 071 700	3	6	1 071 700
MFR - Helsinki, Finlande	1	3	309 800	1	13	270 800	2	16	580 600	1	3	309 800	1	13	270 800	2	16	580 600
Arménie			20 200	13	139 100	13	13	159 300			20 200		13	139 100	13	13	159 300	
Azerbaïdjan			20 000	8	136 900	8	8	156 900			20 000		8	136 900	1	8	156 900	
Estonie				1	43 100	1	1	43 100				1	1	43 100	1	1	43 100	
Géorgie				1	13	274 600	1	13	274 600				2	16	527 200	2	16	527 200
Lettonie				3	87 800	3	3	87 800				3	3	87 800	3	3	87 800	
Lituanie				3	129 200	3	3	129 200				3	3	129 200	3	3	129 200	
Norvège				3	15	1 336 700	3	15	1 336 700				3	15	1 336 700	3	15	1 336 700
Ukraine	1		60 000	9	43	1 796 700	10	43	1 856 700	1		60 000	12	52	2 766 600	13	52	2 826 600
Belarus				16	459 200	16	16	459 200				1	18	496 000	1	18	496 000	
République de Moldova				1	23	353 900	1	23	353 900				1	23	353 900	1	23	353 900
MFR - Rome, Italie	1	1	220 100	1	33	1 478 400	2	34	1 698 500	1	1	220 100	1	33	2 101 800	2	34	2 321 900
Albanie				7	30	619 800	7	30	619 800				4	26	810 400	4	26	810 400
Algérie	1		170 000				1		170 000	1		170 000				1		170 000
Grèce				12	125 900	12	12	125 900					12	306 300	12	12	306 300	
Jamahiriya arabe libyenne				1	1	84 500	1	1	84 500				1	9	344 000	1	9	344 000
Maroc				1	5	93 200	1	5	93 200				1	5	93 200	1	5	93 200
Portugal	1	1	169 900	5	210 900	1	6	380 800	1	1	169 900	1	3	175 300	1	4	345 200	
Espagne			25 000	2	120 900	2	2	145 900			25 000		2	120 900	2	2	145 900	
Tunisie				1	5	260 800	1	5	260 800				1	5	260 800	1	5	260 800
Turquie			66 500	2	14	433 000	2	14	499 500			66 500	2	14	517 100	2	14	583 600
Pays du Maghreb			30 000						30 000			30 000			30 000			30 000
Fédération de Russie			60 000	9	156	9 977 700	9	156	10 037 700			60 000	12	165	10 378 000	12	165	10 438 000
Centre de coopération technique en Autriche	1	1	296 700	1	5	379 000	2	6	675 700	1	1	296 700	1	5	379 000	2	6	675 700
MSL - Berlin, Allemagne	1		90 000	27	2 597 500	28	28	2 687 500	1		90 000	1	27	2 746 500	28	28	2 836 500	
MSL - Londres, Royaume-Uni			7 000	1	50	5 454 500	1	50	5 461 500			7 000	1	50	5 454 500	1	50	5 461 500
MSL - Paris, France		1	67 000	1	103 200	2	2	170 200		1	67 000		2	154 900	3	3	221 900	
MSL - Vienne, Autriche		1	131 700	1	12	928 100	1	13	1 059 800		1	131 700	1	12	928 100	1	13	1 059 800
Total partiel	10	15	2 728 200	64	722	40 351 200	74	737	43 079 400	10	15	2 728 200	77	851	47 823 600	87	866	50 551 800

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

	Estimations pour 2006 (MC/2176)									Estimations révisées pour 2006									
	Revenus discrétionnaires			Fonds des projets			Total			Revenus discrétionnaires			Fonds des projets			Total			
	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Effectifs		Dépenses administratives et de personnel	Effectifs		Coût total	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Effectifs		Dépenses administratives et de personnel	Effectifs		Coût total	
	Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.	Empl.		Fonct.
APPUI AUX PROGRAMMES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL																			
AU SIÈGE																			
Cabinet du Directeur général	2		422 300			2		422 300	2		422 300			2		422 300			
Bureau de l'Inspecteur général			50 000					50 000			50 000					50 000			
Technologie de l'information et Communications	1	1	433 900			1	1	433 900	1	1	2 933 900			1	1	2 933 900			
Droit international de la migration et Affaires juridiques	2	1	351 200			2	1	351 200	2	1	351 200			2	1	351 200			
Services de gestion des migrations	1		231 700			1		231 700	1		231 700			1		231 700			
Lutte contre la traite des personnes			20 000					20 000			20 000					20 000			
Migration de main-d'œuvre			20 000					20 000			20 000					20 000			
Coopération technique en matière de migration			20 000					20 000			20 000					20 000			
Politique et recherche en matière migratoire et Communications																			
Dialogue international sur la migration	1		283 700			1		283 700	1		283 700			1		283 700			
Médias et Information	1	1	244 700			1	1	244 700	1	1	244 700			1	1	244 700			
Recherche et Publications			240 000					240 000			240 000					240 000			
Stratégie et planification	1		130 000			1		130 000	1		130 000			1		130 000			
Relations extérieures			25 000					25 000			25 000					25 000			
Relations avec les donateurs			46 300					46 300			46 300					46 300			
Conseillers régionaux	1		145 700			1		145 700	1		145 700			1		145 700			
Gestion des ressources			55 000					55 000			55 000					55 000			
Comptabilité		1	127 000				1	127 000		1	127 000				1	127 000			
Budget		1	104 500				1	104 500		1	104 500				1	104 500			
Services communs		2	489 000				2	489 000		2	489 000				2	489 000			
Gestion des ressources humaines		1	73 400				1	73 400		1	73 400				1	73 400			
Médecine du travail		2	294 600				2	294 600		2	294 600				2	294 600			
Trésorerie et gestion des liquidités	1		147 100			1		147 100	1		147 100			1		147 100			
Appui aux opérations			60 000					60 000			60 000					60 000			
Soutien en matière électorale			330 000					330 000			330 000					330 000			
Situations de crise et d'après-conflit	2		232 000			2		232 000	2		232 000			2		232 000			
Gestion des mouvements	1	2	222 600			1	2	222 600	1	2	222 600			1	2	222 600			
Migration et santé			222 600					222 600			222 600					222 600			
Total partiel	14	12	4 799 700			14	12	4 799 700	14	12	7 299 700			14	12	7 299 700			
À L'ÉCHELLE MONDIALE																			
Experts associés				20		1 442 700		20		1 442 700			20		1 481 000		20		1 481 000
Ajustement des traitements (UNISPF) - Personnel local des bureaux extérieurs											405 000					405 000			405 000
Couverture des dépenses imprévues / Report											625 000					625 000			625 000
Spécialistes de la santé dans le contexte migratoire et experts techniques	3		450 000			3		450 000	3		450 000			3		450 000			450 000
Affections spéciales et appuis spéciaux	1		160 000	3		619 800	4	779 800	1		160 000	4		641 200	5	801 200			801 200
PROJETS																			
Centre d'information sur les migrations en Amérique latine (CIMAL)			35 000					35 000			35 000					35 000			35 000
Programmes de dédommagement				31	46	5 291 000	31	46	5 291 000			46	73	12 090 100	46	73	12 090 100		
Activités relatives à la parité entre les sexes			80 000					80 000			80 000					80 000			80 000
Aide humanitaire aux migrants en détresse			250 000					250 000			250 000					250 000			250 000
Cours interaméricain sur la migration internationale			30 000					30 000			30 000					30 000			30 000
Administration des fonds de prêt		1	1 600	5		921 800	1	5	923 400		1	5	921 800	1	5	923 400			923 400
MIDA (Général)			15 000					15 000			15 000					15 000			15 000
Liaisons avec le secteur privé			50 000					50 000			50 000					50 000			50 000
Projet latino-américain de coopération technique en matière de migration (PLACMI)			15 000					15 000			15 000					15 000			15 000
Appui aux États Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition - Fonds 1035			1 400 000					1 400 000			1 400 000					1 400 000			1 400 000
Couverture de la redevance de l'UNDSS			3 000 000					3 000 000			3 670 000					3 670 000			3 670 000
Total partiel	4		5 486 600	55	51	8 275 300	59	51	13 761 900	4		7 186 600	71	78	15 134 100	75	78	22 320 700	
TOTAL	49	138	19 500 000	438	2 909	116 069 700	487	3 047	135 569 700	49	138	23 700 000	554	4 022	156 948 300	603	4 160	180 648 300	

¹ Y compris un poste de l'unité de Technologie de l'information et Communications transféré à partir du Siège.

² Y compris un poste de l'unité Médias et Information transféré à partir du Siège.

Remarque: À l'OIM, les fonctionnaires relèvent de la catégorie des "administrateurs"; les employés relèvent de la catégorie des "services généraux" (recrutés localement).

Service	Programme/Projet	Région d'origine	Pays / Régions de destination														
			Total	Etats-Unis	Canada	Australie	Argentine	Pays-Bas	Danemark	Finlande	Norvège	Suède	Autres pays				
													Afrique et Moyen-Orient	Amériques	Asie et Océanie	Europe	
<i>Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit - Total</i>	Aide à la réinstallation	Afrique et Moyen-Orient	33 590	19 350	4 360	5 290		600	500	660	490	890	80		350	1 020	
		Amériques	9 280	7 500	1 590		80							20		90	
		Asie et Océanie	24 650	18 850	3 650	660		130	310	210	50	490				150	150
		Europe	17 830	15 550	1 100	300			20	170	120	380	90				100
		Global	1 010										40	280			690
	<i>Total partiel</i>		86 360	61 250	10 700	6 250		810	830	1 040	660	1 760	210	300	500	2 050	
	Aide au rapatriement	Afrique et Moyen-Orient	6 200										6 200				
		Amériques	250									220		30			
		Europe	110								50			50	10		
		Global	80										60	20			
	<i>Total partiel</i>		6 640								50	220	6 260	100	10		
	Opérations d'assistance dans le cadre de situations de crise ou d'après-crise	Afrique et Moyen-Orient	21 270										21 270				
		Asie et Océanie	30												30		
<i>Total partiel</i>			21 300									21 270		30			
Gestion des mouvements et de la migration en situation de crise ou d'après-conflit - Total			114 300	61 250	10 700	6 250		810	830	1 040	710	1 980	27 740	400	540	2 050	
<i>Migration et développement</i>	Migration et développement économique/communautaire	Amériques	100				100										
		<i>Total partiel</i>	100				100										
	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées et de spécialistes	Afrique et Moyen-Orient	170										170				
		Amériques	490											490			
		Asie et Océanie	90												90		
	<i>Total partiel</i>		750									170	490	90			
Migration et développement - Total			850				100					170	490	90			
<i>Migration régulée</i>	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	Amériques	2 000										200	1 400	200	200	
		Asie et Océanie	9 650													9 650	
		Europe	30 865		840	60	70						5 370	4 160	5 825	14 540	
	<i>Total partiel</i>		42 515	840	60	70						5 570	5 560	15 675	14 740		
	Lutte contre la traite des personnes	Amériques	415				15							400			
		Asie et Océanie	170												170		
		Europe	815												10	805	
	<i>Total partiel</i>		1 400			15							400	180	805		
	Coopération technique en matière de gestion des flux migratoires et assistance technique institutionnelle	Amériques	195				60							135			
		Europe	30												30		
<i>Total partiel</i>			225			60							135	30			
Migration régulée - Total			44 140		840	60	145					5 570	6 095	15 885	15 545		
<i>Migration assistée</i>	Migration de main-d'œuvre	Amériques	1 200		500											700	
		<i>Total partiel</i>	1 200		500											700	
	Traitement des dossiers des migrants et aide aux migrants	Afrique et Moyen-Orient	1 410	120									10			1 280	
		Amériques	8 560	970	1 880	190	1 850							1 530		2 140	
		Asie et Océanie	12 380	6 310	2 350	3 670										50	
		Europe	220		210	10											
<i>Total partiel</i>		22 570	7 400	4 440	3 870	1 850					10	1 530		3 470			
Migration assistée - Total			23 770	7 400	4 940	3 870	1 850					10	1 530		4 170		
<i>Appui aux programmes de caractère général</i>	Aide humanitaire aux migrants en détresse	Afrique et Moyen-Orient	600										600				
Appui aux programmes de caractère général - Total			600									600					
TOTAL GÉNÉRAL			183 660	68 650	16 480	10 180	2 095	810	830	1 040	710	1 980	34 090	8 515	16 515	21 765	